

RAPPORT AUX ACTIONNAIRES
DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2017

LE 2 AOÛT 2017

T2



Table des matières

Rapport de gestion	1
1 Vue d'ensemble	3
1.1 Faits saillants financiers	3
1.2 Principaux faits récents touchant notre société et nos activités	4
1.3 Hypothèses	5
2 Analyse financière consolidée	6
2.1 Comptes consolidés de résultat de BCE	6
2.2 Connexions clients	7
2.3 Produits d'exploitation	8
2.4 Coûts d'exploitation	9
2.5 Bénéfice net	11
2.6 BAIIA ajusté	11
2.7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	12
2.8 Amortissements	13
2.9 Charges financières	13
2.10 Autres (charges) produits	13
2.11 Impôt sur le résultat	14
2.12 Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et BPA	14
3 Analyse des secteurs d'activité	15
3.1 Services sans fil de Bell	15
3.2 Services sur fil de Bell	20
3.3 Bell Média	25
4 Gestion financière et des capitaux	29
4.1 Dette nette	29
4.2 Données liées aux actions en circulation	29
4.3 Flux de trésorerie	30
4.4 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	32
4.5 Gestion des risques financiers	32
4.6 Notations	34
4.7 Liquidité	34
5 Information financière trimestrielle	35
6 Cadre réglementaire	36
7 Risques d'entreprise	38
8 Méthodes comptables, mesures financières et contrôles	40
8.1 Nos méthodes comptables	40
8.2 Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés	40
8.3 Contrôles et procédures	43
États financiers consolidés	44
Comptes consolidés de résultat	44
États consolidés du résultat global	45
États consolidés de la situation financière	46
États consolidés des variations des capitaux propres	47
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	48
Notes annexes	49
Note 1 Renseignements sur la société	49
Note 2 Mode de présentation et principales méthodes comptables	49
Note 3 Acquisitions et cessions d'entreprises	50
Note 4 Information sectorielle	52
Note 5 Coûts d'exploitation	54
Note 6 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	54
Note 7 Autres (charges) produits	54
Note 8 Bénéfice par action	55
Note 9 Dette	55
Note 10 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	56
Note 11 Actifs et passifs financiers	56
Note 12 Capital social	58
Note 13 Paiements fondés sur des actions	58

Rapport de gestion

Dans ce rapport de gestion, les expressions *nous*, *notre/nos*, *BCE* et *la société* désignent, selon le contexte, BCE Inc. ou, collectivement, BCE Inc., Bell Canada, leurs filiales, leurs partenariats et leurs entreprises associées. *Bell* désigne, selon le contexte, Bell Canada ou, collectivement, Bell Canada, ses filiales, ses partenariats et ses entreprises associées. *MTS* désigne, selon le contexte, jusqu'au 17 mars 2017, Manitoba Telecom Services Inc. ou, collectivement, Manitoba Telecom Services Inc. et ses filiales; et *Bell MTS* désigne, à partir du 17 mars 2017, les activités combinées de MTS et de Bell Canada au Manitoba.

Tous les montants dans ce rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Se reporter à la section 8.2, *Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés*, aux pages 40 à 43, pour obtenir la liste des mesures financières non définies par les PCGR et des indicateurs de performance clés définis.

Veillez vous reporter aux états financiers consolidés non audités de BCE pour le deuxième trimestre de 2017 (états financiers du T2 2017) lorsque vous lirez ce rapport de gestion. Nous vous encourageons également à lire le rapport de gestion de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, daté du 2 mars 2017 (rapport de gestion annuel 2016 de BCE), mis à jour dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2017 de BCE, daté du 25 avril 2017 (rapport de gestion du premier trimestre de 2017 de BCE). Sauf indication contraire, en préparant ce rapport de gestion, nous avons tenu compte de l'information disponible jusqu'au 2 août 2017, soit la date du présent rapport de gestion.

Vous trouverez plus d'information sur nous, y compris la notice annuelle de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, datée du 2 mars 2017 (notice annuelle 2016 de BCE), ainsi que les derniers rapports financiers, y compris le rapport de gestion annuel 2016 de BCE et le rapport de gestion du premier trimestre de 2017 de BCE, sur le site Web de BCE, à BCE.ca, sur SEDAR, à sedar.com, et sur EDGAR, à sec.gov.

Ce rapport de gestion traite de nos activités d'exploitation, de notre performance, de notre situation financière et d'autres sujets pour les trimestres (T2) et les semestres (cumul annuel) clos les 30 juin 2017 et 2016.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Ce rapport de gestion, y compris, en particulier, mais sans s'y limiter, la section et les sous-sections *Hypothèses*, la section 3.1, *Services sans fil de Bell – Principaux faits récents touchant nos activités*, la section 3.2, *Services sur fil de Bell – Principaux faits récents touchant nos activités*, et la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, contiennent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations portant sur nos plans de déploiement pour les réseaux et les dépenses d'investissement connexes et nos perspectives commerciales, objectifs, plans et stratégies. Les déclarations prospectives comprennent également toutes les autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Une déclaration est dite prospective lorsqu'elle utilise les connaissances actuelles et les prévisions du moment pour formuler une déclaration touchant l'avenir. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à* et *aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion décrivent nos attentes en date du 2 août 2017 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois canadiennes en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser ces déclarations prospectives, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs ni pour toute autre raison.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre nos perspectives commerciales, nos objectifs, nos plans et nos priorités stratégiques, ainsi que le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Nous avons formulé certaines hypothèses relatives à l'économie, au marché et aux activités d'exploitation dans la préparation des déclarations prospectives figurant dans le présent rapport de gestion. Ces hypothèses comprennent, sans s'y limiter, les hypothèses qui sont décrites dans la section et les différentes sous-sections du présent rapport de gestion intitulées *Hypothèses*, intégrées par renvoi dans la présente mise en garde. Nous jugeons que nos hypothèses étaient raisonnables au 2 août 2017. Si nos hypothèses se révélaient inexactes, nos résultats réels pourraient être considérablement différents de ce que nous prévoyons. À moins d'indication contraire dans ce rapport de gestion, ou dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2017 de BCE, les priorités stratégiques, les perspectives commerciales et les hypothèses décrites dans le rapport de gestion annuel 2016 de BCE demeurent essentiellement inchangées.

Les principaux facteurs de risque, y compris, sans s'y limiter, ceux liés au cadre réglementaire, à la concurrence, aux conditions économiques et financières, aux activités d'exploitation, à la technologie et autres en conséquence desquels les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives mentionnées précédemment et les autres déclarations prospectives contenues dans ce rapport de gestion, comprennent, mais sans s'y limiter, les risques décrits ou mentionnés à la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, et à la rubrique 7, *Risques d'entreprise*, intégrées par renvoi dans la présente mise en garde.

Le lecteur est prié de tenir compte du fait que les risques décrits dans les rubriques mentionnées ci-dessus et dans les autres rubriques de ce rapport de gestion ne sont pas les seuls risques susceptibles de nous toucher. D'autres risques et incertitudes que, pour l'instant, nous ignorons ou jugeons négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable significative sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation. Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments exceptionnels, ni de cessions, de monétisations, de fusions, d'acquisitions, d'autres regroupements d'entreprises ou d'autres transactions qui pourraient être annoncés ou survenir après le 2 août 2017. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend des faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités.

1 Vue d'ensemble

1.1 Faits saillants financiers

Faits saillants trimestriels de BCE pour le T2 2017

Produits d'exploitation	Bénéfice net	BAlIA ajusté ⁽¹⁾	Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	Flux de trésorerie disponibles ⁽¹⁾
5 699 \$	811 \$	2 381 \$	762 \$	792 \$	2 154 \$	1 094 \$
millions +6,7 % vs T2 2016	millions (2,3) % vs T2 2016	millions +5,0 % vs T2 2016	millions (2,1) % vs T2 2016	millions (3,9) % vs T2 2016	millions +14,0 % vs T2 2016	millions +17,1 % vs T2 2016

Connexions clients de BCE

Services sans fil ⁽²⁾ Total	Services sans fil ⁽²⁾ Postpayés	Services internet haute vitesse ⁽²⁾⁽³⁾	Services de télévision (télé) ⁽²⁾	Services d'accès au réseau (SAR) ⁽²⁾
+7,5 %	+8,8 %	+8,8 %	+2,7 %	0,0 %
8,9 millions d'abonnés au 30 juin 2017	8,1 millions d'abonnés au 30 juin 2017	3,7 millions d'abonnés au 30 juin 2017	2,8 millions d'abonnés au 30 juin 2017	6,5 millions d'abonnés au 30 juin 2017

Faits saillants – Comptes de résultat de BCE

	T2 2017	T2 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2017	CUMUL ANNUEL 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Produits d'exploitation								
Services	5 335	4 988	347	7,0 %	10 386	9 896	490	5,0 %
Produits	364	352	12	3,4 %	697	714	(17)	(2,4)%
Total des produits d'exploitation	5 699	5 340	359	6,7 %	11 083	10 610	473	4,5 %
Coûts d'exploitation	(3 318)	(3 072)	(246)	(8,0)%	(6 488)	(6 179)	(309)	(5,0)%
BAlIA ajusté	2 381	2 268	113	5,0 %	4 595	4 431	164	3,7 %
Marge du BAlIA ajusté ⁽¹⁾	41,8 %	42,5 %		(0,7)%	41,5 %	41,8 %		(0,3)%
Bénéfice net attribuable aux :								
Actionnaires ordinaires	762	778	(16)	(2,1)%	1 441	1 485	(44)	(3,0)%
Actionnaires privilégiés	32	35	(3)	(8,6)%	63	72	(9)	(12,5)%
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle (PNDPC)	17	17	–	–	32	31	1	3,2 %
Bénéfice net	811	830	(19)	(2,3)%	1 536	1 588	(52)	(3,3)%
Bénéfice net ajusté	792	824	(32)	(3,9)%	1 550	1 558	(8)	(0,5)%
Bénéfice net par action ordinaire (BPA)	0,84	0,89	(0,05)	(5,6)%	1,62	1,71	(0,09)	(5,3)%
BPA ajusté⁽¹⁾	0,88	0,94	(0,06)	(6,4)%	1,75	1,79	(0,04)	(2,2)%

(1) Les termes BAlIA ajusté, marge du BAlIA ajusté, bénéfice net ajusté, BPA ajusté et flux de trésorerie disponibles sont des mesures financières non définies par les PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des Normes internationales d'information financière (IFRS). Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2, Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés – BAlIA ajusté et marge du BAlIA ajusté, Bénéfice net ajusté et BPA ajusté ainsi que Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution, dans ce rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires, y compris un rapprochement avec la mesure financière définie par les IFRS la plus comparable.

(2) En raison de l'acquisition de MTS le 17 mars 2017, notre clientèle d'abonnés des services sans fil, des services Internet haute vitesse, des services de télé et des SAR a augmenté de 476 932 (418 427 abonnés des services postpayés), de 229 470, de 108 107 (104 661 abonnés du service de télévision sur protocole Internet (télé IP)) et de 419 816 (223 663 abonnés résidentiels et 196 153 abonnés d'affaires), respectivement. Ultérieurement, au T2 2017, la clientèle des services sans fil de Bell reflétait la cession de 104 833 abonnés des services postpayés à TELUS Communications Inc. (TELUS) dans le cadre de l'acquisition de MTS par BCE. La clientèle des services sans fil de Bell ce trimestre reflétait également le retrait de 7 268 abonnés (2 450 abonnés des services postpayés et 4 818 abonnés des services prépayés) en raison de la mise hors service du réseau d'accès multiple par répartition en code (AMRC) dans l'Ouest canadien.

(3) À la suite de la révision des comptes clients par un revendeur de services de gros, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse au début du T1 2017 afin de retrancher 3 751 unités non génératrices de produits.

Faits saillants – Tableaux des flux de trésorerie de BCE

	T2 2017	T2 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2017	CUMUL ANNUEL 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 154	1 890	264	14,0 %	3 467	3 180	287	9,0 %
Dépenses d'investissement	(1 042)	(950)	(92)	(9,7)%	(1 894)	(1 802)	(92)	(5,1)%
Flux de trésorerie disponibles	1 094	934	160	17,1 %	1 583	1 352	231	17,1 %

Faits saillants financiers du T2 2017

BCE a généré une croissance des produits des activités ordinaires de 6,7 % au T2 2017 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui reflète l'augmentation de 7,0 % des produits tirés des services découlant de la croissance dans nos trois secteurs, attribuable en partie aux acquisitions de MTS le 17 mars 2017 et de Les Réseaux Q9 Inc. (Q9) au T4 2016, ainsi que la croissance des produits tirés des services sans fil, Internet, de télé IP et des médias, atténuée en partie par l'érosion continue des produits tirés de la télé par satellite et des services voix et données traditionnels, qui génèrent des marges plus élevées, ainsi que par les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix et le resserrement des dépenses des clients dans nos marchés d'affaires.

Le bénéfice net a diminué de 2,3 % au deuxième trimestre de 2017 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison de l'augmentation du montant net au titre de la dotation aux amortissements, de la baisse des autres produits et de l'augmentation des charges financières; cette diminution a été partiellement compensée par la hausse du BAIIA ajusté, l'augmentation des produits des activités ordinaires ayant largement contrebalancé l'augmentation des coûts d'exploitation. La diminution d'un exercice à l'autre du bénéfice net a également été atténuée par la baisse des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres et par la diminution de l'impôt sur le résultat.

Le BAIIA ajusté a augmenté de 5,0 % au T2 2017 par rapport à l'exercice précédent, ce qui découle de la croissance dans nos trois secteurs, attribuable à l'effet de la croissance interne relative aux produits tirés des services ainsi qu'à la contribution positive des acquisitions de MTS et de Q9. La croissance du BAIIA ajusté a été atténuée par les fortes pressions exercées par la réglementation dans nos secteurs des services sans fil et sur fil, les investissements accrus dans la fidélisation de la clientèle et l'acquisition d'abonnés dans le sans fil ainsi que les coûts plus élevés relatifs à la programmation et au contenu dans notre secteur Bell Média.

Le BPA de BCE, de 0,84 \$ au T2 2017, a diminué de 0,05 \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation de BCE a augmenté par suite de l'émission d'actions dans le cadre de l'acquisition de MTS, ce qui a accru la dilution du BPA par rapport au T2 2016.

À l'exclusion de l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des (pertes nettes) profits nets sur placements, des charges pour perte de valeur et des coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette, le bénéfice net ajusté au deuxième trimestre de 2017 s'est établi à 792 millions \$, soit 0,88 \$ par action ordinaire, comparativement à 824 millions \$, soit 0,94 \$ par action ordinaire, à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au deuxième trimestre de 2017 ont augmenté de 264 millions \$ par rapport au T2 2016, en raison de l'amélioration du fonds de roulement et de la hausse du BAIIA ajusté, partiellement contrebalancées par l'augmentation des paiements d'intérêts, facteurs qui découlent tous de la contribution de MTS.

Les flux de trésorerie disponibles au T2 2017 ont augmenté de 160 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés, en partie contrebalancée par l'augmentation des dépenses d'investissement.

1.2 Principaux faits récents touchant notre société et nos activités

Bell lance le premier service de télé en direct qui repose sur une application et est offert à grande échelle au Canada

Le 15 mai 2017, Bell a lancé le service Fibe Alt Télé, une toute nouvelle façon de regarder la télévision en direct et sur demande. Sans boîtier décodeur traditionnel, Alt Télé est accessible au moyen de l'application Télé Fibe et offre jusqu'à 500 chaînes en direct et sur demande sur un ordinateur portable, un téléphone intelligent, une tablette ou l'Apple TV de 4^e génération. Alt Télé permet d'accéder à deux flux de télévision simultanément et les clients peuvent ajouter des chaînes individuelles afin de créer leur propre forfait Alt Télé. Comme Bell Télé Fibe, Alt Télé est offert en tant que service de diffusion faisant l'objet d'une licence sur le réseau large bande privé Fibe de Bell pour le visionnement à la maison, ou sur un réseau mobile ou Wi-Fi (pour *wireless fidelity*) pour le visionnement à l'extérieur de la maison.

Reconnaissance du leadership de Bell en matière d'environnement

Dans le cadre du programme des 100 meilleurs employeurs du Canada, Bell a été nommée parmi les employeurs les plus respectueux de l'environnement au Canada en 2017. Cette marque de reconnaissance est décernée à Bell pour souligner son engagement continu à réduire l'empreinte environnementale de ses activités et le succès de ses efforts en matière de réduction des déchets et d'économie d'énergie dans son infrastructure réseau, ses systèmes de technologies de l'information (TI), ses immeubles et son parc de véhicules. Voici quelques-uns des principaux facteurs ayant permis à Bell de recevoir cette distinction :

- Son système de gestion environnementale, doté de la certification ISO 14001. Bell a été la première entreprise de communications au pays à obtenir cette certification internationale.
- Le programme de recyclage des téléphones mobiles Le bac Bell, qui a permis de récupérer plus de 1,4 million de téléphones depuis 2010 et qui en remet les profits à l'Association canadienne pour la santé mentale.
- 45 des immeubles de Bell avaient obtenu la certification BOMA BEST pour la performance environnementale, y compris nos bureaux périphériques de Montréal, qui se trouvent dans le plus vaste immeuble au Québec doté de la certification LEED (Leadership in Energy and Environmental Design).
- Les systèmes télématiques installés dans 85 % des véhicules de Bell fournissent des données essentielles sur le fonctionnement du moteur, ce qui favorise des pratiques de conduite plus écoénergétiques.

1.3 Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2016 de BCE, mises à jour ou complétées dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2017 de BCE et dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes relatives à l'économie et au marché ainsi que les diverses hypothèses mentionnées dans les sous-sections *Hypothèses* de la rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, du présent rapport de gestion.

HYPOTHÈSES RELATIVES À L'ÉCONOMIE CANADIENNE

- Une amélioration graduelle de la croissance économique, basée sur la plus récente estimation de la Banque du Canada de la croissance du produit intérieur brut du Canada de 2,8 % en 2017, une légère augmentation par rapport à l'estimation antérieure de 2,6 %.
- Une modeste croissance des niveaux d'emploi, car le niveau d'investissement des entreprises devrait demeurer peu élevé globalement.
- Un dollar canadien qui devrait se maintenir près de son niveau actuel. Toute nouvelle fluctuation pourrait être tributaire de l'incidence de la vigueur du dollar américain, des taux d'intérêt et des variations des prix des marchandises.

HYPOTHÈSES RELATIVES AU MARCHÉ

- L'intensification de la concurrence dans le marché résidentiel, le marché d'affaires et le marché de gros des services sur fil et sans fil.
- Une hausse, à un rythme toutefois moins rapide, du taux de pénétration du secteur du sans-fil et de l'adoption des téléphones intelligents.
- La faiblesse attendue du marché publicitaire en raison de la demande variable, et les coûts croissants pour obtenir de la programmation télé.

2 Analyse financière consolidée

La présente rubrique présente des renseignements détaillés et une analyse de la performance que BCE a enregistrée au T2 et pour le cumul annuel de 2017 par rapport au T2 et au cumul annuel de 2016. Elle met l'accent sur les résultats d'exploitation consolidés de BCE et fournit de l'information financière sur nos secteurs d'activité *Services sans fil de Bell*, *Services sur fil de Bell* et *Bell Média*. Pour obtenir une analyse plus détaillée de nos secteurs d'activité, se reporter à la rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*.

2.1 Comptes consolidés de résultat de BCE

	T2 2017	T2 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2017	CUMUL ANNUEL 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Produits d'exploitation								
Services	5 335	4 988	347	7,0 %	10 386	9 896	490	5,0 %
Produits	364	352	12	3,4 %	697	714	(17)	(2,4)%
Total des produits d'exploitation	5 699	5 340	359	6,7 %	11 083	10 610	473	4,5 %
Coûts d'exploitation	(3 318)	(3 072)	(246)	(8,0)%	(6 488)	(6 179)	(309)	(5,0)%
BAIIA ajusté	2 381	2 268	113	5,0 %	4 595	4 431	164	3,7 %
Marge du BAIIA ajusté	41,8 %	42,5 %		(0,7)%	41,5 %	41,8 %		(0,3)%
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(36)	(57)	21	36,8 %	(120)	(99)	(21)	(21,2)%
Amortissement des immobilisations corporelles	(769)	(713)	(56)	(7,9)%	(1 491)	(1 452)	(39)	(2,7)%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(211)	(156)	(55)	(35,3)%	(396)	(305)	(91)	(29,8)%
Charges financières								
Charge d'intérêts	(238)	(217)	(21)	(9,7)%	(472)	(436)	(36)	(8,3)%
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(18)	(21)	3	14,3 %	(36)	(41)	5	12,2 %
Autres (charges) produits	(1)	41	(42)	n.s.	16	64	(48)	(75,0)%
Impôt sur le résultat	(297)	(315)	18	5,7 %	(560)	(574)	14	2,4 %
Bénéfice net	811	830	(19)	(2,3)%	1 536	1 588	(52)	(3,3)%
Bénéfice net attribuable aux :								
Actionnaires ordinaires	762	778	(16)	(2,1)%	1 441	1 485	(44)	(3,0)%
Actionnaires privilégiés	32	35	(3)	(8,6)%	63	72	(9)	(12,5)%
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	17	17	–	–	32	31	1	3,2 %
Bénéfice net	811	830	(19)	(2,3)%	1 536	1 588	(52)	(3,3)%
Bénéfice net ajusté	792	824	(32)	(3,9)%	1 550	1 558	(8)	(0,5)%
BPA	0,84	0,89	(0,05)	(5,6)%	1,62	1,71	(0,09)	(5,3)%
BPA ajusté	0,88	0,94	(0,06)	(6,4)%	1,75	1,79	(0,04)	(2,2)%

n.s. : non significatif

2.2 Connexions clients

CONNEXIONS TOTALES DE BCE

	T2 2017	T2 2016	% DE VARIATION
Abonnés des services sans fil ⁽¹⁾	8 901 291	8 280 693	7,5 %
<i>Services postpayés⁽¹⁾</i>	8 126 264	7 471 069	8,8 %
Abonnés des services Internet haute vitesse ⁽¹⁾⁽²⁾	3 718 677	3 418 785	8,8 %
Abonnés des services de télé (télé par satellite et télé IP) ⁽¹⁾	2 824 016	2 750 596	2,7 %
<i>Service de télé IP⁽¹⁾</i>	1 481 434	1 265 786	17,0 %
Total pour les services de croissance	15 443 984	14 450 074	6,9 %
SAR filaires ⁽¹⁾	6 479 315	6 476 683	–
Total pour tous les services	21 923 299	20 926 757	4,8 %

(1) En raison de l'acquisition de MTS le 17 mars 2017, notre clientèle d'abonnés des services sans fil, des services Internet haute vitesse, des services de télé et des SAR a augmenté de 476 932 (418 427 abonnés des services postpayés), de 229 470, de 108 107 (104 661 abonnés du service de télé IP) et de 419 816 (223 663 abonnés résidentiels et 196 153 abonnés d'affaires), respectivement. Ultérieurement, au T2 2017, la clientèle des services sans fil de Bell reflétait la cession de 104 833 abonnés des services postpayés à TELUS dans le cadre de l'acquisition de MTS par BCE. La clientèle des services sans fil de Bell ce trimestre reflétait également le retrait de 7 268 abonnés (2 450 abonnés des services postpayés et 4 818 abonnés des services prépayés) en raison de la mise hors service du réseau AMRC dans l'Ouest canadien.

(2) À la suite de la révision des comptes clients par un revendeur de services de gros, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse au début du T1 2017 afin de retrancher 3 751 unités non génératrices de produits.

(PERTES) ACTIVATIONS NETTES DE BCE

	T2 2017	T2 2016	% DE VARIATION	CUMUL ANNUUEL 2017	CUMUL ANNUUEL 2016	% DE VARIATION
Abonnés des services sans fil	66 916	44 730	49,6 %	67 588	34 862	93,9 %
<i>Services postpayés</i>	88 611	69 848	26,9 %	124 393	95 653	30,0 %
Abonnés des services Internet haute vitesse	1 407	7 539	(81,3)%	16 396	27 322	(40,0)%
Abonnés des services de télé (télé par satellite et télé IP)	(13 337)	2 101	(734,8)%	(29 000)	12 100	(339,7)%
<i>Service de télé IP</i>	16 427	35 255	(53,4)%	38 829	82 995	(53,2)%
Total pour les services de croissance	54 986	54 370	1,1 %	54 984	74 284	(26,0)%
SAR filaires	(94 959)	(88 825)	(6,9)%	(198 233)	(196 457)	(0,9)%
Total pour tous les services	(39 973)	(34 455)	(16,0)%	(143 249)	(122 173)	(17,3)%

BCE a ajouté 54 986 nouvelles connexions clients nettes pour ses services de croissance au T2 2017, ce qui représente une amélioration de 1,1 % par rapport au T2 2016 et comprend :

- 88 611 abonnés des services sans fil postpayés, chiffre en partie contrebalancé par la perte de 21 695 abonnés des services sans fil prépayés;
- 1 407 abonnés d'Internet haute vitesse;
- la perte de 29 764 abonnés du service de télé par satellite, chiffre en partie contrebalancé par 16 427 connexions clients pour le service de télé IP.

Au premier semestre de l'exercice, BCE a ajouté 54 984 nouveaux abonnés nets des services de croissance, soit une baisse de 26,0 % par rapport au premier semestre de 2016, ce qui comprend :

- 124 393 abonnés des services sans fil postpayés, chiffre en partie contrebalancé par la perte de 56 805 abonnés des services sans fil prépayés;
- 16 396 abonnés d'Internet haute vitesse;
- la perte de 67 829 abonnés du service de télé par satellite, chiffre en partie contrebalancé par 38 829 connexions clients pour le service de télé IP.

Les pertes nettes au chapitre des SAR, de 94 959 au T2 2017 et de 198 233 au premier semestre de 2017, ont augmenté de 6,9 % et de 0,9 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

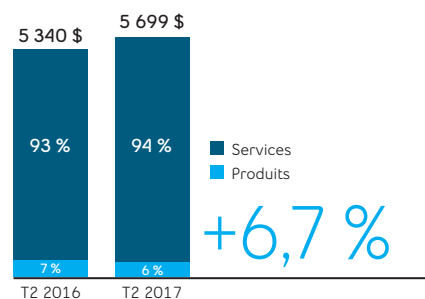
Les connexions clients totales de BCE dans tous les services ont augmenté de 4,8 % au T2 2017 par rapport au T2 de l'exercice précédent, du fait des abonnés acquis de MTS ainsi que de l'augmentation de notre clientèle des services de croissance; cette augmentation a été atténuée par l'érosion continue des SAR filaires traditionnels.

Au 30 juin 2017, les connexions clients de BCE totalisaient 21 923 299 et comprenaient :

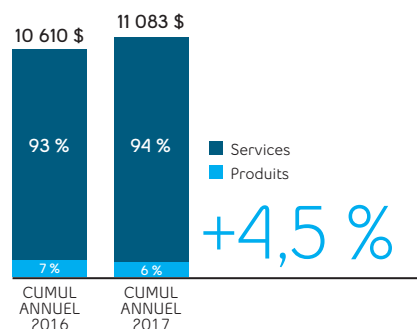
- 8 901 291 abonnés du sans-fil, soit une hausse de 7,5 % par rapport au T2 2016, ce qui inclut 8 126 264 abonnés des services sans fil postpayés, soit une hausse de 8,8 % par rapport à l'exercice précédent;
- 3 718 677 abonnés d'Internet haute vitesse, soit une augmentation de 8,8 % d'un exercice à l'autre;
- 2 824 016 abonnés des services de télé au total, soit une augmentation de 2,7 % par rapport au T2 2016, ce qui inclut 1 481 434 abonnés du service de télé IP, soit une augmentation de 17,0 % d'un exercice à l'autre;
- 6 479 315 abonnés des SAR au total, chiffre stable comparativement à 6 476 683 abonnés au deuxième trimestre de 2016.

2.3 Produits d'exploitation

BCE
Produits
(en millions de dollars)



BCE
Produits
(en millions de dollars)



	T2 2017	T2 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2017	CUMUL ANNUEL 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	1 959	1 735	224	12,9 %	3 773	3 428	345	10,1 %
Services sur fil de Bell	3 121	2 979	142	4,8 %	6 101	5 962	139	2,3 %
Bell Média	796	779	17	2,2 %	1 547	1 520	27	1,8 %
Éliminations intersectorielles	(177)	(153)	(24)	(15,7)%	(338)	(300)	(38)	(12,7)%
Total des produits d'exploitation de BCE	5 699	5 340	359	6,7 %	11 083	10 610	473	4,5 %

BCE

Les produits d'exploitation totaux de BCE ont augmenté de 6,7 % au deuxième trimestre de 2017 et de 4,5 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2016, ce qui est attribuable à la croissance dans nos trois secteurs. Les produits d'exploitation comprennent les produits tirés des services, de 5 335 millions \$ au T2 2017 et de 10 386 millions \$ au premier semestre de l'exercice, en hausse de 7,0 % et de 5,0 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les produits d'exploitation tirés des produits, de 364 millions \$, ont augmenté de 3,4 % au deuxième trimestre de 2017 par rapport à l'exercice précédent. Par contre, au premier semestre de l'exercice, les produits d'exploitation tirés des produits, de 697 millions \$, ont diminué de 2,4 % par rapport à l'exercice précédent.

SERVICES SANS FIL DE BELL

Les produits d'exploitation tirés des Services sans fil de Bell ont augmenté de 12,9 % au T2 2017 et de 10,1 % au premier semestre de 2017 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui est attribuable à l'augmentation des produits tirés des services, de 12,8 % et de 10,4 %, respectivement, qui découle de la hausse du produit moyen par utilisateur (PMU) combiné, de la croissance de notre clientèle d'abonnés des services postpayés et de l'incidence positive de l'acquisition de MTS. La croissance du PMU combiné reflète la proportion accrue d'abonnés des services postpayés parmi notre clientèle totale, la hausse des tarifs mensuels moyens en raison de l'effet des modifications des prix en 2016, ainsi que l'augmentation de la pénétration des téléphones intelligents et le nombre plus élevé d'abonnés des services évolution à long terme (LTE) et LTE Advanced (LTE-A) postpayés au sein de notre clientèle, ce qui a continué de stimuler la croissance de la consommation de données et la demande pour des forfaits offrant plus de données. La croissance des produits tirés des services d'un exercice à l'autre a été atténuée par l'incidence défavorable de la Décision de télécom CRTC 2016-171 (Décision de télécom CRTC 2016-171) rendue par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) le 5 mai 2016 relativement aux politiques d'annulation de 30 jours, dans laquelle il est précisé que les fournisseurs de services doivent accorder des remboursements calculés au prorata en fonction du nombre de jours restants dans le dernier cycle mensuel de facturation après l'annulation du service (certains aspects de cette décision font actuellement l'objet d'une demande de clarification par la Société TELUS Communications (STC) conformément à la *Loi sur les télécommunications* et à la Partie 1 des Règles de pratique du CRTC). La croissance d'un exercice à l'autre des produits tirés des services a également été atténuée par l'adoption plus généralisée des forfaits appels et textos « tout inclus » dont les frais d'utilisation excédentaire sont moindres. Les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 13,9 % au T2 2017 et de 4,5 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la proportion plus importante de téléphones intelligents plus coûteux dans notre chiffre d'affaires et de l'augmentation du nombre de mises à niveau et d'activations brutes, ainsi que de l'incidence positive de l'acquisition de MTS; cette augmentation a été en partie contrebalancée par des offres promotionnelles plus généreuses dans un marché très concurrentiel.

SERVICES SUR FIL DE BELL

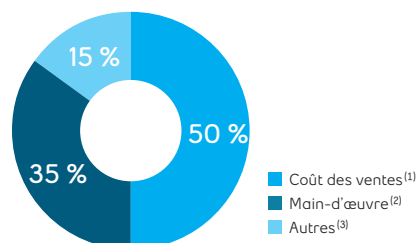
Les produits d'exploitation des Services sur fil de Bell ont augmenté de 4,8 % au T2 2017 et de 2,3 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui reflète une croissance des produits tirés des services de 5,3 % et de 3,0 %, respectivement, contrebalancée en partie par une baisse des produits d'exploitation tirés des produits de 0,8 % et de 5,0 %, respectivement. La croissance des produits tirés des services a été favorisée par les acquisitions de MTS et de Q9 et par l'accroissement de notre clientèle des services Internet et de télé IP, ainsi que par l'augmentation du PMU par foyer. Cette croissance a été atténuée par les fortes pressions exercées par la réglementation découlant des décisions défavorables du CRTC rendues en 2016 concernant les tarifs pour les services Internet haute vitesse de gros groupés et de la Décision de télécom CRTC 2016-171. Par ailleurs, les produits tirés des services sur fil ont subi les pressions exercées par les rabais plus généreux consentis pour l'acquisition d'abonnés et la fidélisation de la clientèle et sur les forfaits de services afin d'égaliser les offres promotionnelles accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution, en plus de l'érosion continue de nos services voix et données traditionnels et de la diminution de notre clientèle d'abonnés du service de télé par satellite. La diminution des produits d'exploitation tirés des produits est principalement imputable à la baisse de la demande des grandes entreprises clientes pour les équipements en raison de la faiblesse du marché et des pressions de la concurrence dans notre marché de gros; cette diminution a été compensée en partie par l'incidence positive de l'acquisition de MTS.

BELL MÉDIA

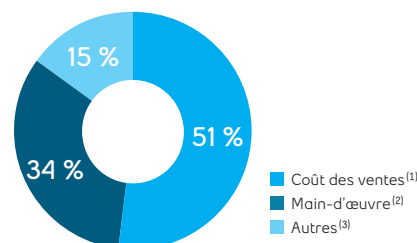
Les produits d'exploitation tirés de Bell Média ont augmenté de 2,2 % au T2 2017 et de 1,8 % au premier semestre de 2017 par rapport aux périodes correspondantes de 2016, dans la foulée de l'augmentation des produits tirés de l'affichage extérieur découlant de la contribution positive des nouveaux contrats obtenus et de l'acquisition de Cieslok Media Ltd. (Cieslok Media) en janvier 2017; cette augmentation a été atténuée par la diminution des produits tirés de la publicité à la télé et à la radio découlant en partie de la faiblesse du marché. Les produits tirés des frais d'abonnement ont augmenté d'un exercice à l'autre en raison de la croissance continue de CraveTV et de la gamme de produits GO de Télé Partout. L'augmentation des produits tirés des frais d'abonnement d'un exercice à l'autre reflète également l'élargissement par Bell Média du service The Movie Network (TMN) en un service national de télé payante en mars 2016, ce qui a été atténué partiellement par l'incidence négative sur les produits tirés de la publicité pour les services de télé traditionnelle de la décision du CRTC d'éliminer la substitution simultanée lors du Super Bowl de la National Football League (NFL).

2.4 Coûts d'exploitation

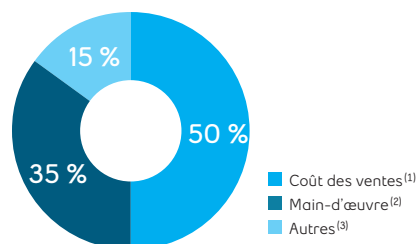
BCE
Profil des coûts d'exploitation
T2 2016



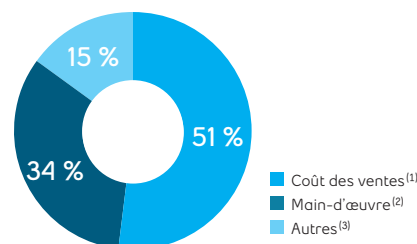
BCE
Profil des coûts d'exploitation
T2 2017



BCE
Profil des coûts d'exploitation
CUMUL ANNUEL 2016



BCE
Profil des coûts d'exploitation
CUMUL ANNUEL 2017



- (1) Le coût des ventes inclut les coûts des appareils mobiles et d'autres équipements vendus, les coûts liés aux réseaux et au contenu ainsi que les paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications.
- (2) Les coûts de la main-d'œuvre (déduction faite des coûts inscrits à l'actif) incluent les salaires et impôts et avantages connexes, le coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et les autres coûts de la main-d'œuvre, y compris les coûts liés aux entrepreneurs et à l'impartition.
- (3) Les autres coûts d'exploitation incluent les frais relatifs à la commercialisation, à la publicité et aux commissions de vente, les créances douteuses, les taxes autres que l'impôt sur le résultat, les coûts relatifs aux TI, les honoraires ainsi que les loyers.

	T2 2017	T2 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2017	CUMUL ANNUEL 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	(1 108)	(963)	(145)	(15,1)%	(2 104)	(1 895)	(209)	(11,0)%
Services sur fil de Bell	(1 815)	(1 706)	(109)	(6,4)%	(3 533)	(3 432)	(101)	(2,9)%
Bell Média	(572)	(556)	(16)	(2,9)%	(1 189)	(1 152)	(37)	(3,2)%
Éliminations intersectorielles	177	153	24	15,7 %	338	300	38	12,7 %
Total des coûts d'exploitation de BCE	(3 318)	(3 072)	(246)	(8,0)%	(6 488)	(6 179)	(309)	(5,0)%

BCE

Le total des coûts d'exploitation de BCE a augmenté de 8,0 % au T2 2017 et de 5,0 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2016, en raison de la hausse des coûts dans nos trois secteurs.

SERVICES SANS FIL DE BELL

Les coûts d'exploitation des Services sans fil de Bell ont augmenté de 15,1 % au T2 2017 et de 11,0 % pour le premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2016, ce qui est imputable aux éléments suivants :

- les dépenses accrues relatives à la fidélisation de la clientèle découlant des offres promotionnelles plus généreuses consenties en raison d'un marché concurrentiel, de la proportion accrue de téléphones intelligents haut de gamme que nous offrons lors de mises à niveau et du volume plus élevé de mises à niveau subventionnées;
- les coûts plus élevés relatifs à l'acquisition d'abonnés reflétant des offres promotionnelles plus généreuses en raison d'un marché concurrentiel, des ventes accrues de téléphones intelligents haut de gamme, une proportion plus importante d'activations brutes de services postpayés dans l'ensemble de nos activations et un nombre plus élevé d'activations brutes d'un exercice à l'autre;
- l'acquisition de MTS;
- l'augmentation des coûts d'exploitation des réseaux découlant de l'utilisation accrue des réseaux LTE et LTE-A;
- la hausse des coûts de la main-d'œuvre en vue de soutenir la croissance de l'entreprise.

SERVICES SUR FIL DE BELL

Les coûts d'exploitation des Services sur fil de Bell ont augmenté de 6,4 % au T2 2017 et de 2,9 % au premier semestre de 2017 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, par suite de ce qui suit :

- les acquisitions de MTS et de Q9;
- l'augmentation des paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications en raison de l'augmentation des ventes de minutes de conversations interurbaines internationales dans notre marché de gros;
- l'augmentation des frais de commercialisation dans notre marché de détail pour soutenir l'acquisition d'abonnés;
- l'augmentation des coûts liés au parc de véhicules occasionnée par la hausse des dépenses en carburant et pour la remise à neuf.

Ces facteurs ont été partiellement compensés par :

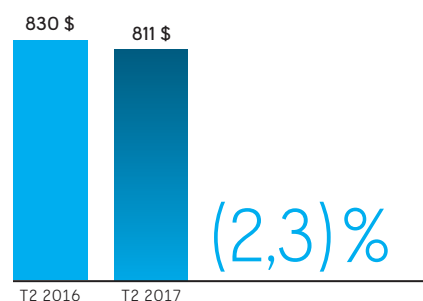
- la diminution des coûts de la main-d'œuvre attribuable à la réduction de l'effectif et aux économies réalisées sur les contrats avec les fournisseurs;
- la diminution au chapitre de la dotation à la provision pour créances douteuses.

BELL MÉDIA

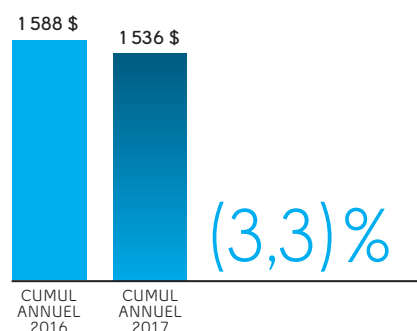
Les coûts d'exploitation de Bell Média ont augmenté de 2,9 % au deuxième trimestre de 2017 et de 3,2 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse des coûts relatifs à la programmation et au contenu principalement associés à l'élargissement continu de CraveTV et de la télé payante, ainsi que des charges additionnelles liées à l'acquisition de Cieslok Media et à l'exécution des nouveaux contrats pour l'affichage extérieur. Cette augmentation des coûts d'exploitation a été atténuée par la diminution des coûts de la main-d'œuvre et des frais de commercialisation.

2.5 Bénéfice net

BCE
Bénéfice net
(en millions de dollars)



BCE
Bénéfice net
(en millions de dollars)

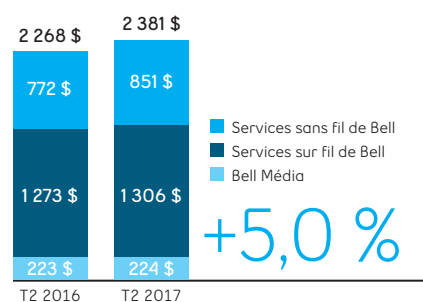


Le bénéfice net a diminué de 2,3 % au deuxième trimestre de 2017 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation du montant net au titre de la dotation aux amortissements, de la diminution des autres produits et de l'augmentation des charges financières; cette diminution a été partiellement compensée par la hausse du BAIIA ajusté, la croissance des produits des activités ordinaires ayant largement compensé l'augmentation des coûts d'exploitation. La diminution du bénéfice net d'un exercice à l'autre a également été atténuée par la baisse des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres ainsi que par la diminution de l'impôt sur le résultat.

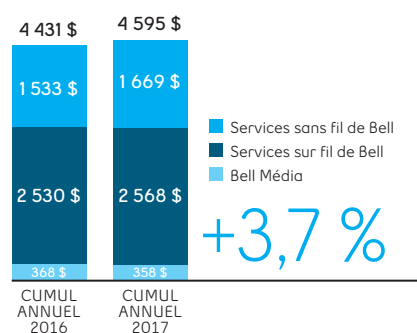
Depuis le début de l'exercice, le bénéfice net de 1 536 millions \$ a diminué de 3,3 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation du montant net au titre de la dotation aux amortissements, de la hausse des charges financières, de la diminution des autres produits et de l'augmentation des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres découlant principalement de l'acquisition de MTS. Cette diminution a été partiellement compensée par une hausse du BAIIA ajusté, la croissance des produits des activités ordinaires ayant largement compensé l'augmentation des coûts d'exploitation, et par la diminution de l'impôt sur le résultat.

2.6 BAIIA ajusté

BCE
BAIIA ajusté
(en millions de dollars)



BCE
BAIIA ajusté
(en millions de dollars)



	T2 2017	T2 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2017	CUMUL ANNUEL 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	851	772	79	10,2 %	1 669	1 533	136	8,9 %
Services sur fil de Bell	1 306	1 273	33	2,6 %	2 568	2 530	38	1,5 %
Bell Média	224	223	1	0,4 %	358	368	(10)	(2,7)%
Total du BAIIA ajusté de BCE	2 381	2 268	113	5,0 %	4 595	4 431	164	3,7 %
Marge du BAIIA ajusté de BCE	41,8 %	42,5 %		(0,7)%	41,5 %	41,8 %		(0,3)%

BCE

Le BAIIA ajusté de BCE a augmenté de 5,0 % au T2 2017 par rapport au T2 2016, ce qui découle de la croissance dans nos trois secteurs. Au premier semestre de l'exercice, le BAIIA ajusté de BCE a augmenté de 3,7 % par rapport à 2016, soutenu par la croissance dans nos secteurs Services sur fil de Bell et Services sans fil de Bell, en partie atténuée par une diminution dans notre secteur Bell Média. Ainsi, la marge du BAIIA ajusté s'est établie à 41,8 % au T2 2017 et à 41,5 % au premier semestre de l'exercice, ce qui représente une diminution de 0,7 % et de 0,3 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2016.

La croissance du BAIIA ajusté découle de l'effet de la progression des produits tirés de nos services en raison de la croissance des produits tirés des services sans fil, Internet, de télé IP et des médias, ainsi que de la contribution positive des acquisitions de MTS et de Q9. Cette augmentation a été atténuée par les fortes pressions exercées par la réglementation, l'érosion continue des produits tirés de nos services de télé par satellite et voix et données traditionnels, les investissements accrus dans la fidélisation de la clientèle et l'acquisition d'abonnés dans le sans-fil, ainsi que la hausse des coûts relatifs à la programmation et au contenu dans notre secteur Bell Média.

SERVICES SANS FIL DE BELL

Le BAIIA ajusté des Services sans fil de Bell a progressé de 10,2 % au T2 2017 et de 8,9 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2016, ce qui découle de l'effet de la progression des produits d'exploitation résultant de l'accroissement continu du PMU combiné et de la clientèle d'abonnés ainsi que de la contribution positive au BAIIA ajusté de l'acquisition de MTS, ce qui a largement compensé l'augmentation d'un exercice à l'autre des charges d'exploitation découlant principalement des investissements accrus dans la fidélisation de la clientèle et l'acquisition d'abonnés. Ainsi, la marge du BAIIA ajusté, en fonction des produits d'exploitation tirés des services sans fil, s'est établie à 46,6 % et à 47,1 % au T2 2017 et depuis le début de l'exercice, respectivement, ce qui représente une diminution par rapport à 47,7 % et à 47,8 % aux périodes correspondantes respectives de l'exercice précédent.

SERVICES SUR FIL DE BELL

Le BAIIA ajusté des Services sur fil de Bell a augmenté de 2,6 % au T2 2017 et de 1,5 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2016, ce qui découle des acquisitions de MTS et de Q9 ainsi que de la croissance des produits tirés de nos activités dans les services Internet et de télé IP. Cette augmentation a été atténuée par les fortes pressions exercées par la réglementation et l'érosion continue des produits tirés des services de télé par satellite et des services voix et données traditionnels, qui génèrent des marges plus élevées, ainsi que par les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix et le resserrement des dépenses des clients dans nos marchés d'affaires.

BELL MÉDIA

Le BAIIA ajusté de Bell Média a augmenté de 0,4 % au T2 2017 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, la croissance des produits d'exploitation combinée aux économies de coûts de main-d'œuvre et de frais de commercialisation ayant largement compensé la hausse des coûts relatifs à la programmation et au contenu. Cependant, depuis le début de l'exercice, ces facteurs ont été plus que contrebalancés par l'effet des pressions sur les produits tirés de la publicité découlant principalement de l'incidence négative de la décision du CRTC d'éliminer la substitution simultanée lors du Super Bowl de la NFL, ce qui a entraîné une baisse de 2,7 % d'un exercice à l'autre au premier semestre de l'exercice.

2.7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres

2017

Les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, de 36 millions \$ au deuxième trimestre de 2017 et de 120 millions \$ depuis le début de l'exercice, comprenaient :

- des coûts liés aux indemnités de départ de 16 millions \$ au T2 2017 et de 47 millions \$ depuis le début de l'exercice résultant de départs au titre des initiatives en matière de réduction de la main-d'œuvre;
- des coûts liés aux acquisitions et autres de 20 millions \$ au T2 2017 et de 73 millions \$ depuis le début de l'exercice, y compris les coûts de transaction, dont les frais juridiques et les frais de services de conseil en finance, liés aux acquisitions effectuées ou possibles, les indemnités de départ d'employés et les coûts relatifs à l'intégration qui se rapportent à l'acquisition de MTS, de même que la perte subie à la vente de licences de spectre à Xplornet Communications Inc. au T1 2017.

2016

Les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, de 57 millions \$ au deuxième trimestre de 2016 et de 99 millions \$ depuis le début de l'exercice, comprenaient :

- des coûts liés aux indemnités de départ de 35 millions \$ au T2 2016 et de 57 millions \$ depuis le début de l'exercice résultant de départs au titre des initiatives en matière de réduction de la main-d'œuvre;
- des coûts liés aux acquisitions et autres de 22 millions \$ au T2 2016 et de 42 millions \$ depuis le début de l'exercice, y compris les coûts de transaction, dont les frais juridiques et les frais de services de conseil en finance, liés aux acquisitions effectuées ou possibles, ainsi que les indemnités de départ d'employés et les coûts relatifs à l'intégration qui se rapportent à la privatisation de Bell Aliant Inc.

2.8 Amortissements

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'amortissement des immobilisations corporelles au deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice 2017 représente une augmentation de 56 millions \$ et de 39 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2016, en raison principalement de l'acquisition de MTS et d'un volume accru d'immobilisations amortissables, car nous avons continué d'investir dans nos réseaux à large bande et sans fil ainsi que dans notre service de télé IP. Cette augmentation a été partiellement compensée par la diminution de l'amortissement des immobilisations corporelles découlant d'une augmentation de l'estimation de la durée d'utilité de certains actifs par suite de notre processus annuel permanent d'évaluation. Les modifications de la durée d'utilité ont été appliquées prospectivement avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2017 et ne devraient pas avoir d'incidence importante sur nos états financiers.

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'amortissement des immobilisations incorporelles au deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice 2017 représente une augmentation de 55 millions \$ et de 91 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2016, en raison principalement de l'acquisition de MTS et du volume accru d'immobilisations.

2.9 Charges financières

CHARGE D'INTÉRÊTS

La charge d'intérêts au deuxième trimestre de 2017 et depuis le début de l'exercice 2017 a augmenté de 21 millions \$ et de 36 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, principalement en raison des niveaux d'endettement moyens plus élevés imputables en partie à l'acquisition de MTS, situation partiellement contrebalancée par la diminution des taux d'intérêt moyens.

INTÉRÊTS LIÉS AUX OBLIGATIONS AU TITRE DES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Les intérêts liés à nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi sont fondés sur les conditions du marché au début de l'exercice. Le 1^{er} janvier 2017, le taux d'actualisation était de 4,0 %, comparativement à 4,2 % le 1^{er} janvier 2016.

Au deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice 2017, les intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi ont diminué de 3 millions \$ et de 5 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison d'une obligation nette moindre au titre des avantages postérieurs à l'emploi au début de l'exercice.

Les effets des changements des conditions de marché survenant au cours de l'exercice sont constatés dans les autres éléments du résultat global (AERG).

2.10 Autres (charges) produits

2017

Les autres charges de 1 million \$ au deuxième trimestre de 2017 comprennent les pertes sur la mise hors service et la cession d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles, partiellement compensées par le produit découlant de nos participations mises en équivalence.

Les autres produits de 16 millions \$ depuis le début de l'exercice 2017 comprennent le produit découlant de nos participations mises en équivalence et les profits liés à la valeur de marché sur des dérivés utilisés comme couvertures économiques de la rémunération fondée sur des actions, et ont été partiellement contrebalancés par les pertes sur la mise hors service et la cession d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles ainsi que par les pertes sur placements.

2016

Les autres produits de 41 millions \$ au deuxième trimestre de 2016 comprennent les profits liés à la valeur de marché sur des dérivés utilisés comme couvertures économiques de la rémunération fondée sur des actions, et ont été partiellement contrebalancés par les pertes liées à la valeur de marché sur des dérivés utilisés comme couvertures économiques des achats libellés en dollars américains.

Les autres produits de 64 millions \$ depuis le début de l'exercice 2016 comprennent les profits sur placements et les profits liés à la valeur de marché sur des dérivés utilisés comme couvertures économiques de la rémunération fondée sur des actions, et ont été partiellement contrebalancés par les pertes liées à la valeur de marché sur des dérivés utilisés comme couvertures économiques des achats libellés en dollars américains et par les coûts liés au remboursement anticipé de la dette.

2.11 Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat au deuxième trimestre de 2017 a diminué de 18 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la diminution du bénéfice imposable.

L'impôt sur le résultat depuis le début de l'exercice 2017 a diminué de 14 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la diminution du bénéfice imposable; cette diminution a été partiellement contrebalancée par la valeur moins élevée du règlement favorable de positions fiscales incertaines en 2017 par rapport à 2016.

2.12 Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et BPA

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 762 millions \$ au deuxième trimestre de 2017 a diminué de 16 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation du montant net au titre de la dotation aux amortissements, de la baisse des autres produits et de l'augmentation des charges financières; cette diminution a été partiellement compensée par une hausse du BAIIA ajusté, l'augmentation des produits des activités ordinaires ayant largement compensé l'augmentation des coûts d'exploitation. La diminution d'un exercice à l'autre du bénéfice net a également été atténuée par la baisse des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres et par la diminution de l'impôt sur le résultat.

Depuis le début de l'exercice, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 1 441 millions \$ a diminué de 44 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation du montant net au titre de la dotation aux amortissements, de l'augmentation des charges financières, de la baisse des autres produits et de l'augmentation des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres principalement en raison de l'acquisition de MTS. Cette diminution a été partiellement compensée par une hausse du BAIIA ajusté, l'augmentation des produits des activités ordinaires ayant largement contrebalancé l'augmentation des coûts d'exploitation, et par la diminution de l'impôt sur le résultat.

Le BPA de BCE, de 0,84 \$ au T2 2017 et de 1,62 \$ depuis le début de l'exercice 2017, a diminué de 0,05 \$ et de 0,09 \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation de BCE a augmenté principalement par suite des actions émises dans le cadre de l'acquisition de MTS, ce qui a accru la dilution du BPA par rapport au T2 2016 et au cumul annuel de 2016.

À l'exclusion de l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des (pertes nettes) profits nets sur placements, des charges pour perte de valeur et des coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette, le bénéfice net ajusté au deuxième trimestre de 2017 s'est établi à 792 millions \$, soit 0,88 \$ par action ordinaire, comparativement à 824 millions \$, soit 0,94 \$ par action ordinaire, à la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté au premier semestre de 2017 s'est établi à 1 550 millions \$, soit 1,75 \$ par action ordinaire, comparativement à 1 558 millions \$, soit 1,79 \$ par action ordinaire, au premier semestre de 2016.

3 Analyse des secteurs d'activité

3.1 Services sans fil de Bell

Principaux faits récents touchant nos activités

LE RÉSEAU LTE DE BELL MOBILITÉ EST LE PREMIER EN AMÉRIQUE DU NORD CAPABLE D'OFFRIR LE SERVICE QUADRIBANDE

Bell Mobilité Inc. (Bell Mobilité) a annoncé le 20 avril 2017 que son réseau LTE est le premier en Amérique du Nord capable d'offrir un service LTE-A quadribande, ce qui permet à ses clients de profiter des vitesses de transmission de données mobiles les plus rapides qui soient. Également connue sous le nom d'agrégation de porteuses à quatre bandes, la technologie quadribande fait appel aux multiples bandes du spectre sans fil afin de porter les vitesses supérieures de transmission de données mobiles du réseau LTE-A tribande de 335 mégabits par seconde (Mbps) (vitesses de téléchargement moyennes attendues de 12 à 100 Mbps) à 550 Mbps (vitesses de téléchargement moyennes attendues de 18 à 150 Mbps). Combiné à la technologie MAQ-256 (modulation d'amplitude en quadrature) améliorée, le réseau LTE-A quadribande de Bell peut maintenant offrir des vitesses de transmission de données mobiles pouvant atteindre 750 Mbps, avec des vitesses moyennes attendues de 25 à 220 Mbps, dans des zones choisies de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. En outre, le meilleur réseau national du Canada, maintenant jusqu'à deux fois plus rapide, est offert dans 47 marchés répartis dans 8 provinces. Les utilisateurs des nouveaux téléphones intelligents Samsung Galaxy S8 et S8+ sont les premiers à profiter de ces vitesses offertes par le réseau.

VIRGIN MOBILE CLASSÉE AU PREMIER RANG POUR LA SATISFACTION DES CLIENTS ENVERS LE SERVICE

Virgin Mobile Canada (Virgin Mobile) a été classée au premier rang pour ce qui est de la satisfaction globale des clients envers le service dans l'étude réalisée en 2017 par J. D. Power sur le service à la clientèle offert par les fournisseurs canadiens de services sans fil. Dans le cadre de cette étude, plus de 5 500 clients canadiens des services sans fil ont répondu à un sondage en ligne au sujet de leur expérience quant au service offert au téléphone, dans les magasins et en ligne. Virgin Mobile a obtenu le meilleur score, soit 801 points (sur une échelle de 1 000 points), s'illustrant particulièrement dans les catégories « magasins », « centres d'appels » et « service en ligne ».

BELL MOBILITÉ ET ASTRAL AFFICHAGE FONT ÉQUIPE POUR AMÉLIORER LE RÉSEAU SANS FIL

L'équipe réseau de Bell installe présentement des minipylônes de transmission sans fil, désignés sous le nom de « microcellules », sur des panneaux publicitaires d'Astral Affichage dans 10 emplacements du grand Toronto. Ces microcellules accroîtront la capacité du réseau dans les zones à volume élevé en vue d'accélérer la navigation et de réduire les taux d'appels rompus durant les heures de pointe, ce qui contribuera à améliorer la performance du réseau mobile LTE de Bell. Des dispositifs similaires installés en 2015 se sont avérés très avantageux en faisant dévier, au besoin, le trafic réseau des stations cellulaires habituelles. Le fait d'utiliser les panneaux d'Astral Affichage permet d'installer les microcellules plus rapidement et à moindre coût, ce qui constitue un excellent exemple de synergie entre unités d'affaires de Bell.

POSITION DE LEADER DANS L'INTERNET DES OBJETS

Bell joue un rôle de leader dans le secteur en pleine croissance de l'Internet des objets (IdO), qui permet l'interconnexion d'une gamme d'appareils et d'applications pour transmettre et recevoir des données. Parmi ces applications, mentionnons les véhicules connectés, les services des villes intelligentes, les compteurs intelligents, la géolocalisation d'actifs, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la surveillance des systèmes de sécurité et des alarmes, le transport et la logistique et les accessoires prêt-à-porter pour les soins de santé, l'accessibilité et d'autres applications.

- Le 30 mai 2017, Bell MTS a lancé le programme Innovations en agriculture à l'Université du Manitoba. Ce programme inédit offre aux étudiants la possibilité de développer des technologies d'IdO pour les domaines de l'agriculture et des services d'alimentation.
- Le 8 juin 2017, Bell a conclu une entente avec Hyundai AutoEver Telematics America (HATA), une filiale de Hyundai Motor Group, afin d'offrir une gamme de services télématiques connectés, y compris des solutions de sécurité, de sûreté, de diagnostic et d'infodivertissement, dans certains véhicules Hyundai et Kia sur le réseau mobile national de Bell.

En outre, Bell a l'intention de lancer un réseau LTE catégorie M1 (LTE-M) en 2018 afin de soutenir la croissance rapide de l'utilisation d'appareils IdO sur les réseaux étendus au Canada. LTE-M accroît l'efficacité opérationnelle des appareils IdO en réduisant considérablement la consommation d'énergie et en améliorant la couverture sous terre ou dans d'autres endroits difficiles d'accès.

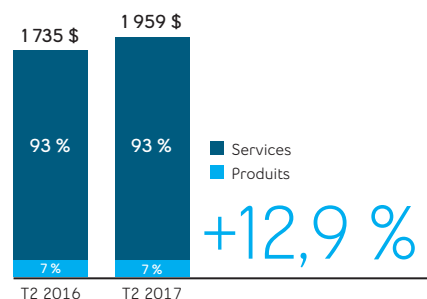
Analyse de la performance financière

FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE EN 2017

Services sans fil de Bell

Produits

(en millions de dollars)



Services sans fil de Bell

BAlIA ajusté

(en millions de dollars)

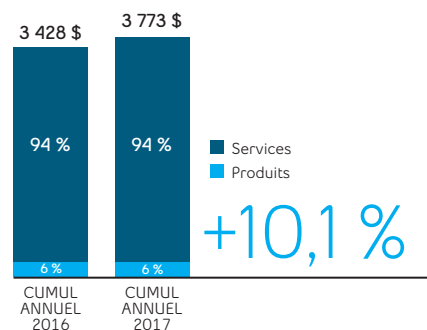
(BAlIA ajusté en pourcentage des produits tirés des services)



Services sans fil de Bell

Produits

(en millions de dollars)



Services sans fil de Bell

BAlIA ajusté

(en millions de dollars)

(BAlIA ajusté en pourcentage des produits tirés des services)



Croissance des abonnés des services postpayés⁽¹⁾

+8,8 %

T2 2017 vs T2 2016

Activations nettes des services postpayés

88 611

au T2 2017

Taux de désabonnement des services postpayés

au T2 2017

1,08 %

Amélioration de 0,07 pt vs T2 2016

PMU combiné

par mois

au T2 2017 : 67,28 \$

au T2 2016 : 64,32 \$

+4,6 %

(1) En raison de l'acquisition de MTS le 17 mars 2017, notre clientèle d'abonnés des services sans fil au T1 2017 a augmenté de 476 932 (418 427 abonnés des services postpayés). Ultérieurement, au T2 2017, la clientèle des services sans fil de Bell reflétait la cession de 104 833 abonnés des services postpayés à TELUS dans le cadre de l'acquisition de MTS par BCE. La clientèle des services sans fil de Bell ce trimestre reflétait également le retrait de 7 268 abonnés (2 450 abonnés des services postpayés et 4 818 abonnés des services prépayés) en raison de la mise hors service du réseau AMRC dans l'Ouest canadien.

RÉSULTATS DES SERVICES SANS FIL DE BELL

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	T2 2017	T2 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2017	CUMUL ANNUEL 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Produits tirés des services externes	1 818	1 610	208	12,9 %	3 523	3 189	334	10,5 %
Produits intersectoriels tirés des services	10	10	–	–	20	19	1	5,3 %
Total des produits d'exploitation tirés des services	1 828	1 620	208	12,8 %	3 543	3 208	335	10,4 %
Produits d'exploitation tirés des produits externes	129	114	15	13,2 %	228	218	10	4,6 %
Produits d'exploitation intersectoriels tirés des produits	2	1	1	100,0 %	2	2	–	–
Total des produits d'exploitation tirés des produits	131	115	16	13,9 %	230	220	10	4,5 %
Total des produits tirés des Services sans fil de Bell	1 959	1 735	224	12,9 %	3 773	3 428	345	10,1 %

Les produits d'exploitation tirés des Services sans fil de Bell ont augmenté de 12,9 % au T2 2017 et de 10,1 % au premier semestre de 2017 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, dans la foulée de la progression des produits tirés des services ainsi que des produits d'exploitation tirés des produits.

- Les produits tirés des services ont augmenté de 12,8 % au trimestre considéré et de 10,4 % depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2016, ce qui découle de la croissance du PMU combiné, de l'accroissement de la clientèle d'abonnés des services postpayés et de la contribution positive de l'acquisition de MTS. La croissance du PMU combiné reflète la proportion accrue d'abonnés des services postpayés parmi notre clientèle totale, la hausse des tarifs mensuels moyens en raison de l'effet des initiatives en matière de modification des prix en 2016 et l'augmentation de la pénétration des téléphones intelligents, ainsi que le nombre plus élevé d'abonnés des services LTE et LTE-A postpayés au sein de notre clientèle, ce qui a continué de stimuler la croissance de la consommation de données et la demande pour des forfaits offrant plus de données. La croissance des produits tirés des services d'un exercice à l'autre a été atténuée par l'incidence défavorable de la Décision de télécom CRTC 2016-171 et l'adoption plus généralisée des forfaits appels et textos « tout inclus » entraînant des frais d'utilisation excédentaire moindres.
- Les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 13,9 % au T2 2017 et de 4,5 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la proportion plus importante de téléphones intelligents plus coûteux dans notre chiffre d'affaires et de l'augmentation du nombre de mises à niveau et d'activations brutes, ainsi que de l'incidence positive de l'acquisition de MTS; cette augmentation a été en partie contrebalancée par des offres promotionnelles plus généreuses dans un marché très concurrentiel.

COÛTS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T2 2017	T2 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2017	CUMUL ANNUEL 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Coûts d'exploitation	(1 108)	(963)	(145)	(15,1)%	(2 104)	(1 895)	(209)	(11,0)%
BAIIA ajusté	851	772	79	10,2 %	1 669	1 533	136	8,9 %
Marge du BAIIA ajusté totale	43,4 %	44,5 %		(1,1)%	44,2 %	44,7 %		(0,5)%
Marge du BAIIA ajusté (produits tirés des services)	46,6 %	47,7 %		(1,1)%	47,1 %	47,8 %		(0,7)%

Les coûts d'exploitation des Services sans fil de Bell ont augmenté de 15,1 % au T2 2017 et de 11,0 % depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2016, ce qui est imputable aux éléments suivants :

- les dépenses accrues relatives à la fidélisation de la clientèle découlant des offres promotionnelles plus généreuses consenties en raison d'un marché concurrentiel, de la proportion accrue de téléphones intelligents haut de gamme que nous offrons lors de mises à niveau et du volume plus élevé de mises à niveau subventionnées;
- les coûts plus élevés relatifs à l'acquisition d'abonnés reflétant des offres promotionnelles plus généreuses en raison d'un marché concurrentiel, des ventes accrues de téléphones intelligents haut de gamme, une proportion plus importante d'activations brutes de services postpayés dans l'ensemble de nos activations et un nombre plus élevé d'activations brutes d'un exercice à l'autre;
- l'acquisition de MTS;
- l'augmentation des coûts d'exploitation des réseaux découlant de l'utilisation accrue des réseaux LTE et LTE-A;
- la hausse des coûts de la main-d'œuvre en vue de soutenir la croissance de l'entreprise.

Le BAIIA ajusté des Services sans fil de Bell a progressé de 10,2 % au T2 2017 et de 8,9 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui est attribuable à l'effet de la progression des produits d'exploitation résultant de l'accroissement continu du PMU combiné et de la clientèle d'abonnés ainsi qu'à la contribution positive au BAIIA ajusté de l'acquisition de MTS, ce qui a largement compensé l'augmentation d'un exercice à l'autre des charges d'exploitation découlant principalement des investissements accrues dans la fidélisation de la clientèle et l'acquisition d'abonnés. Ainsi, la marge du BAIIA ajusté, en fonction des produits d'exploitation tirés des services sans fil, s'est établie à 46,6 % et à 47,1 % au T2 2017 et depuis le début de l'exercice, respectivement, ce qui représente une diminution par rapport à 47,7 % et à 47,8 % aux périodes correspondantes respectives de l'exercice précédent.

DONNÉES OPÉRATIONNELLES DES SERVICES SANS FIL DE BELL

	T2 2017	T2 2016	VARIATION	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2017	CUMUL ANNUEL 2016	VARIATION	% DE VARIATION
PMU combiné (\$/mois)	67,28	64,32	2,96	4,6 %	66,48	63,67	2,81	4,4 %
Activations brutes	403 418	379 233	24 185	6,4 %	751 870	710 856	41 014	5,8 %
Services postpayés	339 392	316 977	22 415	7,1 %	636 008	592 392	43 616	7,4 %
Services prépayés	64 026	62 256	1 770	2,8 %	115 862	118 464	(2 602)	(2,2)%
Activations (pertes) nettes	66 916	44 730	22 186	49,6 %	67 588	34 862	32 726	93,9 %
Services postpayés	88 611	69 848	18 763	26,9 %	124 393	95 653	28 740	30,0 %
Services prépayés	(21 695)	(25 118)	3 423	13,6 %	(56 805)	(60 791)	3 986	6,6 %
Taux de désabonnement combiné (%) (moyen par mois)	1,27 %	1,35 %		0,08 %	1,31 %	1,37 %		0,06 %
Services postpayés	1,08 %	1,15 %		0,07 %	1,12 %	1,15 %		0,03 %
Services prépayés	3,19 %	3,21 %		0,02 %	3,24 %	3,32 %		0,08 %
Abonnés ⁽¹⁾	8 901 291	8 280 693	620 598	7,5 %	8 901 291	8 280 693	620 598	7,5 %
Services postpayés ⁽¹⁾	8 126 264	7 471 069	655 195	8,8 %	8 126 264	7 471 069	655 195	8,8 %
Services prépayés	775 027	809 624	(34 597)	(4,3)%	775 027	809 624	(34 597)	(4,3)%

(1) En raison de l'acquisition de MTS le 17 mars 2017, notre clientèle d'abonnés des services sans fil au T1 2017 a augmenté de 476 932 (418 427 abonnés des services postpayés). Ultérieurement, au T2 2017, la clientèle des services sans fil de Bell reflétait la cession de 104 833 abonnés des services postpayés à TELUS dans le cadre de l'acquisition de MTS par BCE. La clientèle des services sans fil de Bell ce trimestre reflétait également le retrait de 7 268 abonnés (2 450 abonnés des services postpayés et 4 818 abonnés des services prépayés) en raison de la mise hors service du réseau AMRC dans l'Ouest canadien.

Le PMU combiné de 67,28 \$ a augmenté de 4,6 % au T2 2017 et de 4,4 % pour le premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2016. Cette augmentation reflète la proportion plus importante d'abonnés des services postpayés parmi notre clientèle totale, l'augmentation du PMU des services postpayés découlant de l'effet des modifications des prix en 2016, ainsi que la proportion accrue d'abonnés des services postpayés utilisant un téléphone intelligent et d'autres appareils de transmission de données dans notre clientèle totale, ce qui a stimulé la demande pour des forfaits offrant plus de données en raison de la consommation croissante des services de données, comme le courriel, la navigation sur le Web, le réseautage social, les services bancaires mobiles, la messagerie texte, la télé mobile, la messagerie photo et vidéo, et des services de divertissement, comme la vidéo en continu, le téléchargement de musique et les jeux. La croissance du PMU a également été favorablement touchée par la consommation accrue de données en raison des vitesses plus élevées favorisées par l'expansion continue de nos réseaux de quatrième génération (4G) LTE et LTE-A. La croissance du PMU combiné a été ralentie par l'incidence négative de la Décision de télécom CRTC 2016-171 ainsi que par l'incidence défavorable des forfaits offrant plus de données, des appels locaux et interurbains illimités et de la plus grande diversité de forfaits à partager.

Le total des activations brutes dans le sans-fil a augmenté de 6,4 % au T2 2017 et de 5,8 % depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui reflète l'augmentation du nombre d'activations brutes de services postpayés tant au T2 2017 qu'au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les activations brutes de services prépayés ont également augmenté au T2 2017 par rapport au T2 2016, tandis qu'elles ont légèrement diminué pour le premier semestre de l'exercice par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

- Les activations brutes de services postpayés ont augmenté de 7,1 % au T2 2017 et de 7,4 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2016, du fait de l'activité plus intense sur le marché et de l'acquisition de MTS.
- Les activations brutes de services prépayés ont augmenté de 2,8 % au deuxième trimestre de 2017 en raison de l'acquisition de MTS. La baisse de 2,2 % depuis le début de l'exercice reflète le fait que nous continuons de cibler davantage les acquisitions dans les services postpayés.

Le taux de désabonnement combiné dans le sans-fil a diminué de 0,08 % pour s'établir à 1,27 % au deuxième trimestre de 2017 et de 0,06 % pour s'établir à 1,31 % depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2016, ce qui reflète les améliorations du taux de désabonnement tant des services postpayés que des services prépayés.

- Le taux de désabonnement des services postpayés a diminué de 0,07 % pour s'établir à 1,08 % au T2 2017 et de 0,03 % pour s'établir à 1,12 % au premier semestre de l'exercice, en raison de l'incidence positive de notre investissement constant dans la fidélisation de la clientèle et de l'amélioration de l'expérience client.
- Le taux de désabonnement des services prépayés a diminué de 0,02 % pour s'établir à 3,19 % au trimestre considéré et de 0,08 % pour s'établir à 3,24 % depuis le début de l'exercice, en raison de la diminution des désactivations d'abonnés d'un exercice à l'autre.

Les activations nettes de services postpayés ont augmenté de 26,9 % au T2 2017 et de 30,0 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui découle de l'augmentation des activations brutes, contrebalancée en partie par l'augmentation des désactivations d'abonnés.

Les pertes nettes d'abonnés des services prépayés ont diminué de 13,6 % au deuxième trimestre de 2017 et de 6,6 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2016, en raison du nombre moindre de désactivations d'abonnés d'un exercice à l'autre.

La clientèle des services sans fil au 30 juin 2017 totalisait 8 901 291 abonnés, y compris les 476 932 abonnés (418 427 abonnés des services postpayés) acquis le 17 mars 2017 par suite de l'acquisition de MTS, ce qui représente une augmentation de 7,5 % depuis la fin du deuxième trimestre de 2016. Ultérieurement, au T2 2017, la clientèle des services sans fil de Bell reflétait la cession de 104 833 abonnés des services postpayés à TELUS dans le cadre de l'acquisition de MTS par BCE ainsi que le retrait de 7 268 abonnés (2 450 abonnés des services postpayés et 4 818 abonnés des services prépayés) en raison de la mise hors service du réseau AMRC dans l'Ouest canadien. La proportion des abonnés des Services sans fil de Bell ayant choisi les services postpayés a augmenté pour s'établir à 91 % au T2 2017, contre 90 % au T2 2016.

Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2016 de BCE, mises à jour ou complétées dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2017 de BCE et dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes et les hypothèses mentionnées dans chacune des analyses des autres secteurs d'activité fournies dans la présente rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, ainsi que les hypothèses relatives à l'économie et au marché mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion.

- Le maintien de notre part du marché des ajouts nets d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil pour les entreprises titulaires.
- L'adoption continue des téléphones intelligents, des tablettes et des applications de données, ainsi que l'introduction d'un plus grand nombre d'appareils 4G LTE et de nouveaux services de données.
- L'augmentation des dépenses relatives à l'acquisition d'abonnés et à la fidélisation de la clientèle, en raison de la hausse des coûts des combinés et d'un nombre plus élevé de mises à niveau des appareils, ce qui reflète un nombre plus important d'abonnés qui n'ont plus de contrat, en raison de la durée plus courte des contrats de deux ans.
- Une croissance du PMU combiné, stimulée par une proportion accrue d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones intelligents, une consommation croissante de données sur les réseaux 4G LTE et LTE-A et la hausse des tarifs d'accès découlant de la modification des prix effectuée en 2016.
- L'achèvement de la construction du réseau LTE, qui couvre 99 % de la population canadienne, et l'expansion de la couverture du réseau LTE-A à environ 87 % de la population canadienne, incluant le Manitoba.
- La capacité de tirer profit de l'augmentation au chapitre de l'utilisation des services de données et de l'abonnement des clients à de nouveaux services de données.
- Les perfectionnements technologiques constants apportés par les fabricants de combinés ainsi que l'accélération des vitesses de transmission, qui permettent aux clients d'optimiser l'utilisation de nos services.
- L'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sans-fil.

3.2 Services sur fil de Bell

Principaux faits récents touchant nos activités

BELL LANCE LE PREMIER SERVICE DE TÉLÉ EN DIRECT QUI REPOSE SUR UNE APPLICATION ET EST OFFERT À GRANDE ÉCHELLE AU CANADA

Le 15 mai 2017, Bell a lancé le service Fibe Alt Télé, une toute nouvelle façon de regarder la télévision en direct et sur demande. Sans boîtier décodeur traditionnel, Alt Télé est accessible au moyen de l'application Télé Fibe et offre jusqu'à 500 chaînes en direct et sur demande sur un ordinateur portable, un téléphone intelligent, une tablette ou l'Apple TV de 4^e génération. Alt Télé permet d'accéder à deux flux de télévision simultanément et les clients peuvent ajouter des chaînes individuelles afin de créer leur propre forfait Alt Télé. Comme Bell Télé Fibe, Alt Télé est offert en tant que service de diffusion faisant l'objet d'une licence sur le réseau large bande privé Fibe de Bell pour le visionnement à la maison, ou sur un réseau mobile ou Wi-Fi pour le visionnement à l'extérieur de la maison.

NOUVELLE APPLICATION TÉLÉ FIBE POUR REGARDER VOS ENREGISTREMENTS OÙ QUE VOUS SOYEZ

Une autre innovation en télévision de Bell : les clients de Télé Fibe en Ontario et au Québec peuvent maintenant regarder leurs enregistrements sur le récepteur enregistreur en déplacement à partir de leur tablette, de leur téléphone intelligent ou de leur ordinateur avec l'application Télé Fibe. En plus d'avoir accès n'importe où au contenu enregistré, l'application Télé Fibe permet aux clients de regarder plus de 500 chaînes en direct et sur demande, de configurer et de gérer leurs enregistrements, d'utiliser leur téléphone intelligent ou leur tablette comme télécommande et d'accéder au service de télé sur Apple TV.

BELL DÉSIGNÉE CHEF DE FILE DE LA TECHNOLOGIE DE LA FIBRE JUSQU'AU DOMICILE (FTTH) EN AMÉRIQUE DU NORD

En juin 2017, la Fiber Broadband Association, un groupe sectoriel appuyant la prestation des réseaux de fibre optique à l'échelle de l'Amérique du Nord, a décerné à Bell, qui était en lice aux côtés de Verizon et de Google Fiber, le Prix Étoile 2017 pour souligner ses réalisations remarquables dans le déploiement du réseau FTTH. Ce prix souligne les investissements majeurs de Bell dans ses réseaux afin de déployer les connexions de fibre optique directement dans les foyers et les entreprises en Ontario, au Québec, dans le Canada atlantique et au Manitoba. Le réseau FTTH de Bell est le plus vaste au Canada, avec 3,4 millions d'emplacements branchés à la fin du deuxième trimestre et des projets visant à en atteindre plus de 3,7 millions à la fin de 2017. À la suite des déploiements du réseau FTTH à l'échelle d'une ville à Québec, à Toronto et d'autres villes du Canada atlantique, Bell a entamé plus tôt cette année un projet de 854 millions \$ visant à offrir des liens directs de fibre optique à 1,1 million d'entreprises et de foyers montréalais, et elle prévoit investir un montant supplémentaire de 1 milliard \$ au cours des cinq prochaines années pour étendre l'infrastructure large bande au Manitoba.

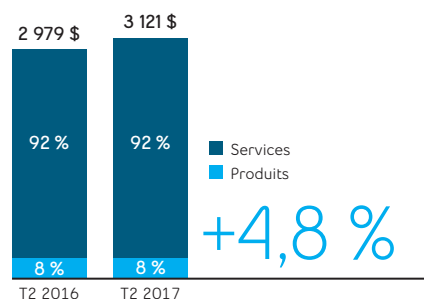
Analyse de la performance financière

FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE EN 2017

Services sur fil de Bell

Produits

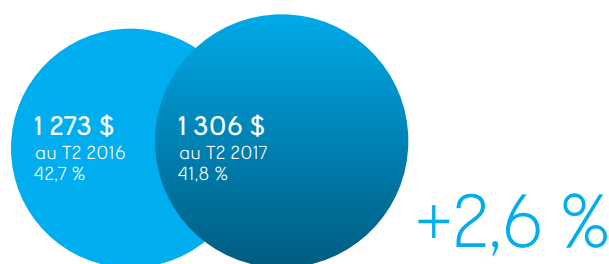
(en millions de dollars)



Services sur fil de Bell

BAIIA ajusté

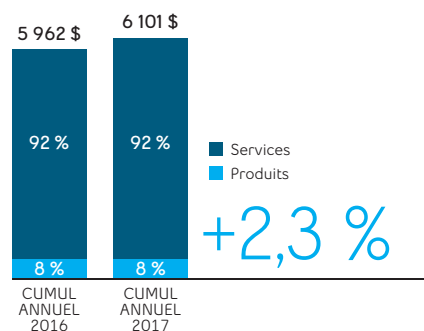
(en millions de dollars)
(% de la marge du BAIIA ajusté)



Services sur fil de Bell

Produits

(en millions de dollars)



Services sur fil de Bell

BAIIA ajusté

(en millions de dollars)
(% de la marge du BAIIA ajusté)



Services de télé⁽¹⁾

+2,7 %

Croissance des abonnés
T2 2017 vs T2 2016

Service de télé IP

16 427

Total des activations nettes d'abonnés
au T2 2017

Services internet haute vitesse⁽¹⁾⁽²⁾

+8,8 %

Croissance des abonnés
T2 2017 vs T2 2016

Services internet haute vitesse

1 407

Total des activations nettes d'abonnés
au T2 2017

Abonnés des SAR⁽¹⁾

0,0 %

Hausse du nombre d'abonnés
au T2 2017

- (1) En raison de l'acquisition de MTS le 17 mars 2017, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse, des services de télé et des SAR a augmenté de 229 470, de 108 107 (104 661 abonnés du service de télé IP) et de 419 816 (223 663 abonnés résidentiels et 196 153 abonnés d'affaires), respectivement.
- (2) À la suite de la révision des comptes clients par un revendeur de services de gros, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse au début du T1 2017 afin de retrancher 3 751 unités non génératrices de produits.

RÉSULTATS DES SERVICES SUR FIL DE BELL

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	T2 2017	T2 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2017	CUMUL ANNUEL 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services de données	1 798	1 685	113	6,7 %	3 505	3 342	163	4,9 %
Services locaux et d'accès	813	781	32	4,1 %	1 588	1 570	18	1,1 %
Services interurbains	167	183	(16)	(8,7)%	335	374	(39)	(10,4)%
Autres services	55	51	4	7,8 %	99	98	1	1,0 %
Total des produits tirés des services externes	2 833	2 700	133	4,9 %	5 527	5 384	143	2,7 %
Produits intersectoriels tirés des services	50	39	11	28,2 %	99	78	21	26,9 %
Total des produits d'exploitation tirés des services	2 883	2 739	144	5,3 %	5 626	5 462	164	3,0 %
Services de données	125	122	3	2,5 %	248	259	(11)	(4,2)%
Équipements et autres	111	116	(5)	(4,3)%	222	237	(15)	(6,3)%
Total des produits d'exploitation tirés des produits externes	236	238	(2)	(0,8)%	470	496	(26)	(5,2)%
Produits d'exploitation intersectoriels tirés des produits	2	2	-	-	5	4	1	25,0 %
Total des produits d'exploitation tirés des produits	238	240	(2)	(0,8)%	475	500	(25)	(5,0)%
Total des produits tirés des Services sur fil de Bell	3 121	2 979	142	4,8 %	6 101	5 962	139	2,3 %

Les produits d'exploitation des Services sur fil de Bell ont augmenté de 4,8 % au T2 2017 et de 2,3 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2016, du fait de la croissance des produits tirés des services de données, des services locaux et d'accès et des autres services, atténuée par la baisse des produits tirés des services interurbains et des produits d'exploitation tirés des produits.

Les produits tirés des services des Services sur fil de Bell ont augmenté de 5,3 % au deuxième trimestre de 2017 et de 3,0 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui reflète les acquisitions de MTS et de Q9 et l'accroissement de notre clientèle des services Internet et de télé IP, ainsi que l'augmentation du PMU par foyer. Cette croissance a été atténuée par les fortes pressions exercées par la réglementation découlant des décisions défavorables du CRTC rendues en 2016 concernant les tarifs pour les services Internet haute vitesse de gros groupés et de la Décision de télécom CRTC 2016-171. Par ailleurs, les produits tirés des services sur fil ont subi les pressions exercées par les rabais plus généreux consentis pour l'acquisition d'abonnés et la fidélisation de la clientèle et sur les forfaits de services afin d'égaliser les offres promotionnelles accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution, en plus de l'érosion continue de nos services voix et données traditionnels et de la diminution de notre clientèle d'abonnés du service de télé par satellite.

- **Les produits tirés des services de données** ont augmenté de 6,7 % au T2 2017 et de 4,9 % au premier semestre de 2017 par rapport aux périodes correspondantes de 2016, en raison de l'incidence positive de l'acquisition de MTS et de la croissance du nombre d'abonnés et de la majoration des tarifs des services Internet et de télé IP, de la hausse des produits tirés des solutions d'affaires découlant de l'acquisition de Q9 et de la croissance des services IP. Cette augmentation a été atténuée par l'incidence défavorable des décisions réglementaires rendues par le CRTC relativement aux tarifs provisoires modifiés moindres pour les services Internet haute vitesse de gros groupés et de la Décision de télécom CRTC 2016-171. Les produits tirés des services de données ont aussi été négativement touchés par la baisse continue et les pressions concurrentielles sur les prix dans les services de données traditionnels dans nos marchés d'affaires ainsi que par les rabais plus généreux consentis pour l'acquisition d'abonnés et la fidélisation de la clientèle et sur les forfaits de services relativement aux services de télé et Internet résidentiels en raison des offres accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution.
- **Les produits tirés des services locaux et d'accès** ont augmenté de 4,1 % au T2 2017 et de 1,1 % au premier semestre de 2017 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui reflète l'acquisition de MTS et les augmentations de tarifs de nos services résidentiels. Cette augmentation a été atténuée par l'érosion continue au chapitre des SAR en raison de la substitution technologique en faveur des services sans fil et Internet, de la conversion des grandes entreprises clientes aux services de données IP, des pressions concurrentielles continues sur les prix ainsi que de l'incidence défavorable de la Décision de télécom CRTC 2016-171.

- **Les produits tirés des services interurbains** ont diminué de 8,7 % ce trimestre et de 10,4 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2016, en raison de la baisse des minutes de conversation par les abonnés résidentiels et d'affaires résultant des pertes au chapitre des SAR, du phénomène de substitution technologique favorisant les appels sur sans-fil et les services Internet par contournement, ainsi que des pressions continues sur les prix dans notre marché résidentiel imputables à l'adoption par les clients de forfaits plus avantageux. Cette diminution a été partiellement compensée par l'incidence positive de l'acquisition de MTS ainsi que par l'augmentation des ventes de minutes de conversations interurbaines internationales dans notre marché de gros.
- **Les produits tirés des autres services** ont augmenté de 7,8 % au deuxième trimestre de 2017 et de 1,0 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, dans la foulée de l'acquisition de MTS.

Les produits d'exploitation tirés des produits des Services sur fil de Bell ont diminué de 0,8 % au T2 2017 et de 5,0 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, du fait de la baisse de la demande des grandes entreprises clientes pour les équipements en raison de la faiblesse du marché et des pressions de la concurrence dans notre marché de gros; cette diminution a été compensée en partie par l'incidence positive de l'acquisition de MTS.

COÛTS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T2 2017	T2 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2017	CUMUL ANNUEL 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Coûts d'exploitation	(1 815)	(1 706)	(109)	(6,4)%	(3 533)	(3 432)	(101)	(2,9)%
BAIIA ajusté	1 306	1 273	33	2,6 %	2 568	2 530	38	1,5 %
Marge du BAIIA ajusté	41,8 %	42,7 %		(0,9)%	42,1 %	42,4 %		(0,3)%

Les coûts d'exploitation des Services sur fil de Bell ont augmenté de 6,4 % au T2 2017 et de 2,9 % au premier semestre de 2017 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, par suite de ce qui suit :

- les acquisitions de MTS et de Q9;
- l'augmentation des paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications en raison de l'augmentation des ventes de minutes de conversations interurbaines internationales dans notre marché de gros;
- l'augmentation des frais de commercialisation dans notre marché de détail pour soutenir l'acquisition d'abonnés;
- l'augmentation des coûts liés au parc de véhicules occasionnée par la hausse des dépenses en carburant et pour la remise à neuf.

Ces facteurs ont été partiellement compensés par :

- la diminution des coûts de la main-d'œuvre attribuable à la réduction de l'effectif et aux économies réalisées sur les contrats avec les fournisseurs;
- la diminution au chapitre de la dotation à la provision pour créances douteuses.

Le BAIIA ajusté des Services sur fil de Bell a augmenté de 2,6 % au T2 2017 et de 1,5 % au premier semestre de 2017 par rapport aux périodes correspondantes de 2016, avec une augmentation correspondante de la marge du BAIIA ajusté, pour s'établir à 41,8 % au T2 2017 et à 42,1 % depuis le début de l'exercice, en baisse comparativement à 42,7 % et à 42,4 %, respectivement, aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Cette augmentation d'un exercice à l'autre du BAIIA ajusté reflète :

- la contribution des acquisitions de Q9 et de MTS;
- la croissance continue de nos activités dans les services Internet et de télé IP dans un marché très concurrentiel.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- les décisions réglementaires défavorables du CRTC rendues en 2016 concernant les tarifs pour les services Internet haute vitesse de gros groupés et la Décision de télécom CRTC 2016-171;
- la baisse continue des produits tirés des services de télé par satellite et des services voix et données traditionnels, qui génèrent des marges plus élevées, notamment les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix et le resserrement des dépenses des clients dans notre marché d'affaires.

DONNÉES OPÉRATIONNELLES DES SERVICES SUR FIL DE BELL

Données

Internet haute vitesse

	T2 2017	T2 2016	VARIATION	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2017	CUMUL ANNUEL 2016	VARIATION	% DE VARIATION
Activations nettes des services Internet haute vitesse	1 407	7 539	(6 132)	(81,3)%	16 396	27 322	(10 926)	(40,0)%
Abonnés des services Internet haute vitesse ⁽¹⁾⁽²⁾	3 718 677	3 418 785	299 892	8,8 %	3 718 677	3 418 785	299 892	8,8 %

(1) En raison de l'acquisition de MTS le 17 mars 2017, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse a augmenté de 229 470.

(2) À la suite de la révision des comptes clients par un revendeur de services de gros, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse au début du T1 2017 afin de retrancher 3 751 unités non génératrices de produits.

Les activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse ont diminué de 81,3 % au T2 2017 et de 40,0 % pour le premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2016, en raison de l'augmentation du taux de désabonnement dans les services résidentiels découlant des offres résolument accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution, en particulier dans la zone non couverte par notre réseau FTTH, et du nombre accru de désactivations du service pour des étudiants. Cette diminution a été partiellement compensée par le nombre plus élevé d'activations découlant du lancement du service Internet résidentiel par Virgin Mobile au second semestre de 2016, le nombre plus élevé d'activations brutes de services de détail principalement dans la zone de couverture de notre réseau FTTH, l'effet positif plus marqué des offres de forfaits pour le service de télé IP ainsi que la modeste croissance dans notre marché d'affaires.

La clientèle des services Internet haute vitesse au 30 juin 2017 totalisait 3 718 677 abonnés, en hausse de 8,8 % par rapport à la fin du T2 2016, ce qui est partiellement attribuable aux abonnés acquis de MTS.

Télé

	T2 2017	T2 2016	VARIATION	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2017	CUMUL ANNUEL 2016	VARIATION	% DE VARIATION
(Pertes) activations nettes d'abonnés	(13 337)	2 101	(15 438)	(734,8)%	(29 000)	12 100	(41 100)	(339,7)%
Service de télé IP	16 427	35 255	(18 828)	(53,4)%	38 829	82 995	(44 166)	(53,2)%
Total d'abonnés ⁽¹⁾	2 824 016	2 750 596	73 420	2,7 %	2 824 016	2 750 596	73 420	2,7 %
Service de télé IP ⁽¹⁾	1 481 434	1 265 786	215 648	17,0 %	1 481 434	1 265 786	215 648	17,0 %

(1) En raison de l'acquisition de MTS le 17 mars 2017, notre clientèle d'abonnés des services de télé a augmenté de 108 107 (104 661 abonnés du service de télé IP).

Les activations nettes d'abonnés du service de télé IP ont diminué de 53,4 % au deuxième trimestre de 2017 et de 53,2 % au premier semestre de 2017 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui découle du nombre plus élevé de clients de détail dont les offres promotionnelles ont pris fin, des offres accrocheuses pour les forfaits de services résidentiels lancées par nos concurrents dans la câblodistribution, en particulier dans la zone non couverte par notre réseau FTTH, de l'incidence du niveau de saturation des marchés du service Télé Fibe, de l'expansion minimale de la zone de couverture en 2017 et de l'accélération de la substitution des services de télé traditionnelle par des services de contournement. Cette diminution a été partiellement atténuée par le nombre accru d'activations brutes, principalement dans la zone de couverture de notre réseau FTTH, et par le nombre accru d'activations découlant du lancement de Fibe Alt Télé le 15 mai 2017.

Les pertes nettes d'abonnés du service Télé Satellite ont diminué de 10,2 % au T2 2017 et de 4,3 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2016, en raison de la réduction du nombre de désactivations de services résidentiels, qui s'explique par le fait que notre clientèle est constituée d'abonnés plus âgés, ainsi que de l'augmentation du nombre d'activations dans notre marché des petites entreprises. Cette diminution a été atténuée par l'incidence défavorable des offres promotionnelles accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution.

Le nombre total d'activations nettes d'abonnés des services de télé (télé IP et télé par satellite réunis) a diminué de 15 438 au T2 2017 et de 41 100 au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, par suite de la diminution des activations nettes du service de télé IP, en partie compensée par la diminution des pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite, comme il est indiqué précédemment.

Les abonnés du service de télé IP au 30 juin 2017 totalisaient 1 481 434, en hausse de 17,0 % comparativement à 1 265 786 à la fin du T2 2016, en partie du fait des abonnés acquis de MTS.

Les abonnés du service Télé Satellite au 30 juin 2017 totalisaient 1 342 582, en baisse de 9,6 % comparativement à 1 484 810 à la fin du T2 de l'exercice précédent.

Le nombre total d'abonnés des services de télé (télé IP et télé par satellite réunis) s'établissait à 2 824 016 au 30 juin 2017, ce qui représente une augmentation de 2,7 % depuis la fin du deuxième trimestre de 2016, partiellement attribuable aux abonnés acquis de MTS.

Services locaux et d'accès

	T2 2017	T2 2016	VARIATION	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2017	CUMUL ANNUEL 2016	VARIATION	% DE VARIATION
ABONNÉS DES SAR								
Résidentiels ⁽¹⁾	3 332 976	3 397 711	(64 735)	(1,9)%	3 332 976	3 397 711	(64 735)	(1,9)%
D'affaires ⁽¹⁾	3 146 339	3 078 972	67 367	2,2 %	3 146 339	3 078 972	67 367	2,2 %
Total	6 479 315	6 476 683	2 632	-	6 479 315	6 476 683	2 632	-
PERTES NETTES D'ABONNÉS DES SAR								
Résidentiels	(67 005)	(68 593)	1 588	2,3 %	(140 426)	(136 021)	(4 405)	(3,2)%
D'affaires	(27 954)	(20 232)	(7 722)	(38,2)%	(57 807)	(60 436)	2 629	4,4 %
Total	(94 959)	(88 825)	(6 134)	(6,9)%	(198 233)	(196 457)	(1 776)	(0,9)%

(1) En raison de l'acquisition de MTS le 17 mars 2017, notre clientèle d'abonnés des SAR a augmenté de 419 816 abonnés (223 663 abonnés résidentiels et 196 153 abonnés d'affaires).

Les pertes nettes au chapitre des SAR ont augmenté de 6,9 % au T2 2017 par rapport à l'exercice précédent, en raison du nombre accru de pertes au chapitre des SAR d'affaires, partiellement compensé par la diminution des pertes au chapitre des SAR résidentiels. Par contre, pour le premier semestre de l'exercice, les pertes nettes au chapitre des SAR ont augmenté de 0,9 % d'un exercice à l'autre, en raison du nombre accru de pertes au chapitre des SAR résidentiels; cette augmentation a été partiellement compensée par la diminution des pertes au chapitre des SAR d'affaires.

Les pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels ont diminué de 2,3 % au deuxième trimestre de 2017 par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'effet plus marqué de nos offres de forfaits pour le service de télé IP, de l'augmentation du nombre d'activations découlant de la vente de produits et services additionnels aux clients existants de Bell pour les services Internet et de télé IP. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par les offres accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution, l'augmentation continue de la substitution technologique en faveur des services sans fil et Internet, le nombre plus élevé de clients de détail dont les offres promotionnelles ont pris fin ainsi que l'inclusion des pertes nettes de Bell MTS. Ces facteurs ont entraîné un nombre plus élevé de pertes nettes au chapitre des SAR résidentiels depuis le début de l'exercice, soit de 3,2% par rapport à l'exercice précédent.

Les pertes nettes d'abonnés des SAR d'affaires ont augmenté de 38,2 % au T2 2017 par rapport à l'exercice précédent en raison des pressions dans notre marché des grandes entreprises, ce qui est principalement imputable à la migration des clients vers les services IP et au nombre accru de nouvelles installations de lignes téléphoniques au T2 2016; ces pertes ont été partiellement compensées par le nombre accru d'activations dans notre marché des petites entreprises. Au cours du premier semestre de l'exercice, les pertes nettes d'abonnés des SAR d'affaires ont diminué de 4,4 %, car ces facteurs ont été largement compensés par la diminution des pertes dues à la concurrence dans notre marché des grandes entreprises.

Les abonnés des SAR au 30 juin 2017 totalisaient 6 479 315, un chiffre passablement stable par rapport à 6 476 683 à la fin du T2 2016. Il s'agit d'une amélioration importante par rapport à l'érosion de la clientèle d'abonnés des SAR de 6,2 % enregistrée au deuxième trimestre de 2016, qui découle principalement des abonnés acquis de MTS.

Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2016 de BCE, mises à jour ou complétées dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2017 de BCE et dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes et les hypothèses mentionnées dans chacune des analyses des autres secteurs d'activité fournies dans la présente rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, ainsi que les hypothèses relatives à l'économie et au marché mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion.

- Une croissance positive du BAIIA ajusté pour l'ensemble de l'exercice.
- Une croissance continue du nombre d'abonnés résidentiels des services de télé IP et Internet.
- L'accroissement de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet.
- La croissance du PMU des services résidentiels par foyer, générée par l'adoption croissante des forfaits multiproduits par foyer et l'augmentation des tarifs.
- Des offres accrocheuses de forfaits de services résidentiels lancées par nos concurrents dans la câblodistribution dans les zones où nous fournissons des services sur fil.
- La migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes IP.
- Les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros.
- Le maintien de l'intensité de la concurrence dans nos marchés des petites et des moyennes entreprises, les câblodistributeurs et d'autres entreprises de télécommunications continuant de cibler les clients d'affaires.
- La consommation croissante des services de télé par contournement et de vidéo en continu sur demande ainsi que la multiplication des appareils, comme les tablettes, qui exigent une bande passante très élevée, ce qui nécessitera un niveau soutenu d'investissements constants.
- Le dégroupement des chaînes de télé qui n'accélérera pas de façon significative la réduction des forfaits télé par les clients.
- La réalisation d'économies de coûts du fait de la réduction des postes de cadre à la suite de départs naturels et de départs à la retraite, de la réduction des taux contractuels des fournisseurs, de la diminution du trafic non acheminé par nos propres réseaux et des synergies opérationnelles découlant de l'intégration de MTS.
- Une plus faible performance financière des services de gros en raison d'une décision du CRTC, publiée en octobre 2016, qui diminue considérablement les tarifs facturés en fonction de la capacité pour les services Internet haute vitesse de gros groupés.
- Aucune autre modification de la réglementation sur nos activités dans le sur-fil ayant une incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle.

3.3 Bell Média

Principaux faits récents touchant nos activités

CTV, LE RÉSEAU LE PLUS REGARDÉ DU CANADA POUR UNE 16^E ANNÉE CONSÉCUTIVE

CTV a terminé la saison régulière de télévision 2016-2017 (automne, hiver et printemps) en s'illustrant comme le réseau de télévision le plus regardé du Canada aux heures de grande écoute pour une 16^e année consécutive. Les plus récentes données provenant de Numeris, un fournisseur prépondérant de données d'auditoires pour les chaînes de télévision et les stations de radio au Canada, confirment que CTV comptait plus d'émissions parmi les 20 émissions les plus regardées que tous les autres concurrents réunis, avec 12 des 20 émissions les plus regardées par les téléspectateurs dans la tranche des 18 à 34 ans. Dans l'ensemble, CTV revendique 6 ou plus des 10 meilleures émissions pour l'ensemble des téléspectateurs et toutes les principales catégories démographiques, y compris 8 des 10 séries les plus populaires parmi les téléspectateurs dans la tranche des 18 à 34 ans, et elle a présenté les 2 nouvelles émissions les plus regardées de la saison. Les données de Numeris confirment également que CTV a compté 35 % plus de téléspectateurs que son plus proche concurrent dans la tranche des 25 à 54 ans ainsi que pour l'ensemble des téléspectateurs, et qu'elle a encore pris quelques longueurs d'avance en portant son auditoire à 39 % dans la tranche des 18 à 49 ans et à 48 % dans la tranche des jeunes de 18 à 34 ans de la génération Y.

ÉVÉNEMENT CTV UPFRONT : L'OCCASION DE PRÉSENTER LA PROGRAMMATION 2017-2018

Lors de l'événement CTV Upfront, qui s'est déroulé le 7 juin 2017, Bell Média a présenté aux annonceurs la nouvelle grille horaire du réseau pour la saison de télédiffusion 2017-2018, qui compte 17 nouvelles séries dans la grille horaire des heures de grande écoute et 11 séries reprenant l'antenne parmi les 20 les plus regardées. La grille horaire d'automne de CTV prévoit la diffusion de nouvelles séries six soirs sur sept, des ajouts importants d'émissions de nouvelles locales avec des bulletins de nouvelles à 17 h du lundi au vendredi dans toutes les stations de radio locales de CTV, l'ajout de la programmation de football de la NFL les jeudis en soirée, ainsi que la plus abondante programmation d'émissions de télévision en direct, notamment le Super Bowl 52, la Coupe du Monde 2018 de la FIFA, la 90^e présentation des Oscars et les présentations des prix suivants : Golden Globe Awards (75^e), Primetime Emmy Awards (69^e), American Music Awards (2017), Billboard Music Awards (2018) et iHeartRadio Much Music Video Awards (2018).

ENTENTE SUR LES DROITS DE TÉLÉDIFFUSION RÉGIONALE AVEC LES CANADIENS DE MONTRÉAL

Le 13 juin 2017, Bell Média a conclu une nouvelle entente pluriannuelle globale sur les droits de diffusion régionale avec Les Canadiens de Montréal, faisant de TSN le diffuseur régional anglophone officiel de l'équipe dès la saison 2017-2018. Dans le cadre de cette nouvelle entente, TSN diffusera des matchs dans la région de diffusion désignée des Canadiens de Montréal, qui couvre l'est et le nord de l'Ontario, le Québec et Canada atlantique. RDS demeure la plateforme de diffusion francophone des matchs régionaux des Canadiens de Montréal.

BELL MÉDIA DEVIENT LE DIFFUSEUR EXCLUSIF DE LA NFL AU CANADA

Le 7 juin 2017, Bell Média a conclu une prolongation de plusieurs années de l'entente sur les droits avec la NFL aux termes de laquelle Bell Média devient le partenaire exclusif de télédiffusion des matchs de la NFL au Canada. Ce partenariat prévoit également des possibilités numériques accrues comprenant des droits de syndication pour les faits saillants de la NFL au Canada, ainsi que de plus nombreux enregistrements et des droits de programmation visant à promouvoir le contenu de la NFL autre que les matchs diffusés par Bell Média. L'entente élargie comprend également toute la programmation relative au THURSDAY NIGHT FOOTBALL de la NFL, qui sera diffusée sur TSN et CTV Two pour la première fois, et reprendra l'antenne à RDS, à partir de la saison 2017.

SERVICE DE VISIONNEMENT HORS LIGNE LANCÉ SUR TMN GO

Le 29 juin 2017, TMN, HBO Canada et The Movie Network Encore ont lancé un service de visionnement hors ligne sur la plateforme de vidéo en continu TMN GO. Ce nouveau service permet aux abonnés de télécharger des films et des séries sur leurs tablettes et téléphones intelligents iOS et Android et de les visualiser sans connexion Internet.

IHEARTRADIO CANADA ATTEINT LE CAP DU MILLION DE TÉLÉCHARGEMENTS

La chaîne de radio en continu la plus populaire au Canada, iHeartRadio Canada, a dépassé le cap du million de téléchargements le 2 juin 2017. Lancée en octobre 2016, iHeartRadio Canada se maintient continuellement parmi les 10 applications de musique gratuites les plus populaires dans les magasins d'applications Apple et Google Play.

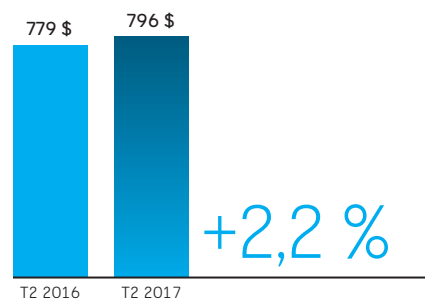
PARTENARIAT STRATÉGIQUE DANS LE DIVERTISSEMENT POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES

Le 7 juin 2017, Bell Média a annoncé la conclusion d'un partenariat stratégique avec Wow Unlimited Media Inc. (Wow) en vue de produire du contenu de divertissement destiné aux enfants et aux jeunes. Dans le cadre de ce partenariat, Bell Média puisera dans la programmation de Wow pour la diffuser sur toutes nos plateformes, notamment CraveTV et SnackableTV, la nouvelle application mobile gratuite de Bell Média présentant de courts clips des chaînes de télé payante et spécialisée ainsi que des émissions populaires de Bell Média.

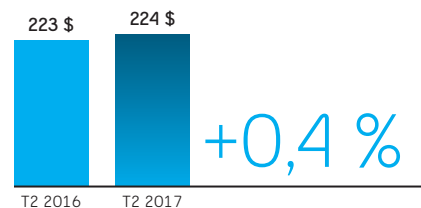
Analyse de la performance financière

FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE EN 2017

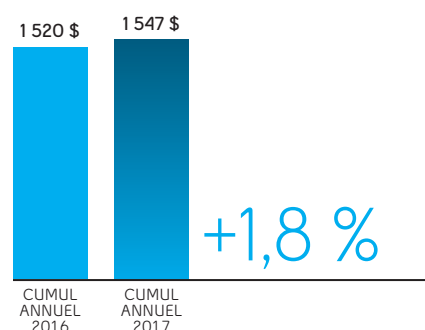
**Bell Média
Produits**
(en millions de dollars)



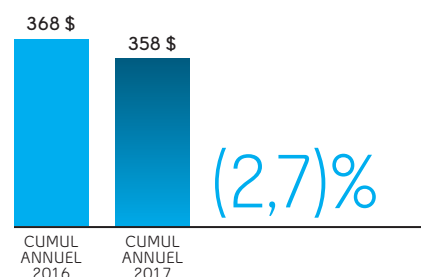
**Bell Média
BAIIA ajusté**
(en millions de dollars)



**Bell Média
Produits**
(en millions de dollars)



**Bell Média
BAIIA ajusté**
(en millions de dollars)



CTV est le réseau de télé canadien le plus regardé

11 des 20 émissions les plus regardées

par l'ensemble des téléspectateurs à l'échelle nationale au T2 2017 (saison de printemps)

RÉSULTATS DE BELL MÉDIA

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	T2 2017	T2 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUUEL 2017	CUMUL ANNUUEL 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Total des produits externes	683	678	5	0,7 %	1 335	1 323	12	0,9 %
Produits intersectoriels	113	101	12	11,9 %	212	197	15	7,6 %
Total des produits tirés de Bell Média	796	779	17	2,2 %	1 547	1 520	27	1,8 %

Les produits d'exploitation tirés de Bell Média ont augmenté de 2,2 % au T2 2017 et de 1,8 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2016.

Les produits tirés de la publicité ont augmenté au T2 2017, mais ont diminué au premier semestre de 2017 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. La croissance réalisée au T2 2017 découle de l'augmentation des produits tirés de l'affichage extérieur en raison de la contribution positive des nouveaux contrats obtenus et de l'acquisition de Cieslok Media en janvier 2017. Cette croissance a été atténuée par la faiblesse continue du marché qui a eu une incidence négative sur nos produits tirés de la publicité à la télé traditionnelle, à la télé spécialisée et à la radio. La diminution de nos produits tirés de la publicité à la télé spécialisée reflète également la baisse d'un exercice à l'autre découlant de nos services spécialisés dans les sports, car en 2016, nous avons tiré avantage de la diffusion des séries éliminatoires de la National Basketball Association et du succès des Raptors de Toronto dans les matchs d'après-saison ainsi que de la diffusion du championnat européen 2016 de la Union of European Football Associations (EURO Cup); cette diminution a été partiellement atténuée par l'augmentation des produits tirés de la publicité provenant des chaînes de télé spécialisée anglophones et des médias numériques. La décision du CRTC d'éliminer la substitution simultanée lors du Super Bowl de la NFL a contribué à la diminution d'un exercice à l'autre des produits tirés de la publicité.

Les produits tirés des frais d'abonnement ont augmenté au deuxième trimestre et au premier semestre de 2017 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, dans la foulée de la hausse des produits tirés de CraveTV et de la gamme de produits GO de Télé Partout en raison de la croissance continue de la clientèle d'abonnés. Les produits tirés des frais d'abonnement depuis le début de l'exercice reflètent également les retombées favorables de l'élargissement du service TMN en un service national de télé payante en mars 2016.

	T2 2017	T2 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUUEL 2017	CUMUL ANNUUEL 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Coûts d'exploitation	(572)	(556)	(16)	(2,9)%	(1 189)	(1 152)	(37)	(3,2)%
BAIIA ajusté	224	223	1	0,4 %	358	368	(10)	(2,7)%
Marge du BAIIA ajusté	28,1 %	28,6 %		(0,5)%	23,1 %	24,2 %		(1,1)%

Les coûts d'exploitation de Bell Média ont augmenté de 2,9 % au deuxième trimestre de 2017 et de 3,2 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des coûts relatifs à la programmation et au contenu associés à l'élargissement continu de CraveTV et de la télé payante, aux charges additionnelles liées à l'acquisition de Cieslok Media et à l'exécution des nouveaux contrats obtenus pour l'affichage extérieur. Cette augmentation des coûts d'exploitation a été partiellement atténuée par les économies réalisées d'un exercice à l'autre dans nos services de télé spécialisée dans les sports relativement aux charges de télédiffusion de l'EURO Cup engagées en 2016, ainsi que par la diminution des coûts de la main-d'œuvre et des frais de commercialisation.

Le BAIIA ajusté de Bell Média a augmenté de 0,4 % au T2 2017 par rapport à l'exercice précédent, la croissance des produits d'exploitation combinée aux économies de coûts de main-d'œuvre et de frais de commercialisation ayant largement compensé la hausse des coûts relatifs à la programmation et au contenu. Cependant, depuis le début de l'exercice, ces facteurs ont été plus que contrebalancés par l'effet des pressions sur les produits tirés de la publicité découlant principalement de l'incidence négative de la décision du CRTC d'éliminer la substitution simultanée lors du Super Bowl de la NFL, ce qui a entraîné une baisse de 2,7 % d'un exercice à l'autre au premier semestre de l'exercice.

DONNÉES OPÉRATIONNELLES DE BELL MÉDIA

- CTV a été classée au rang de premier réseau au Canada pour la 13^e saison de printemps consécutive pour l'ensemble des téléspectateurs et dans toutes les principales catégories démographiques chez les adultes en ce qui a trait à la programmation des heures de grande écoute, comptant onze des 20 émissions les plus regardées pour l'ensemble des téléspectateurs ainsi que dix des 20 émissions les plus regardées par les téléspectateurs dans la tranche cible des 18 à 34 ans et des 25 à 54 ans.
- Dans ses propriétés de télé spécialisée et de télé payante anglophone, Bell Média a rejoint 80 % de l'ensemble des téléspectateurs canadiens anglophones de la télé spécialisée et de la télé payante d'une semaine moyenne. Cinq des 10 chaînes de télé spécialisée et de télé payante anglophone les plus populaires auprès des téléspectateurs dans la tranche des 25 à 54 ans sont des propriétés de Bell Média (TSN, Space, TMN, Discovery et CP24). Bell Média compte au moins la moitié des 20 meilleures émissions diffusées par les chaînes canadiennes de télé spécialisée dans le divertissement et de télé payante anglophone dans les principales catégories démographiques chez les adultes.
- Au Québec, Bell Média a conservé sa position de leader des marchés francophones de la télé spécialisée et de la télé payante, l'auditoire atteignant 72 % des téléspectateurs francophones d'une semaine moyenne. La moitié des dix chaînes francophones de télé spécialisée et de télé payante les plus populaires chez les téléspectateurs dans la tranche cible des 25 à 54 ans sont des propriétés de Bell Média (Super Écran, Canal D, RDS, Canal Vie et Z).
- Bell Média est demeurée le chef de file sur la scène numérique parmi tous les diffuseurs et producteurs de vidéos canadiens concurrents, atteignant un record de 68 % de l'auditoire des médias numériques avec en moyenne 21 millions de visiteurs uniques par mois, 1,3 milliard de minutes de visionnement et 195 millions de vidéos regardées.
- Bell Média est le premier radiodiffuseur du Canada, rejoignant plus de 17,4 millions d'auditeurs, lesquels ont écouté, chaque semaine, plus de 77 millions d'heures de contenu.
- Astral Affichage demeure une entreprise de premier plan dans le marché avec son offre de cinq gammes de produits innovateurs et de plus de 31 000 panneaux d'affichage installés un peu partout au pays, d'Halifax à Vancouver, et dans des emplacements stratégiques dans les villes de Montréal, Ottawa, Toronto, Vancouver, Calgary et Edmonton.

Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2016 de BCE, mises à jour ou complétées dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2017 de BCE et dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes et les hypothèses mentionnées dans chacune des analyses des autres secteurs d'activité fournies dans la présente rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, ainsi que les hypothèses relatives à l'économie et au marché mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion.

- Une augmentation des produits des activités ordinaires d'un exercice à l'autre reflétant la croissance de la clientèle d'abonnés de CraveTV, l'expansion à l'échelle nationale de TMN, qui a commencé en mars 2016, et la croissance de la publicité sur les panneaux publicitaires extérieurs soutenue par les acquisitions et les nouveaux contrats obtenus.
- L'augmentation des coûts d'exploitation entraînée par la hausse des coûts de la programmation télé et des droits de diffusion dans les sports, ainsi que l'investissement continu dans le contenu de CraveTV.
- Le soutien, de façon continue, de l'adoption de CraveTV.
- La capacité d'acquérir et de produire avec succès des émissions à cotes d'écoute élevées et du contenu différencié.
- L'établissement et le maintien d'ententes stratégiques relativement à l'approvisionnement en contenu sur tous les écrans et toutes les plateformes.
- L'augmentation des produits des activités ordinaires générés grâce à la monétisation des droits sur le contenu et des propriétés de Bell Média sur l'ensemble des plateformes.
- Une baisse modérée du nombre d'abonnés pour de nombreuses propriétés de télé de Bell Média entraînée par le dégroupement des chaînes de télé et la popularité grandissante du visionnement de contenu par contournement.
- L'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans les médias.

4 Gestion financière et des capitaux

La présente rubrique décrit comment nous gérons notre encaisse et nos sources de financement afin de déployer notre stratégie et de produire des résultats financiers. Elle présente une analyse de notre situation financière, de nos flux de trésorerie et de notre liquidité sur une base consolidée.

4.1 Dette nette⁽¹⁾

	AU 30 JUIN 2017	AU 31 DÉCEMBRE 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Dettes à court terme	5 940	4 887	1 053	21,5 %
Dettes à long terme	17 433	16 572	861	5,2 %
Actions privilégiées ⁽²⁾	2 002	2 002	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(557)	(853)	296	34,7 %
Dettes nettes	24 818	22 608	2 210	9,8 %

(1) Le terme dette nette est une mesure financière non définie par les PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2, Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés – Dette nette, dans ce rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires, y compris un rapprochement avec la mesure financière définie par les IFRS la plus comparable.

(2) Cinquante pour cent des actions privilégiées en circulation représentant 4 004 millions \$ en 2017 et en 2016 sont classées en tant que dettes afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences d'évaluation du crédit.

L'augmentation de 1 914 millions \$ de la dette totale comprenant la dette à court terme et la dette à long terme s'explique par :

- l'émission par Bell Canada des débetures à moyen terme (MTN), série M-44 et série M-45, d'un montant en capital total de 1 milliard \$ et de 500 millions \$, respectivement;
- l'augmentation de notre dette de 972 millions \$ en raison de l'acquisition de MTS;
- l'augmentation de nos effets à payer (déduction faite des remboursements) de 435 millions \$.

Cette augmentation a été partiellement compensée par :

- le remboursement d'emprunts aux termes de notre facilité de crédit à terme engagée non garantie de 480 millions \$;
- le remboursement anticipé des débetures, série M-35, d'un montant en capital de 350 millions \$;
- la diminution nette de 163 millions \$ de nos obligations en vertu de contrats de location-financement et d'autres dettes.

La diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 296 millions \$ découle principalement des dépenses d'investissement de 1 894 millions \$, du montant de 1 635 millions \$ payé pour des acquisitions d'entreprises surtout relativement aux acquisitions de MTS et de Cieslok Media, des dividendes de 1 220 millions \$ payés sur les actions ordinaires de BCE et du montant de 141 millions \$ payé pour l'achat sur le marché libre d'actions pour le règlement de paiements fondés sur des actions. Cette diminution a été partiellement compensée par les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 3 467 millions \$, l'émission de titres d'emprunt d'un montant en capital de 845 millions \$ (déduction faite des remboursements) et le montant de 323 millions \$ découlant de la cession d'environ un quart des abonnés des services sans fil postpayés ainsi que de 15 établissements de vente au détail que détenait MTS, ainsi que de certains actifs réseau manitobains, à TELUS.

4.2 Données liées aux actions en circulation

ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION	NOMBRE D' ACTIONS
En circulation au 1 ^{er} janvier 2017	870 706 332
Actions émises en vertu du régime d'options sur actions des employés	1 913 066
Actions émises en vertu du régime d'épargne des employés (REE)	88 326
Actions émises pour l'acquisition de MTS	27 642 714
En circulation au 30 juin 2017	900 350 438

OPTIONS SUR ACTIONS EN CIRCULATION	NOMBRE D' OPTIONS	PRIX D' EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ (\$)
En circulation au 1 ^{er} janvier 2017	10 242 162	52
Attribuées	2 976 722	59
Exercées ⁽¹⁾	(1 913 066)	46
Objet d'une renonciation	(181 888)	57
En circulation au 30 juin 2017	11 123 930	55
Exercibles au 30 juin 2017	2 656 780	45

(1) Le prix d'exercice moyen pondéré par action pour les options exercées au cours du semestre clos le 30 juin 2017 était de 60 \$.

4.3 Flux de trésorerie

	T2 2017	T2 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUUEL 2017	CUMUL ANNUUEL 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 154	1 890	264	14,0 %	3 467	3 180	287	9,0 %
Dépenses d'investissement	(1 042)	(950)	(92)	(9,7)%	(1 894)	(1 802)	(92)	(5,1)%
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(30)	(35)	5	14,3 %	(73)	(71)	(2)	(2,8)%
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(9)	(10)	1	10,0 %	(21)	(22)	1	4,5 %
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	21	39	(18)	(46,2)%	104	67	37	55,2 %
Flux de trésorerie disponibles	1 094	934	160	17,1 %	1 583	1 352	231	17,1 %
Acquisitions d'entreprises	–	(1)	1	100,0 %	(1 635)	(246)	(1 389)	n.s.
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	(21)	(39)	18	46,2 %	(104)	(67)	(37)	(55,2)%
Cessions d'entreprises	–	2	(2)	(100,0)%	–	18	(18)	(100,0)%
Cession d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	323	–	323	n.s.	323	–	323	n.s.
Autres activités d'investissement	(5)	(15)	10	66,7 %	(14)	20	(34)	n.s.
(Remboursement net) émission nette d'instruments d'emprunt	(705)	(97)	(608)	n.s.	845	65	780	n.s.
Émission d'actions ordinaires	41	19	22	n.s.	89	92	(3)	(3,3)%
Rachat d'actions pour le règlement de paiements fondés sur des actions	(45)	(11)	(34)	n.s.	(141)	(79)	(62)	(78,5)%
Dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires	(626)	(592)	(34)	(5,7)%	(1 220)	(1 118)	(102)	(9,1)%
Autres activités de financement	(9)	(8)	(1)	(12,5)%	(22)	(35)	13	37,1 %
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	47	192	(145)	(75,5)%	(296)	2	(298)	n.s.

n.s. : non significatif

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au deuxième trimestre de 2017 ont augmenté de 264 millions \$ par rapport au T2 2016, en raison de l'amélioration du fonds de roulement et de la hausse du BAIIA ajusté, partiellement contrebalancées par l'augmentation des paiements d'intérêts, facteurs qui découlent tous de la contribution de MTS.

L'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de 287 millions \$ pour le premier semestre de 2017 traduit l'amélioration du fonds de roulement et la hausse du BAIIA ajusté, ce qui reflète la contribution de MTS et la diminution des paiements au titre des indemnités de départ d'employés; cette augmentation a été partiellement contrebalancée par l'augmentation des paiements d'impôt et d'intérêts.

Les flux de trésorerie disponibles au deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice en 2017 ont augmenté de 160 millions \$ et de 231 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés; cette augmentation a été partiellement contrebalancée par les dépenses d'investissement accrues.

Dépenses d'investissement

	T2 2017	T2 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUUEL 2017	CUMUL ANNUUEL 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	191	183	(8)	(4,4)%	327	345	18	5,2 %
<i>Ratio d'intensité du capital</i>	<i>9,7 %</i>	<i>10,5 %</i>		<i>0,8 %</i>	<i>8,7 %</i>	<i>10,1 %</i>		<i>1,4 %</i>
Services sur fil de Bell	818	733	(85)	(11,6)%	1 509	1 402	(107)	(7,6)%
<i>Ratio d'intensité du capital</i>	<i>26,2 %</i>	<i>24,6 %</i>		<i>(1,6)%</i>	<i>24,7 %</i>	<i>23,5 %</i>		<i>(1,2)%</i>
Bell Média	33	34	1	2,9 %	58	55	(3)	(5,5)%
<i>Ratio d'intensité du capital</i>	<i>4,1 %</i>	<i>4,4 %</i>		<i>0,3 %</i>	<i>3,7 %</i>	<i>3,6 %</i>		<i>(0,1)%</i>
BCE	1 042	950	(92)	(9,7)%	1 894	1 802	(92)	(5,1)%
<i>Ratio d'intensité du capital</i>	<i>18,3 %</i>	<i>17,8 %</i>		<i>(0,5)%</i>	<i>17,1 %</i>	<i>17,0 %</i>		<i>(0,1)%</i>

Les dépenses d'investissement de BCE ont augmenté de 92 millions \$ au T2 2017 et depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les dépenses d'investissement en pourcentage des produits des activités ordinaires (ratio d'intensité du capital) se sont établies à 18,3 % et à 17,1 % au T2 2017 et au premier semestre de l'exercice, respectivement, comparativement à 17,8 % et à 17,0 % aux périodes correspondantes respectives de l'exercice précédent. L'écart d'un exercice à l'autre reflète :

- les dépenses d'investissement plus élevées d'un exercice à l'autre dans le secteur du sur-fil de 85 millions \$ et de 107 millions \$ au T2 2017 et depuis le début de l'exercice, respectivement, du fait que nous continuons d'axer nos efforts sur l'expansion de notre réseau de fibre à large bande en vue de brancher un plus grand nombre de foyers et d'entreprises directement, ce qui comprend le déploiement de l'infrastructure Fibe Gigabit à Toronto et dans d'autres zones urbaines ainsi que la construction du réseau de fibre jusqu'aux locaux de l'abonné (FTTP) à Montréal qui a été annoncée le 27 mars 2017. La croissance des dépenses d'investissement reflète également l'incidence de l'acquisition de MTS et les sommes additionnelles consenties pour soutenir l'exécution de contrats conclus avec nos clients d'affaires;
- les dépenses d'investissement plus élevées dans le sans-fil de 8 millions \$ au T2 2017 par rapport à l'exercice précédent, tandis que les dépenses d'investissement depuis le début de l'exercice ont diminué de 18 millions \$ par rapport à la période correspondante de 2016. Même si le rythme de nos dépenses d'investissement dans le sans-fil est plus lent depuis le début de l'exercice qu'à l'exercice précédent, nous continuons de déployer notre réseau mobile 4G LTE ainsi que notre réseau mobile LTE-A, qui atteignaient 81 % de la population canadienne au 30 juin 2017. Les dépenses d'investissement dans le sans-fil ont aussi été concentrées dans l'accélération des vitesses de transmission, afin d'améliorer l'expérience client, et dans le déploiement de la technologie des petites cellules afin d'optimiser la couverture, la qualité du signal et la capacité en données.

Acquisitions d'entreprises

Le 17 mars 2017, BCE a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de MTS pour une contrepartie totale de 2 933 millions \$, de laquelle une tranche de 1 339 millions \$ a été payée en trésorerie et la tranche restante de 1 594 millions \$, par l'émission d'environ 27,6 millions d'actions ordinaires de BCE.

Le 3 janvier 2017, BCE a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Cieslok Media, pour une contrepartie en trésorerie totale de 161 millions \$.

Au T1 2016, BCE a conclu avec Corus Entertainment Inc. (Corus) la transaction en vertu de laquelle Corus a renoncé à ses droits sur le contenu de HBO au Canada et a cessé les activités de ses services de télé payante Movie Central et Encore Avenue dans l'Ouest et le Nord canadiens. Cette transaction a permis à Bell Média de devenir l'exploitant exclusif de HBO Canada à l'échelle nationale sur toutes les plateformes et d'élargir son service TMN pour en faire un service national de télé payante. Le lancement de TMN à l'échelle nationale a été effectué avec succès le 1^{er} mars 2016. BCE a versé à Corus une contrepartie totale de 218 millions \$, dont une tranche de 21 millions \$ a été payée en 2015.

Cession d'actifs incorporels et d'autres actifs

Au T2 2017, BCE a conclu la cession annoncée précédemment d'environ un quart des abonnés des services sans fil postpayés et de 15 établissements de vente au détail que détenait MTS, ainsi que de certains actifs réseau manitobains, à TELUS, pour un produit total de 323 millions \$.

Instruments d'emprunt

2017

Au deuxième trimestre de 2017, nous avons remboursé des emprunts pour un montant de 705 millions \$, déduction faite des émissions. Il s'agissait notamment de la diminution de nos emprunts garantis par des créances clients de 360 millions \$, du remboursement anticipé des débetures, série M-35, d'un montant en capital de 350 millions \$ et des paiements de 122 millions \$ au titre de contrats de location-financement et d'autres dettes, compensés partiellement par l'émission d'effets à payer de 127 millions \$ (déduction faite des remboursements).

Au premier semestre de 2017, nous avons émis des titres d'emprunt d'un montant de 845 millions \$, déduction faite des remboursements. Il s'agissait notamment de l'émission des débetures MTN, série M-44 et série M-45, de Bell Canada, d'un montant en capital de 1 milliard \$ et de 500 millions \$, respectivement, et de l'émission d'effets à payer de 435 millions \$ (déduction faite des remboursements). Ces émissions ont été partiellement contrebalancées par le remboursement d'emprunts de 480 millions \$ en vertu de notre facilité de crédit à terme engagée non garantie, le remboursement anticipé des débetures, série M-35, d'un montant en capital de 350 millions \$, le remboursement de 250 millions \$ au titre de contrats de location-financement et d'autres dettes et la diminution de nos emprunts garantis par des créances clients de 10 millions \$.

2016

Au deuxième trimestre de 2016, nous avons remboursé des emprunts pour un montant de 97 millions \$, déduction faite des émissions. Il s'agissait notamment du remboursement des débetures, série M-38, d'un montant en capital de 150 millions \$, ainsi que des paiements de 120 millions \$ au titre de contrats de location-financement et d'autres dettes, en partie compensés par l'émission d'effets à payer de 173 millions \$ (déduction faite des remboursements).

Au premier semestre de 2016, nous avons émis des titres d'emprunt d'un montant de 65 millions \$, déduction faite des remboursements. Il s'agissait notamment de l'émission des débetures MTN, série M-41, de Bell Canada, d'un montant en capital de 750 millions \$, et de l'émission d'effets à payer de 898 millions \$. Ces émissions ont été en partie contrebalancées par le remboursement anticipé des débetures MTN, série M-19, série M-23 et série M-32, d'un montant en capital de 200 millions \$, de 500 millions \$ et de 500 millions \$, respectivement, par le remboursement des débetures, série M-38, d'un montant en capital de 150 millions \$, ainsi que par les paiements de 233 millions \$ au titre de contrats de location-financement et d'autres dettes.

Dividendes en trésorerie payés sur les actions ordinaires

Au deuxième trimestre de 2017, les dividendes en trésorerie payés sur les actions ordinaires ont été majorés de 34 millions \$ par rapport au T2 2016, en raison d'un dividende plus élevé payé au T2 2017, de 0,7175 \$ par action ordinaire, comparativement à un dividende de 0,6825 \$ par action ordinaire au T2 2016.

Au premier semestre de 2017, les dividendes en trésorerie payés sur les actions ordinaires ont été majorés de 102 millions \$ par rapport à 2016, en raison d'un dividende plus élevé payé au premier semestre de 2017, de 1,40 \$ par action ordinaire, comparativement à un dividende de 1,3325 \$ par action ordinaire à la période correspondante de l'exercice précédent.

4.4 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2017, nous avons comptabilisé une augmentation de nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi et une perte, avant impôt sur le résultat et PNDPC, dans les AERG de 351 millions \$ et de 793 millions \$, respectivement. Cette variation découle d'une baisse du taux d'actualisation réel, à 3,6 % au 30 juin 2017, comparativement à 3,8 % au 31 mars 2017 et à 4,0 % au 31 décembre 2016. Cette perte a été partiellement compensée par un rendement plus élevé que celui attendu des actifs des régimes.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2016, nous avons comptabilisé une augmentation de nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi et une perte, avant impôt sur le résultat, dans les AERG de 423 millions \$ et de 1 346 millions \$, respectivement. Cette variation découle d'une baisse du taux d'actualisation réel, à 3,6 % au 30 juin 2016, comparativement à 3,9 % au 31 mars 2016 et à 4,2 % au 31 décembre 2015. La perte a été partiellement compensée par un rendement plus élevé que celui attendu des actifs des régimes.

4.5 Gestion des risques financiers

Juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués au coût amorti dans les états de la situation financière.

	CLASSEMENT	MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DE LA JUSTE VALEUR	30 JUIN 2017		31 DÉCEMBRE 2016	
			VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Obligation au titre des avantages tangibles imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et passifs non courants	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	141	144	166	169
Obligation au titre du compte de report imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et passifs non courants	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	130	138	136	145
Débitures, contrats de location-financement et autres dettes	Dettes à court terme et dettes à long terme	Prix de marché des titres d'emprunt ou valeur actualisée des flux de trésorerie futurs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	19 218	21 576	17 879	20 093

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière.

CLASSEMENT	VALEUR COMPTABLE DE L'ACTIF (DU PASSIF)	JUSTE VALEUR			
		PRIX DE MARCHÉ D'ACTIFS IDENTIFIÉS ENREGISTRÉS DANS DES MARCHÉS ACTIFS (NIVEAU 1)	DONNÉES OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 2) ⁽¹⁾	DONNÉES NON OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 3) ⁽²⁾	
30 juin 2017					
Placements dans des sociétés cotées en Bourse et dans des sociétés fermées disponibles à la vente ⁽³⁾	Autres actifs non courants	103	1	–	102
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	(99)	–	(99)	–
Passif financier lié à MLSE ⁽⁴⁾	Dettes fournisseurs et autres passifs	(135)	–	–	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	40	–	95	(55)
31 décembre 2016					
Placements dans des sociétés cotées en Bourse et dans des sociétés fermées disponibles à la vente ⁽³⁾	Autres actifs non courants	103	1	–	102
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	166	–	166	–
Passif financier lié à MLSE ⁽⁴⁾	Dettes fournisseurs et autres passifs	(135)	–	–	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	35	–	88	(53)

(1) Données observables sur le marché, telles que les cours de l'action, les taux d'intérêt, la courbe des taux de swaps et les taux de change.

(2) Données non observables sur le marché telles que les flux de trésorerie actualisés et les ratios cours/bénéfice. Une modification raisonnable de nos hypothèses n'entraînerait pas d'augmentation (de diminution) importante des instruments financiers classés dans le niveau 3.

(3) Les profits et les pertes latents sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés dans les AERG et sont reclassés au poste Autres (charges) produits dans les comptes de résultat lorsqu'ils sont réalisés ou lorsqu'une perte de valeur est comptabilisée.

(4) Représente l'obligation de BCE de racheter la participation de 9 % du Fonds Unitaire BCE (Fonds Unitaire) dans Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd. (MLSE) à un prix au moins équivalent au prix minimal convenu, advenant le cas où le Fonds Unitaire exerçait son option de vente. L'obligation de rachat est évaluée à la valeur de marché à chaque période de présentation de l'information financière, et le profit ou la perte est comptabilisé au poste Autres (charges) produits dans les comptes de résultat.

Risque de change

Nous utilisons des contrats de change à terme, des options et des swaps de devises et de taux d'intérêt variables pour gérer le risque de change lié aux transactions prévues et à certains titres d'emprunt libellés en devises. Au cours du T1 2017, nous avons réglé un swap de devises et de taux d'intérêt variables, dont le montant notionnel s'élevait à 357 millions \$ US, utilisé pour couvrir les emprunts en vertu d'une facilité de crédit. Se reporter à la note 9, Dette, dans les états financiers du T2 2017 de BCE.

L'incidence d'une dépréciation ou d'une appréciation de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain serait un profit (une perte) de 4 millions \$ comptabilisé en résultat net au 30 juin 2017 et un profit (une perte) de 115 millions \$ comptabilisé dans les autres éléments du résultat global au 30 juin 2017, toutes les autres variables restant constantes.

Le tableau suivant présente d'autres détails sur les contrats de change à terme au 30 juin 2017.

TYPE DE COUVERTURE	MONNAIE D'ACHAT	MONTANTS À RECEVOIR	MONNAIE DE VENTE	MONTANTS À PAYER	ÉCHÉANCE	ÉLÉMENT COUVERT
Flux de trésorerie	\$ US	2 463	\$ CA	3 292	2017	Papier commercial
Flux de trésorerie	\$ US	413	\$ CA	536	2017	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	843	\$ CA	1 097	2018	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ CA	47	\$ US	36	2018	Transactions prévues
Économique	\$ US	205	\$ CA	272	2017-2018	Transactions prévues
Économique	\$ CA	145	\$ US	113	2017-2018	Transactions prévues

Risque de taux d'intérêt

L'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % des taux d'intérêt serait une diminution ou une augmentation de 28 millions \$ et de 24 millions \$, respectivement, du bénéfice net au 30 juin 2017, toutes les autres variables restant constantes.

Risque lié aux fluctuations du cours de l'action

Nous utilisons des contrats à terme sur actions sur les actions ordinaires de BCE à titre de couverture économique du risque lié aux flux de trésorerie qui découle du règlement des paiements fondés sur des actions en vertu des régimes. La juste valeur de nos contrats à terme sur actions au 30 juin 2017 était de 11 millions \$.

L'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de 5 % du cours de marché de l'action ordinaire de BCE au 30 juin 2017 serait un profit (une perte) de 37 millions \$ comptabilisé en résultat net, toutes les autres variables restant constantes.

4.6 Notations

Les principales notations de BCE et de Bell Canada demeurent inchangées par rapport à celles décrites dans le rapport de gestion annuel 2016 de BCE.

4.7 Liquidité

Nos besoins de liquidités demeurent essentiellement inchangés par rapport à ceux décrits dans le rapport de gestion annuel 2016 de BCE.

Litiges

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS CONCERNANT LES LITIGES

Le texte qui suit présente des mises à jour des litiges décrits dans la notice annuelle 2016 de BCE, à la rubrique 8, *Litiges*, mise à jour par la suite dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2017 de BCE.

ACTION COLLECTIVE CONCERNANT LES MODIFICATIONS DES FRAIS DE SERVICE

Le 10 juillet 2017, la Cour supérieure du Québec a autorisé l'action collective relative à la demande initialement déposée devant ce tribunal contre Bell Canada, Bell ExpressVu société en commandite et Bell Mobilité au nom de tous les consommateurs ayant payé des frais mensuels pour les services de téléphonie filaire, les services Internet, le service Télé Fibe, le service de télé par satellite ou les services sans fil postpayés qui ont été modifiés unilatéralement à un moment ou à un autre depuis novembre 2012. Le demandeur allègue que les avis fournis par les défendeurs au sujet de l'augmentation des tarifs ou de la diminution du rabais sur les forfaits n'étaient pas conformes à la *Loi sur la protection du consommateur* du Québec.

POURSUITES EN CONTREFAÇON DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE CONCERNANT LES SYSTÈMES DE TÉLÉ IP

En mai 2017, NorthVu Inc. s'est désistée de son appel de la décision de la Cour fédérale de rejeter l'action initialement intentée le 23 avril 2013 par Mediatube Corp. et NorthVu Inc. contre Bell Canada et Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (maintenant Bell Canada). Par conséquent, Mediatube Corp. est maintenant la seule partie en appel de la décision de la Cour fédérale.

Engagements (arrangements hors bilan)

En raison de l'acquisition de MTS, nos engagements en vertu de contrats de location simple et nos obligations d'achat ont augmenté d'environ 180 millions \$ le 17 mars 2017.

5 Information financière trimestrielle

Les états financiers du T2 2017 de BCE ont été préparés conformément aux IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), selon la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, et ils ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 2 août 2017.

Le tableau suivant, qui a également été préparé conformément aux IFRS, présente les principales données financières consolidées de BCE des huit derniers trimestres clos.

	2017		2016				2015	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Produits d'exploitation								
Services	5 335	5 051	5 169	5 025	4 988	4 908	5 053	4 934
Produits	364	333	533	382	352	362	550	411
Total des produits d'exploitation	5 699	5 384	5 702	5 407	5 340	5 270	5 603	5 345
BAIIA ajusté	2 381	2 214	2 121	2 236	2 268	2 163	2 073	2 187
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(36)	(84)	(11)	(25)	(57)	(42)	(152)	(46)
Amortissement des immobilisations corporelles	(769)	(722)	(719)	(706)	(713)	(739)	(731)	(727)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(211)	(185)	(165)	(161)	(156)	(149)	(136)	(133)
Bénéfice net	811	725	699	800	830	758	542	791
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	762	679	657	752	778	707	496	739
Bénéfice net par action ordinaire								
De base	0,84	0,78	0,75	0,87	0,89	0,82	0,58	0,87
Dilué	0,84	0,78	0,75	0,87	0,89	0,82	0,58	0,87
Éléments inclus dans le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires :								
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(27)	(65)	(9)	(20)	(44)	(31)	(112)	(35)
(Pertes nettes) profits nets sur placements	–	(14)	(1)	(12)	(2)	12	(1)	(16)
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	(3)	–	–	–	–	(8)	(6)	–
Bénéfice net ajusté	792	758	667	784	824	734	615	790
BPA ajusté	0,88	0,87	0,76	0,91	0,94	0,85	0,72	0,93
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)	900,1	875,7	870,5	869,9	869,1	867,1	853,5	848,9

6 Cadre réglementaire

Le texte qui suit présente une mise à jour des initiatives et des procédures réglementaires décrites dans le rapport de gestion annuel 2016 de BCE, à la section 3.3, *Principaux risques d'entreprise*, et à la rubrique 8, *Cadre réglementaire*, mises à jour par la suite dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2017 de BCE.

Loi sur les télécommunications

INSTANCES RELATIVES AUX SERVICES SANS FIL NATIONAUX DE GROS

Le 1^{er} juin 2017, le Conseil des ministres fédéral a ordonné au CRTC de reconsidérer certaines conclusions énoncées dans la Décision de télécom CRTC 2017-56 (Décision 2017-56). Dans la Décision 2017-56, le CRTC avait déterminé que Bell Mobilité, Rogers Communications Canada Inc. (Rogers) et STC devaient fournir un accès « temporaire » mais non « permanent » à leurs réseaux nationaux aux fournisseurs de services sans fil non nationaux (FSSFNN) dans le cadre des services nationaux d'itinérance basés sur la technologie du système mondial de communications mobiles (GSM) que chacune de ces sociétés doit obligatoirement fournir. Le CRTC a déterminé dans la Décision 2017-56 que l'utilisation du Wi-Fi public ne fait pas partie du réseau d'origine d'un FSSFNN lorsqu'il s'agit d'établir ce qui constitue un accès temporaire à l'itinérance, étant donné que les installations Wi-Fi publiques ne sont pas nécessairement détenues, exploitées ou contrôlées par un FSSFNN. Il en découle que les FSSFNN ne peuvent vendre leurs services de détail à des clients dans des zones où ils comptent sur les installations WiFi publiques ou accèdent à l'un ou l'autre des réseaux de Bell Mobilité, de STC ou de Rogers, étant donné que les clients situés dans ces zones seraient en itinérance permanente sur le réseau de l'entreprise titulaire nationale et que leur accès ne serait pas temporaire. Entre autres choses, le Conseil des ministres fédéral souhaite que le CRTC examine la question de savoir si le fait de pouvoir considérer la connectivité d'un utilisateur final à un réseau Wi-Fi comme une utilisation de la connectivité au réseau d'origine d'un FSSFNN ferait en sorte que les services sans fil canadiens soient plus abordables, et si cette meilleure accessibilité financière découlant de la modification des règles compenserait toute incitation pour les entreprises titulaires nationales à cesser d'investir dans leurs réseaux. Dans son ordonnance, le Conseil des ministres fédéral exige que le CRTC tienne une autre consultation publique sur cette question et lui fasse rapport d'ici le 31 mars 2018. Le CRTC a entrepris cette consultation le 20 juillet 2017 avec la publication de l'Avis de consultation de télécom CRTC 2017-259. Il sollicite des observations, entre autres choses, sur la question de savoir si d'autres formes de connectivité, telles que le Wi-Fi, devraient être considérées comme faisant partie du réseau d'origine d'un FSSFNN. Il n'est pas clair quelles nouvelles règles, le cas échéant, le CRTC pourrait adopter à la suite de son réexamen de la Décision 2017-56. Il est également impossible de déterminer clairement quelle sera l'incidence, le cas échéant, de ces nouvelles règles sur le secteur Services sans fil de Bell.

CODE NATIONAL VISANT LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS DE SERVICES SANS FIL

Le 17 juin 2017, le CRTC a publié la Politique réglementaire de télécom CRTC 2017-200 (PRT 2017-200) qui apporte des modifications ciblées au Code sur les services sans fil et clarifie les règles existantes. Ces modifications entreront en vigueur le 1^{er} décembre 2017; elles comprennent l'interdiction de vendre des appareils verrouillés, l'augmentation des limites d'utilisation prévues pour les services vocaux, de messagerie texte et de données lorsque les clients font l'essai de leurs services pendant la période d'essai de 15 jours que le vendeur doit obligatoirement accorder lors de l'achat d'un appareil, des mesures de contrôle additionnelles offertes aux titulaires de comptes sur les frais supplémentaires de données ou d'itinérance et l'obligation pour les entreprises de traiter l'utilisation de données comme une modalité principale du contrat qui ne peut être modifiée pendant la période d'engagement sans le consentement du client. Nous prévoyons que la PRT 2017-200 aura une incidence négative sur notre performance financière.

Loi sur la radiodiffusion

MODIFICATIONS LIÉES À LA SUBSTITUTION SIMULTANÉE

En plus de la permission d'en appeler de l'ordonnance de radiodiffusion CRTC 2016-335 (l'« ordonnance ») déposée par Bell Canada, Bell Média et la NFL devant la Cour d'appel fédérale, le 1^{er} août 2017, BCE a déposé une demande auprès du CRTC afin qu'il annule l'ordonnance, alléguant que d'importantes répercussions économiques et culturelles négatives ont découlé de cette ordonnance. La NFL, le syndicat national Unifor, l'Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists, l'Association canadienne des annonceurs et le Canadian Media Directors Council appuient la demande. BCE a également demandé que le CRTC suspende temporairement l'application de son ordonnance jusqu'à ce que la demande soit officiellement réglée, ce qui permettrait à Bell Média de vendre de la publicité pendant le Super Bowl LII qui aura lieu en février 2018.

La décision du CRTC de supprimer la substitution simultanée pendant le Super Bowl a eu une incidence défavorable sur les services de télé traditionnelle et les résultats financiers de Bell Média, par suite de la réduction du nombre de téléspectateurs et des produits tirés de la publicité. Cette incidence continuera de se faire sentir jusqu'à l'expiration du contrat, sauf si l'appel interjeté par Bell Canada, Bell Média et la NFL est accueilli ou que la demande de BCE est acceptée.

RENOUVELLEMENTS DE LICENCES

Le 15 mai 2017, le CRTC a publié des décisions dans lesquelles il renouvelle les licences pour les services de télévision des grands groupes de propriété de langue anglaise et de langue française, notamment celles détenues par Bell Média. Les décisions du CRTC étaient généralement positives pour Bell Média, aucune condition de licence défavorable n'ayant été imposée qui aurait pu nuire à nos activités et à notre performance financière.

Pour les services de télévision de langue anglaise (Décisions de radiodiffusion CRTC 2017-148 à 2017-151), le CRTC impose des exigences symétriques en matière de dépenses à chaque groupe auquel des licences sont attribuées, tant pour la production d'émissions canadiennes (minimum de 30 % des revenus) que pour certaines catégories d'émissions d'intérêt national (minimum de 5 % des revenus). Étant donné que les nouvelles exigences symétriques en matière de dépenses pour la production d'émissions d'intérêt national sont établies à un seuil inférieur aux niveaux de dépenses existants pour certains groupes (notamment Bell Média), plusieurs associations qui représentent des groupes de création sont préoccupées parce qu'elles entrevoient une réduction conséquente des dépenses dans cette catégorie d'émissions. Elles ont donc déposé des requêtes conformément au paragraphe 28(1) de la *Loi sur la radiodiffusion* pour que le Conseil des ministres fédéral annule ces décisions ou les renvoie au CRTC pour réexamen. La décision du Conseil des ministres fédéral est attendue au plus tard le 13 août 2017.

Pour les services de télévision de langue française (Décisions de radiodiffusion CRTC 2017-143 à 2017-147), le CRTC impose des seuils minimaux de dépenses pour chaque groupe au cas par cas, selon les niveaux de dépenses historiques récents. Toutefois, le gouvernement du Québec et plusieurs associations qui représentent des groupes de création sont préoccupés par le fait que le CRTC n'a pas aussi fixé un seuil minimal de dépenses spécifiquement pour la production d'émissions originales de langue française. Ils ont donc également déposé des requêtes conformément au paragraphe 28(1) de la *Loi sur la radiodiffusion* pour que le Conseil des ministres fédéral renvoie les décisions au CRTC pour réexamen. La décision du Conseil des ministres fédéral est attendue au plus tard le 13 août 2017.

Loi sur la radiocommunication

PROCESSUS DES ENCHÈRES DES LICENCES DE SPECTRE RESTANTES

Le 6 juillet 2017, Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) a lancé la Consultation sur un cadre de délivrance de licences de spectre restantes des bandes de 700 MHz, de 2 500 MHz, de 2 300 MHz, des SCP et 1 670 à 1 675 MHz. Les licences de spectre en question sont des licences non attribuées ou des licences retournées dans les bandes de spectre susmentionnées. ISDE propose de maintenir les limites de regroupement en place pour les licences de spectre dans les bandes de 700 mégahertz (MHz) et de 2 500 MHz. La consultation devrait se tenir au cours du second semestre de 2017, et les enchères auront lieu en 2018.

RENOUVELLEMENT DES LICENCES RELATIVES AUX BANDES DE FRÉQUENCES DES SSFE-1, DU BLOC G DES SERVICES DE COMMUNICATIONS PERSONNELLES (SCP) ET DU BLOC I

Le 15 juin 2017, ISDE a annoncé une consultation sur le processus de renouvellement des licences relatives aux bandes de fréquences des services sans fil évolués (SSFE-1), aux bandes de fréquences du bloc G des SCP et du bloc I. Ces licences de spectre avaient été accordées par enchère en 2008 et elles commenceront à expirer en décembre 2018. Dans le cadre de cette consultation, ISDE sollicite des commentaires sur la proposition de renouveler les licences des SSFE-1 et du bloc G pour une période de 20 ans, de même que les licences du bloc I pour une période de 10 ans, pourvu que les conditions de licence existantes aient été respectées. De plus, ISDE sollicite des commentaires sur la proposition d'imposer des conditions de déploiement pour ce qui est de la couverture de la population en fonction de zones géographiques d'attribution de licences plus restreintes.

CONSULTATION SUR LA LIBÉRATION DU SPECTRE DES ONDES MILLIMÉTRIQUES À L'APPUI DE LA TECHNOLOGIE DE CINQUIÈME GÉNÉRATION (5G)

Le 5 juin 2017, ISDE a lancé une consultation intitulée « Consultation sur la libération du spectre des ondes millimétriques à l'appui de la technologie 5G ». Cette consultation porte sur l'utilisation de trois bandes de fréquences, soit 28 gigahertz (GHz), de 37 à 40 GHz et de 64 à 71 GHz, pour soutenir le déploiement éventuel du 5G. ISDE sollicite des commentaires sur un certain nombre de considérations importantes sur des aspects techniques et de politiques en matière d'attribution de licences en vue de l'utilisation du spectre susmentionné. La technologie 5G étant considérée comme la prochaine avancée majeure dans les normes relatives aux télécommunications mobiles, l'accès au spectre d'ondes millimétriques sera important pour faciliter le développement et l'adoption de cette technologie.

CONSULTATION SUR LA BANDE DE 600 MHz

Dans le cadre de son initiative visant à réattribuer la bande de radiodiffusion de 600 MHz pour le service mobile, en avril 2017, ISDE a annoncé et publié le nouveau plan d'allotissement pour la télévision numérique (TVN) élaboré conjointement avec les États-Unis. Le plan d'allotissement pour la TVN prévoit un allotissement pour chaque station de télévision canadienne existante de puissance régulière et de faible puissance en exploitation depuis le 3 août 2015. La réattribution de la bande de 600 MHz aura une incidence sur les stations de télédiffusion existantes de Bell Média, qui devront assurer la transition aux bandes de fréquences de rechange. L'ampleur de cette incidence n'est pas connue pour l'instant.

Autres lois importantes

LOI CANADIENNE ANTI-POURRIEL

Dans une ordonnance rendue le 2 juin 2017, le Conseil des ministres fédéral a reporté pour une période indéterminée l'entrée en vigueur du droit privé d'action en vertu de la *Loi canadienne anti-pourriel*, qui était prévue pour le 1^{er} juillet 2017. Par conséquent, les particuliers canadiens n'auront pas le droit d'intenter des poursuites en vue d'obtenir des dommages-intérêts au motif de non-conformité à cette loi.

7 Risques d'entreprise

Par risque, on entend la possibilité de la survenance d'un événement futur qui pourrait avoir un effet négatif sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation. La gestion de nos activités consiste en partie à comprendre la nature de ces risques éventuels et à les limiter, dans la mesure du possible.

L'effet réel de tout événement pourrait être considérablement différent de ce que nous prévoyons actuellement. Les risques décrits dans ce rapport de gestion ne sont pas les seuls risques susceptibles de nous toucher. D'autres risques et incertitudes que, pour l'instant, nous ignorons ou jugeons négligeables pourraient avoir une incidence défavorable significative sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation.

Dans le rapport de gestion annuel 2016 de BCE, nous avons présenté un compte rendu détaillé des risques susceptibles de toucher notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation et qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes qui sont décrites ou sous-entendues dans nos déclarations prospectives. Cette description détaillée des risques est mise à jour dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2017 de BCE et dans le présent rapport de gestion. Les risques décrits dans le rapport de gestion annuel 2016 de BCE, mis à jour dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2017 de BCE et dans le présent rapport de gestion, incluent, sans s'y limiter, les risques liés aux éléments suivants :

- les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités, y compris, en particulier, celles qui concernent l'accès obligatoire aux réseaux, le principe de neutralité du Net, les ventes aux enchères de spectre, l'approbation d'acquisitions et les exigences relatives à l'octroi de licences de radiodiffusion et à la propriété étrangère;
- l'intensité de l'activité de nos concurrents, y compris de concurrents nouveaux et émergents, ainsi que l'incidence connexe sur le coût lié à la conservation de nos clients actuels et à l'obtention de nouveaux clients, de même que sur nos parts de marché, nos volumes de service et nos stratégies d'établissement des prix;
- le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services, qui contribuent à réduire l'utilisation de nos services sur fil traditionnels;
- l'incidence défavorable de la séparation fondamentale entre le contenu et le service de connectivité, ce qui modifie l'environnement de nos activités liées à la télé et aux médias et pourrait accélérer le débranchement des services de télé et la réduction des dépenses pour ces services, ainsi que la fragmentation du marché de la publicité et les changements qui s'y rapportent;
- la concurrence avec des concurrents mondiaux, en plus des concurrents canadiens traditionnels, pour le contenu de programmation, qui pourrait entraîner d'importantes hausses des coûts d'acquisition du contenu et nuire à notre capacité d'obtenir du contenu de premier plan;
- une conjoncture économique et des conditions des marchés des capitaux défavorables, un niveau d'activité de détail et commerciale en baisse, l'incidence négative connexe sur la demande de nos produits et services et sur les prix de ceux-ci, et le volume des créances douteuses;
- l'incapacité à protéger nos actifs, notamment les réseaux, les systèmes de TI, les locaux et l'information de nature sensible contre des événements et des attaques, comme les cybermenaces et les dommages causés par les incendies et les catastrophes naturelles;
- l'incapacité à optimiser les échéanciers pour le déploiement et la mise à niveau de réseaux et de systèmes de TI, à évaluer correctement les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies ainsi qu'à investir et à évoluer dans la bonne direction;
- l'incapacité à continuer d'investir de manière rigoureuse et stratégique dans des fonctions de prochaine génération, notamment des stratégies de service à la clientèle reposant sur l'information en temps réel;
- l'incapacité à susciter une expérience client positive découlant, en particulier, du défaut d'adopter de nouvelles approches et de repousser les limites opérationnelles;
- la complexité de nos activités découlant des multiples plateformes technologiques, systèmes de facturation et bases de données de commercialisation, ainsi que d'une myriade de forfaits, d'offres promotionnelles et de gammes de produits;
- l'incapacité à maintenir la performance opérationnelle optimale de nos réseaux, étant donné une augmentation importante de la demande relativement à la capacité des réseaux pour les services Internet et sans fil;
- l'incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir des systèmes de TI performants soutenus par un cadre de gouvernance et opérationnel efficace;
- le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes qui dépasseraient nos objectifs en matière d'intensité du capital, afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux;
- l'incapacité à générer les avantages escomptés de nos restructurations d'entreprises, des remplacements et des mises à jour de systèmes, des refontes de processus, et de l'intégration des entreprises acquises;
- les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de nos systèmes de TI, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir et à les remplacer;
- les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir nos services de télé par satellite;
- l'incapacité à attirer des employés possédant les compétences appropriées, à les fidéliser et à stimuler leur performance dans un environnement sûr et sécuritaire;
- les interruptions de travail;

- l'incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, financer les dépenses d'investissement et soutenir la croissance planifiée;
- l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE ou que la politique de distribution de dividendes de BCE sera maintenue;
- l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché;
- la volatilité liée à l'obligation au titre des régimes de retraite et les cotisations accrues aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi;
- des impôts plus élevés découlant de l'adoption de nouvelles lois fiscales ou de modifications apportées aux lois fiscales existantes ou à leur interprétation, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux;
- l'incapacité à réduire les coûts ainsi que toute augmentation imprévue de coûts;
- l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses, y compris l'utilisation non autorisée de notre contenu et le vol de nos services de télé;
- les événements ayant une incidence sur la capacité de nos tiers fournisseurs et impartiteurs à continuer de nous fournir les produits et les services dont nous avons besoin pour exercer nos activités;
- l'incapacité d'adopter des pratiques de gestion de l'approvisionnement et des fournisseurs permettant de gérer adéquatement les risques associés aux modèles de nos fournisseurs, existants ou nouveaux;
- la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts de fabrication ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables;
- les risques liés à la sécurité et les risques de fuite de données advenant le contournement des protocoles de contrôle de la sécurité applicables à nos solutions infonuagiques;
- un règlement défavorable des litiges, en particulier des actions collectives;
- des modifications défavorables aux lois applicables et l'incapacité d'agir en amont pour ce qui est du respect de nos obligations juridiques et réglementaires;
- les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils de communication sans fil;
- l'incapacité à maintenir le service à la clientèle et à assurer le fonctionnement de nos réseaux si des épidémies, des pandémies et d'autres éventualités menaçantes pour la santé survenaient;
- l'incapacité à comprendre les préoccupations concernant les changements climatiques ou les attentes du public et du gouvernement pour ce qui est des questions environnementales, et à y répondre adéquatement.

Se reporter à la rubrique 9, *Risques d'entreprise*, du rapport de gestion annuel 2016 de BCE pour une description plus détaillée des risques susmentionnés ainsi que d'autres risques; cette rubrique, ainsi que les autres rubriques du rapport de gestion annuel 2016 de BCE mentionnées dans cette rubrique, sont intégrées par renvoi dans la présente rubrique 7.

Se reporter également à la section 4.7, *Liquidité – Litiges*, du présent rapport de gestion et du rapport de gestion du premier trimestre de 2017 de BCE pour une mise à jour des litiges décrits dans la notice annuelle 2016 de BCE, lesquelles sections 4.7 sont intégrées par renvoi dans la présente rubrique 7. Se reporter également à la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, du présent rapport de gestion et du rapport de gestion du premier trimestre de 2017 de BCE pour une mise à jour des initiatives et des procédures réglementaires décrites dans le rapport de gestion annuel 2016 de BCE, lesquelles rubriques 6 sont intégrées par renvoi dans la présente rubrique 7.

Sauf en ce qui concerne les mises à jour présentées dans la section 4.7, *Liquidité – Litiges*, dans la rubrique 6, *Cadre réglementaire* et dans la présente rubrique 7, *Risques d'entreprise* du présent rapport de gestion, ainsi que dans la section 4.7, *Liquidité – Litiges* et dans la rubrique 6, *Cadre réglementaire* du rapport de gestion du premier trimestre de 2017 de BCE, les risques décrits dans le rapport de gestion annuel 2016 de BCE demeurent essentiellement inchangés.

Mise à jour de la description des risques d'entreprise

GESTION FINANCIÈRE

La conjoncture économique, les règles en matière de régimes de retraite ou une gouvernance inefficace pourraient avoir une incidence défavorable sur nos obligations au titre des régimes de retraite, notre situation de trésorerie et notre performance financière, et nous pourrions être obligés d'augmenter les cotisations à nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi dans l'avenir.

En juin 2017, nous avons déposé une mise à jour des évaluations de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en date du 31 décembre 2016, confirmant notre capitalisation prévue pour 2017, comme elle est présentée dans le rapport de gestion annuel 2016 de BCE.

8 Méthodes comptables, mesures financières et contrôles

8.1 Nos méthodes comptables

Les états financiers du T2 2017 de BCE ont été préparés conformément aux IFRS publiées par l'IASB, selon IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 2 août 2017. Les états financiers ont été préparés selon le même mode de présentation, les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes de calcul que ceux présentés à la note 2, *Principales méthodes comptables*, des états financiers consolidés de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Les états financiers du T2 2017 de BCE ne comprennent pas toutes les notes annexes requises dans les états financiers annuels.

Futures modifications de normes comptables

L'interprétation qui suit a été publiée par l'IASB, mais n'a pas encore été adoptée par BCE.

NORME	DESCRIPTION	INCIDENCE	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR
L'interprétation 23 de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC 23) – <i>Incertitude relative aux traitements fiscaux</i>	IFRIC 23 clarifie l'application des exigences liées à la comptabilisation et à l'évaluation d'IAS 12, <i>Impôts sur le résultat</i> , lorsqu'il y a un doute quant aux traitements fiscaux à utiliser. En particulier, l'interprétation aide une entité à déterminer si elle doit considérer les traitements fiscaux incertains séparément ou ensemble, et traite des hypothèses que formule une entité en ce qui concerne les contrôles des traitements fiscaux par les autorités fiscales, de la façon dont une entité détermine le bénéfice imposable (la perte fiscale), les valeurs fiscales, les pertes fiscales inutilisées, les crédits d'impôt inutilisés et les taux d'imposition, ainsi que de la façon dont une entité considère les changements dans les faits et les circonstances.	Nous évaluons actuellement l'incidence d'IFRIC 23 sur nos états financiers.	Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2019, selon une approche rétrospective intégrale ou une approche rétrospective modifiée, et l'application anticipée est permise.

8.2 Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés

La présente rubrique décrit les mesures financières non définies par les PCGR et les indicateurs de performance clés que nous utilisons pour expliquer nos résultats financiers. Elle présente également un rapprochement des mesures financières non définies par les PCGR avec les mesures financières selon les IFRS les plus comparables.

Au T1 2017, nous avons mis à jour notre définition du bénéfice net ajusté et du BPA ajusté de manière à exclure également les pertes de valeur, car elles pourraient avoir une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise.

BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté

Les termes *BAIIA ajusté* et *marge du BAIIA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les comptes consolidés de résultat de BCE. Le BAIIA ajusté des secteurs de BCE correspond au bénéfice sectoriel présenté à la note 4, *Information sectorielle*, des états financiers du T2 2017 de BCE. Nous définissons la marge du BAIIA ajusté comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.

Nous utilisons le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités, puisqu'ils reflètent leur rentabilité continue. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAIIA ajusté pour évaluer la capacité d'une société d'assurer le service de sa dette et de satisfaire à d'autres obligations de paiement, et qu'il constitue une mesure courante servant à évaluer les entreprises dans l'industrie des télécommunications. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités. Le BAIIA ajusté est également un facteur dans la détermination de la rémunération incitative à court terme pour l'ensemble des dirigeants.

Il n'existe aucune mesure financière selon les IFRS directement comparable au BAIIA ajusté et à la marge du BAIIA ajusté. Pour remédier à cette situation, le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté.

	T2 2017	T2 2016	CUMUL ANNUEL 2017	CUMUL ANNUEL 2016
Bénéfice net	811	830	1 536	1 588
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	36	57	120	99
Amortissement des immobilisations corporelles	769	713	1 491	1 452
Amortissement des immobilisations incorporelles	211	156	396	305
Charges financières				
Charge d'intérêts	238	217	472	436
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	18	21	36	41
Autres charges (produits)	1	(41)	(16)	(64)
Impôt sur le résultat	297	315	560	574
BAIIA ajusté	2 381	2 268	4 595	4 431
<i>Produits d'exploitation de BCE</i>	<i>5 699</i>	<i>5 340</i>	<i>11 083</i>	<i>10 610</i>
Marge du BAIIA ajusté	41,8 %	42,5 %	41,5 %	41,8 %

Bénéfice net ajusté et BPA ajusté

Les termes *bénéfice net ajusté* et *BPA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les charges pour perte de valeur et les coûts liés au remboursement anticipé de la dette. Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE.

Nous utilisons le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des charges pour perte de valeur et des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le BPA sont les mesures financières selon les IFRS les plus comparables. Le tableau ci-après présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du BPA avec le bénéfice net ajusté, préparé sur une base consolidée et par action ordinaire de BCE (BPA ajusté), respectivement.

	T2 2017		T2 2016		CUMUL ANNUEL 2017		CUMUL ANNUEL 2016	
	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	762	0,84	778	0,89	1 441	1,62	1 485	1,71
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	27	0,04	44	0,05	92	0,11	75	0,08
Pertes nettes (profits nets) sur placements	-	-	2	-	14	0,02	(10)	(0,01)
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	3	-	-	-	3	-	8	0,01
Bénéfice net ajusté	792	0,88	824	0,94	1 550	1,75	1 558	1,79

Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution

Les termes *flux de trésorerie disponibles* et *ratio de distribution* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes par action privilégiée et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car ils révèlent le montant des fonds disponibles pour payer des dividendes, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et la performance de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière selon les IFRS la plus comparable.

Nous définissons le ratio de distribution comme les dividendes payés sur les actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Nous considérons le ratio de distribution comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car il met en évidence la pérennité des paiements de dividendes de la société.

Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

	T2 2017	T2 2016	CUMUL ANNUEL 2017	CUMUL ANNUEL 2016
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 154	1 890	3 467	3 180
Dépenses d'investissement	(1 042)	(950)	(1 894)	(1 802)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(30)	(35)	(73)	(71)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(9)	(10)	(21)	(22)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	21	39	104	67
Flux de trésorerie disponibles	1 094	934	1 583	1 352

Dettes nettes

Le terme *dettes nettes* n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons la dette nette comme la dette à court terme plus la dette à long terme et 50 % des actions privilégiées, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, comme il est présenté dans les états consolidés de la situation financière de BCE. Nous incluons 50 % des actions privilégiées en circulation dans notre dette nette afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences d'évaluation du crédit.

Nous considérons la dette nette comme un important indicateur du levier financier de la société, car elle représente le montant de la dette qui n'est pas couvert par la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent la dette nette pour déterminer le levier financier d'une société.

Il n'existe aucune mesure financière selon les IFRS directement comparable à la dette nette, mais celle-ci est calculée selon plusieurs catégories d'actifs et de passifs des états de la situation financière, comme il est présenté dans le tableau ci-dessous.

	30 JUIN 2017	31 DÉCEMBRE 2016
Dettes à court terme	5 940	4 887
Dettes à long terme	17 433	16 572
50 % des actions privilégiées en circulation	2 002	2 002
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(557)	(853)
Dettes nettes	24 818	22 608

Ratio de levier financier net

Le terme *ratio de levier financier net* n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous utilisons le ratio de levier financier net et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer le levier financier.

Le ratio de levier financier net correspond à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté. Aux fins du calcul du ratio de levier financier net, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté des 12 derniers mois.

Ratio BAIIA ajusté/charge d'intérêts nette

Le terme *ratio BAIIA ajusté/charge d'intérêts nette* n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous utilisons le ratio BAIIA ajusté/charge d'intérêts nette et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer la solidité financière de la société.

Le ratio BAIIA ajusté/charge d'intérêts nette correspond au BAIIA ajusté divisé par la charge d'intérêts nette. Aux fins du calcul de notre ratio BAIIA ajusté/charge d'intérêts nette, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté de BCE des 12 derniers mois. La charge d'intérêts nette correspond à la charge d'intérêts nette des 12 derniers mois, comme il est présenté dans nos tableaux des flux de trésorerie, plus 50 % des dividendes déclarés sur les actions privilégiées, comme il est présenté dans nos comptes de résultat.

Indicateurs de performance clés

En plus des mesures financières non définies par les PCGR décrites précédemment, nous utilisons un certain nombre d'indicateurs de performance clés pour évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS	DÉFINITION
PMU	Le produit moyen par utilisateur (PMU) ou par abonné constitue une mesure pour effectuer le suivi de nos sources de produits récurrentes. Le PMU combiné des services sans fil correspond à certains produits tirés des services divisés par le nombre moyen d'abonnés pour la période visée, et est exprimé en unité monétaire par mois.
Intensité du capital	L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation.
Taux de désabonnement	Le taux de désabonnement correspond aux annulations d'abonnement aux services par les abonnés. Il s'agit d'une mesure de notre capacité à conserver nos abonnés. Le taux de désabonnement des services sans fil correspond au nombre de désactivations au cours d'une période donnée divisé par le nombre moyen d'abonnés de notre clientèle pour une période visée, et est exprimé en pourcentage par mois.
Unité d'abonnement	<p>Une unité d'abonnement des services sans fil se compose d'une unité génératrice de produits active (p. ex., les appareils sans fil, les tablettes ou les produits Internet sans fil) assortie d'un identificateur unique (habituellement un numéro d'identité internationale d'équipement mobile (IIEM)), qui a accès à nos réseaux sans fil. Nous présentons les unités d'abonnement des services sans fil en deux catégories, soit les unités d'abonnement des services postpayés et les unités d'abonnement des services prépayés. Les unités d'abonnement des services prépayés sont considérées comme étant actives pendant une période de 120 jours après l'expiration du solde prépayé de l'abonné.</p> <p>Une unité d'abonnement des services sur fil se compose d'une unité génératrice de produits active ayant accès à nos services, dont les services Internet, de télé par satellite, de télé IP et/ou les SAR. Un abonné compte parmi notre clientèle d'abonnés une fois que le service a été installé dans ses locaux et qu'il est fonctionnel, et qu'une relation de facturation a été établie.</p> <ul style="list-style-type: none">• Les abonnés des services Internet, de télé IP et de télé par satellite ont accès aux services sur une base individuelle et sont représentés principalement par une unité de logement.• Les abonnés des SAR ont une ligne associée à un compte et sont représentés par un numéro de téléphone unique.

8.3 Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

Conformément aux dispositions du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, le chef de la direction et le chef des affaires financières de BCE Inc. ont limité l'étendue de la conception de nos contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière en excluant les contrôles, les politiques et les procédures de MTS, que nous avons acquise le 17 mars 2017. La contribution des activités acquises de MTS à nos états financiers consolidés pour le semestre clos le 30 juin 2017 s'est établie à 2 % des produits des activités ordinaires consolidés et à 2 % du bénéfice net consolidé. En outre, au 30 juin 2017, les actifs courants des activités acquises de MTS représentaient environ 2 % des actifs courants consolidés et leurs passifs courants représentaient environ 2 % des passifs courants consolidés. Les actifs non courants des activités acquises de MTS représentaient environ 8 % des actifs non courants consolidés et leurs passifs non courants représentaient environ 3 % des passifs non courants consolidés. La conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière des activités acquises de MTS sera achevée au premier trimestre de 2018.

Des précisions sur l'acquisition de MTS sont présentées à la note 3, *Acquisitions et cessions d'entreprises*, des états financiers du T2 2017 de BCE.

Changements dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2017, notre contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a subi aucun changement ayant eu, ou susceptible d'avoir eu, sur lui une incidence significative.

États financiers consolidés

Comptes consolidés de résultat

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LES MONTANTS LIÉS AUX ACTIONS) (NON AUDITÉ)		TRIMESTRES		SEMESTRES	
	NOTE	2017	2016	2017	2016
Produits d'exploitation	4	5 699	5 340	11 083	10 610
Coûts d'exploitation	4.5	(3 318)	(3 072)	(6 488)	(6 179)
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	4.6	(36)	(57)	(120)	(99)
Amortissement des immobilisations corporelles	4	(769)	(713)	(1 491)	(1 452)
Amortissement des immobilisations incorporelles	4	(211)	(156)	(396)	(305)
Charges financières					
Charge d'intérêts		(238)	(217)	(472)	(436)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	10	(18)	(21)	(36)	(41)
Autres (charges) produits	7	(1)	41	16	64
Impôt sur le résultat		(297)	(315)	(560)	(574)
Bénéfice net		811	830	1 536	1 588
Bénéfice net attribuable aux :					
Actionnaires ordinaires		762	778	1 441	1 485
Actionnaires privilégiés		32	35	63	72
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		17	17	32	31
Bénéfice net		811	830	1 536	1 588
Bénéfice net par action ordinaire – de base et dilué	8	0,84	0,89	1,62	1,71
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)		900,1	869,1	888,0	868,1

États consolidés du résultat global

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES 30 JUIN (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)	TRIMESTRES		SEMESTRES	
	2017	2016	2017	2016
Bénéfice net	811	830	1 536	1 588
Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global, après impôt sur le résultat				
Éléments qui seront reclassés par la suite en résultat net				
Variation nette de la valeur des actifs financiers disponibles à la vente, après impôt sur le résultat de néant pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2017 et 2016, respectivement	–	–	–	5
Variation nette de la valeur des dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie, après impôt sur le résultat de 9 millions \$ et de 1 million \$ pour les trimestres clos les 30 juin 2017 et 2016, respectivement, ainsi que de 12 millions \$ et de 27 millions \$ pour les semestres clos les 30 juin 2017 et 2016, respectivement	(30)	(7)	(39)	(79)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net				
Pertes actuarielles sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, après impôt sur le résultat de 95 millions \$ et de 116 millions \$ pour les trimestres clos les 30 juin 2017 et 2016, respectivement, ainsi que de 214 millions \$ et de 367 millions \$ pour les semestres clos les 30 juin 2017 et 2016, respectivement ⁽¹⁾	(256)	(307)	(579)	(979)
Autres éléments de perte globale	(286)	(314)	(618)	(1 053)
Total du bénéfice global	525	516	918	535
Total du bénéfice global attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires	476	464	823	435
Actionnaires privilégiés	32	35	63	72
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	17	17	32	28
Total du bénéfice global	525	516	918	535

(1) Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi au 30 juin 2017 était de 3,6 %, comparativement à 3,8 % au 31 mars 2017 et à 4,0 % au 31 décembre 2016. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi au 30 juin 2016 était de 3,6 %, comparativement à 3,9 % au 31 mars 2016 et à 4,2 % au 31 décembre 2015.

États consolidés de la situation financière

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)

NOTE

30 JUIN 2017

31 DÉCEMBRE 2016

	NOTE	30 JUIN 2017	31 DÉCEMBRE 2016
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie		420	603
Équivalents de trésorerie		137	250
Créances clients et autres débiteurs		2 845	2 979
Stocks		437	403
Charges payées d'avance		550	420
Autres actifs courants		121	200
Total des actifs courants		4 510	4 855
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles		23 586	22 346
Immobilisations incorporelles		13 416	11 998
Actifs d'impôt différé		180	89
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises		883	852
Autres actifs non courants		634	1 010
Goodwill	3	10 383	8 958
Total des actifs non courants		49 082	45 253
Total de l'actif		53 592	50 108
PASSIF			
Passifs courants			
Dettes fournisseurs et autres passifs		4 270	4 326
Intérêts à verser		168	156
Dividendes à payer		656	617
Passifs d'impôt exigible		175	122
Dettes à court terme	9	5 940	4 887
Total des passifs courants		11 209	10 108
Passifs non courants			
Dettes à long terme	9	17 433	16 572
Passifs d'impôt différé		2 141	2 192
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	10	2 488	2 105
Autres passifs non courants		1 245	1 277
Total des passifs non courants		23 307	22 146
Total du passif		34 516	32 254
CAPITAUX PROPRES			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE			
Actions privilégiées	12	4 004	4 004
Actions ordinaires	12	20 062	18 370
Surplus d'apport		1 145	1 160
Cumul des autres éléments de bénéfice global		7	46
Déficit		(6 466)	(6 040)
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE		18 752	17 540
Participations ne donnant pas le contrôle		324	314
Total des capitaux propres		19 076	17 854
Total du passif et des capitaux propres		53 592	50 108

États consolidés des variations des capitaux propres

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2017 (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)	NOTE	ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE BCE						PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
		ACTIONS PRIVILÉGIÉES	ACTIONS ORDINAIRES	SURPLUS D'APPORT	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL (PERTE GLOBALE)	DÉFICIT	TOTAL		
Solde au 1 ^{er} janvier 2017		4 004	18 370	1 160	46	(6 040)	17 540	314	17 854
Bénéfice net		–	–	–	–	1 504	1 504	32	1 536
Autres éléments de perte globale		–	–	–	(39)	(579)	(618)	–	(618)
Total (de la perte globale) du bénéfice global		–	–	–	(39)	925	886	32	918
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'options sur actions des employés		–	93	(5)	–	–	88	–	88
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'épargne des employés		–	5	–	–	–	5	–	5
Autre rémunération fondée sur des actions		–	–	(10)	–	(17)	(27)	–	(27)
Actions ordinaires émises pour l'acquisition de Manitoba Telecom Services Inc. (MTS)	3, 12	–	1 594	–	–	–	1 594	–	1 594
Dividendes déclarés sur actions ordinaires et privilégiées de BCE		–	–	–	–	(1 334)	(1 334)	–	(1 334)
Dividendes déclarés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		–	–	–	–	–	–	(22)	(22)
Solde au 30 juin 2017		4 004	20 062	1 145	7	(6 466)	18 752	324	19 076

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2016 (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)		ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE BCE						PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
		ACTIONS PRIVILÉGIÉES	ACTIONS ORDINAIRES	SURPLUS D'APPORT	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL (PERTE GLOBALE)	DÉFICIT	TOTAL		
Solde au 1 ^{er} janvier 2016		4 004	18 100	1 150	119	(6 350)	17 023	306	17 329
Bénéfice net		–	–	–	–	1 557	1 557	31	1 588
Autres éléments de perte globale		–	–	–	(71)	(979)	(1 050)	(3)	(1 053)
Total (de la perte globale) du bénéfice global		–	–	–	(71)	578	507	28	535
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'options sur actions des employés		–	97	(6)	–	–	91	–	91
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime de réinvestissement de dividendes		–	38	–	–	–	38	–	38
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'épargne des employés		–	65	–	–	–	65	–	65
Autre rémunération fondée sur des actions		–	–	(4)	–	(9)	(13)	–	(13)
Dividendes déclarés sur actions ordinaires et privilégiées de BCE		–	–	–	–	(1 258)	(1 258)	–	(1 258)
Dividendes déclarés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		–	–	–	–	–	–	(23)	(23)
Solde au 30 juin 2016		4 004	18 300	1 140	48	(7 039)	16 453	311	16 764

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES 30 JUIN
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)

NOTE	TRIMESTRES		SEMESTRES	
	2017	2016	2017	2016
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
	811	830	1 536	1 588
Bénéfice net				
Rapprochement du bénéfice net et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
	36	57	120	99
6				
	980	869	1 887	1 757
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres				
	82	77	150	145
10				
Amortissements				
	235	215	465	433
Coût des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi				
	–	2	12	(14)
7				
Charge d'intérêts nette				
	297	315	560	574
Impôt sur le résultat				
	(86)	(80)	(174)	(170)
Cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi				
	(19)	(19)	(38)	(38)
Paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi				
	(40)	(61)	(81)	(147)
Coûts liés aux indemnités de départ et autres payés				
	(249)	(221)	(472)	(442)
Intérêts versés				
	(114)	(102)	(402)	(340)
Impôt sur le résultat payé (après remboursements)				
	(21)	(39)	(104)	(67)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés				
	242	47	8	(198)
Variation nette des actifs et des passifs d'exploitation				
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation				
	2 154	1 890	3 467	3 180
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
	(1 042)	(950)	(1 894)	(1 802)
Dépenses d'investissement				
	–	(1)	(1 635)	(246)
3				
Acquisitions d'entreprises				
	–	2	–	18
Cessions d'entreprises				
	323	–	323	–
3				
Cession d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs				
	(5)	(15)	(14)	20
Autres activités d'investissement				
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement				
	(724)	(964)	(3 220)	(2 010)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
	127	173	435	898
Augmentation des effets à payer				
	(360)	–	(10)	–
Diminution des créances clients titrisées				
	–	–	1 496	747
9				
Émission de titres d'emprunt à long terme				
	(472)	(270)	(1 076)	(1 580)
9				
Remboursement de titres d'emprunt à long terme				
	41	19	89	92
Émission d'actions ordinaires				
	(45)	(11)	(141)	(79)
Rachat d'actions pour le règlement de paiements fondés sur des actions				
	(626)	(592)	(1 220)	(1 118)
Dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires				
	(30)	(35)	(73)	(71)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées				
	(9)	(10)	(21)	(22)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle				
	(9)	(8)	(22)	(35)
Autres activités de financement				
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement				
	(1 383)	(734)	(543)	(1 168)
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie				
	(19)	217	(183)	219
Trésorerie au début de la période				
	439	102	603	100
Trésorerie à la fin de la période				
	66	(25)	(113)	(217)
Augmentation (diminution) nette des équivalents de trésorerie				
	71	321	250	513
Équivalents de trésorerie au début de la période				
	137	296	137	296
Équivalents de trésorerie à la fin de la période				

Notes annexes

Les présents états financiers consolidés intermédiaires (états financiers) doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels 2016 de BCE, qui ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 2 mars 2017.

Les présentes notes sont non auditées.

Les expressions *nous, notre/nos, BCE et la société* désignent, selon le contexte, BCE Inc. ou, collectivement, BCE Inc., Bell Canada, leurs filiales, leurs partenariats et leurs entreprises associées. *MTS* désigne, selon le contexte, jusqu'au 17 mars 2017, Manitoba Telecom Services Inc. ou, collectivement, Manitoba Telecom Services Inc. et ses filiales; et *Bell MTS* désigne, à partir du 17 mars 2017, les activités combinées de MTS et de Bell Canada au Manitoba.

Note 1 Renseignements sur la société

BCE est une société constituée en société par actions et ayant son siège au Canada. Le siège social de BCE est situé au 1, carrefour Alexander-Graham-Bell, Verdun (Québec) Canada. BCE est une entreprise de télécommunications et de médias qui fournit des services sans fil, sur fil, Internet et de télévision (télé) à une clientèle résidentielle, d'affaires et de gros au Canada. Notre secteur Bell Média fournit des services de télé traditionnelle, spécialisée et payante, de médias numériques ainsi que des services de radiodiffusion et des services d'affichage extérieur à des clients à l'échelle nationale partout au Canada.

Note 2 Mode de présentation et principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), selon la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, et ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 2 août 2017. Les présents états financiers ont été préparés selon le même mode de présentation, les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes de calcul que ceux présentés à la note 2, *Principales méthodes comptables*, de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Les présents états financiers ne comprennent pas toutes les notes annexes requises dans les états financiers annuels.

Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

Futures modifications de normes comptables

L'interprétation qui suit a été publiée par l'IASB, mais n'a pas encore été adoptée par BCE.

NORME	DESCRIPTION	INCIDENCE	PRISE D'EFFET
L'interprétation 23 de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC 23) – <i>Incertitude relative aux traitements fiscaux</i>	IFRIC 23 clarifie l'application des exigences liées à la comptabilisation et à l'évaluation d'IAS 12, <i>Impôts sur le résultat</i> , lorsqu'il y a un doute quant aux traitements fiscaux à utiliser. En particulier, l'interprétation aide une entité à déterminer si elle doit considérer les traitements fiscaux incertains séparément ou ensemble, et traite des hypothèses que formule une entité en ce qui concerne les contrôles des traitements fiscaux par les autorités fiscales, de la façon dont une entité détermine le bénéfice imposable (la perte fiscale), les valeurs fiscales, les pertes fiscales inutilisées, les crédits d'impôt inutilisés et les taux d'imposition, ainsi que de la façon dont une entité considère les changements dans les faits et les circonstances.	Nous évaluons actuellement l'incidence d'IFRIC 23 sur nos états financiers.	Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2019, selon une approche rétrospective intégrale ou une approche rétrospective modifiée, et l'application anticipée est permise.

Note 3 Acquisitions et cessions d'entreprises

2017

Acquisition de MTS

Le 17 mars 2017, BCE a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de MTS pour une contrepartie totale de 2 933 millions \$, de laquelle une tranche de 1 339 millions \$ a été payée en trésorerie et la tranche restante de 1 594 millions \$, par l'émission d'environ 27,6 millions d'actions ordinaires de BCE. BCE a financé la composante en trésorerie de la transaction à l'aide d'un financement par emprunt.

Bell MTS est un fournisseur de technologies de l'information et des communications qui offre des services sans fil, Internet, de télé et de téléphonie, ainsi que des systèmes de sécurité et des solutions en technologies de l'information, dont des services unifiés d'informatique en nuage et gérés, à des clients résidentiels et d'affaires au Manitoba.

L'acquisition de MTS nous permettra de rejoindre un nombre plus important de Canadiens grâce à l'expansion de nos réseaux à large bande sans fil et sur fil, et nous aidera à atteindre notre but d'être reconnu par les clients comme la plus grande entreprise de communications du Canada.

Les résultats provenant des activités acquises de MTS sont intégrés dans nos secteurs Services sur fil de Bell et Services sans fil de Bell à partir de la date d'acquisition.

La répartition du prix d'achat tient compte d'estimations provisoires, en particulier des estimations liées aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée. Le tableau suivant résume la juste valeur de la contrepartie payée et la juste valeur attribuée à chacune des principales catégories d'actifs et de passifs.

	NOTE	TOTAL
Contrepartie en trésorerie		1 339
Émission de 27,6 millions d'actions ordinaires de BCE ⁽¹⁾		1 594
Coût total à répartir		2 933
Créances clients et autres débiteurs		103
Autres éléments hors trésorerie du fonds de roulement		(165)
Actifs détenus en vue de la vente ⁽²⁾		310
Immobilisations corporelles		994
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée ⁽³⁾		971
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ⁽⁴⁾		280
Actifs d'impôt différé		49
Autres actifs non courants		129
Dette à court terme		(251)
Dette à long terme	9	(721)
Autres passifs non courants		(57)
		1 642
Trésorerie et équivalents de trésorerie		(16)
Juste valeur des actifs nets acquis		1 626
Goodwill⁽⁵⁾		1 307

(1) Comptabilisées à la juste valeur selon le cours de marché de l'action ordinaire de BCE à la date d'acquisition.

(2) Composés d'immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée et indéterminée comptabilisées à la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

(3) Composées principalement des relations clients.

(4) Des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée de 228 millions \$ et de 52 millions \$ ont été réparties provisoirement entre les unités génératrices de trésorerie (UGT) des groupes des Services sans fil de Bell et des Services sur fil de Bell, respectivement.

(5) Le goodwill résulte principalement de la main-d'œuvre réunie, des synergies attendues et de la croissance future. Le goodwill n'est pas déductible à des fins fiscales. Le goodwill qui découle de la transaction de 661 millions \$ et de 646 millions \$ a été réparti provisoirement entre les UGT des groupes des Services sans fil de Bell et des Services sur fil de Bell, respectivement.

À la suite de l'acquisition de MTS, nous avons acquis des pertes fiscales autres qu'en capital d'environ 1,5 milliard \$ et comptabilisé un actif d'impôt différé d'environ 300 millions \$. Ces reports en avant de pertes fiscales autres qu'en capital viennent à expiration en montants variables de 2026 à 2033.

De plus, en raison de l'acquisition de MTS, nos engagements liés aux contrats de location simple et aux obligations d'achat ont augmenté d'environ 180 millions \$.

Les produits des activités ordinaires, d'un montant de 271 millions \$, et le bénéfice net, d'un montant de 33 millions \$, provenant des activités acquises de MTS sont compris dans les comptes consolidés de résultat à partir de la date d'acquisition. En supposant que l'acquisition de MTS ait eu lieu le 1^{er} janvier 2017, les produits d'exploitation consolidés et le bénéfice net de BCE pour le semestre clos le 30 juin 2017 auraient été de 11 278 millions \$ et de 1 544 millions \$, respectivement. Ces montants pro forma reflètent l'élimination des transactions intersociétés, les coûts de financement et l'amortissement de certains éléments de la répartition du prix d'achat et les ajustements fiscaux connexes.

Après l'acquisition de MTS, le 17 mars 2017, BCE a transféré à Xplornet Communications Inc. un total de 40 mégahertz (MHz) de spectre des services sans fil dans la bande de 700 MHz et de 2 500 MHz et de spectre des services sans fil évolués-1 que détenait MTS.

Au cours du T2 2017, BCE a conclu la cession annoncée précédemment d'environ un quart des abonnés des services sans fil postpayés et de 15 établissements de vente au détail que détenait MTS, ainsi que de certains actifs réseau manitobains, à TELUS Communications Inc., pour un produit total de 323 millions \$.

Acquisition de Cieslok Media Ltd. (Cieslok Media)

Le 3 janvier 2017, BCE a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Cieslok Media, pour une contrepartie en trésorerie totale de 161 millions \$.

Cieslok Media se spécialise dans l'affichage extérieur grand format dans différentes zones urbaines importantes du Canada. Cette acquisition contribuera à intensifier et à consolider notre présence numérique dans le domaine de l'affichage extérieur. Dans nos états financiers consolidés, Cieslok Media est incluse dans le secteur Bell Média.

Le tableau suivant résume la juste valeur de la contrepartie payée et la juste valeur attribuée à chacune des principales catégories d'actifs et de passifs.

	TOTAL
Contrepartie en trésorerie	161
Coût total à répartir	161
Créances clients et autres débiteurs	11
Autres éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(4)
Immobilisations corporelles	13
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée	6
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	76
Passifs d'impôt différé	(20)
Autres passifs non courants	(1)
	81
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1
Juste valeur des actifs nets acquis	82
Goodwill⁽¹⁾	79

(1) Le goodwill résulte principalement de la main-d'œuvre réunie, des synergies attendues et de la croissance future. Le goodwill n'est pas déductible à des fins fiscales. Le goodwill qui découle de la transaction a été réparti entre les UGT du groupe Bell Média.

Cette transaction n'a pas eu d'incidence importante sur nos produits d'exploitation consolidés et notre bénéfice net pour le semestre clos le 30 juin 2017.

2016

Expansion à l'échelle nationale de HBO et The Movie Network (TMN)

Au T1 2016, BCE a conclu avec Corus Entertainment Inc. (Corus) une transaction en vertu de laquelle Corus a renoncé à ses droits sur le contenu de HBO au Canada et a cessé les activités de ses services de télé payante Movie Central et Encore Avenue dans l'Ouest et le Nord canadiens. Cette transaction permet à Bell Média de devenir l'exploitant exclusif de HBO Canada à l'échelle nationale sur toutes les plateformes et d'élargir son service TMN pour en faire un service national de télé payante. Le lancement de TMN à l'échelle nationale a été effectué avec succès le 1^{er} mars 2016. BCE a versé à Corus une contrepartie totale en trésorerie de 218 millions \$, dont une tranche de 21 millions \$ a été payée en 2015.

Le tableau suivant résume la juste valeur de la contrepartie payée et la juste valeur attribuée à chacune des principales catégories d'actifs et de passifs.

Contrepartie en trésorerie	218
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée	8
Actifs non courants	1
Passifs courants	(3)
Passifs non courants	(8)
Juste valeur des actifs nets acquis	(2)
Goodwill⁽¹⁾	220

(1) Le goodwill résulte principalement de la capacité à tirer profit du contenu média et de la croissance future attendue. Le montant du goodwill déductible à des fins fiscales s'élève à 163 millions \$, à un taux annuel de 7 % selon la méthode de l'amortissement dégressif. Le goodwill qui découle de la transaction a été réparti entre les UGT du groupe Bell Média.

La transaction s'inscrit dans le cadre de notre stratégie visant à créer, à négocier et à offrir une programmation télé exceptionnelle aux consommateurs canadiens sur encore plus de plateformes à l'échelle nationale.

Cette transaction n'a pas eu d'incidence importante sur nos produits d'exploitation consolidés et notre bénéfice net pour le semestre clos le 30 juin 2016.

Note 4 Information sectorielle

Nos résultats sont présentés selon trois secteurs : *Services sans fil de Bell*, *Services sur fil de Bell* et *Bell Média*. Nos secteurs reflètent la façon dont nous gérons notre entreprise et dont nous classons nos activités aux fins de planification et d'évaluation de la performance.

Le 17 mars 2017, BCE a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de MTS. Les résultats provenant des activités acquises de MTS sont intégrés dans nos secteurs Services sans fil de Bell et Services sur fil de Bell à partir de la date d'acquisition.

Les tableaux suivants résument l'information financière par secteur pour les trimestres clos les 30 juin 2017 et 2016.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2017	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTERSECTORIELLES	BCE
Produits d'exploitation						
Clients externes		1 947	3 069	683	–	5 699
Produits intersectoriels		12	52	113	(177)	–
Total des produits d'exploitation		1 959	3 121	796	(177)	5 699
Coûts d'exploitation	5	(1 108)	(1 815)	(572)	177	(3 318)
Bénéfice sectoriel⁽¹⁾		851	1 306	224	–	2 381
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6	–	(35)	(1)	–	(36)
Amortissements		(144)	(798)	(38)	–	(980)
Charges financières						
Charge d'intérêts						(238)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	10					(18)
Autres charges	7					(1)
Impôt sur le résultat						(297)
Bénéfice net						811

(1) *Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.*

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2016	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTERSECTORIELLES	BCE
Produits d'exploitation						
Clients externes		1 724	2 938	678	–	5 340
Produits intersectoriels		11	41	101	(153)	–
Total des produits d'exploitation		1 735	2 979	779	(153)	5 340
Coûts d'exploitation	5	(963)	(1 706)	(556)	153	(3 072)
Bénéfice sectoriel⁽¹⁾		772	1 273	223	–	2 268
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6	(3)	(49)	(5)	–	(57)
Amortissements		(140)	(692)	(37)	–	(869)
Charges financières						
Charge d'intérêts						(217)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	10					(21)
Autres produits	7					41
Impôt sur le résultat						(315)
Bénéfice net						830

(1) *Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.*

Les tableaux suivants résument l'information financière par secteur pour les semestres clos les 30 juin 2017 et 2016.

POUR LE SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2017	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTERSECTORIELLES	BCE
Produits d'exploitation						
Clients externes		3 751	5 997	1 335	–	11 083
Produits intersectoriels		22	104	212	(338)	–
Total des produits d'exploitation		3 773	6 101	1 547	(338)	11 083
Coûts d'exploitation	5	(2 104)	(3 533)	(1 189)	338	(6 488)
Bénéfice sectoriel⁽¹⁾		1 669	2 568	358	–	4 595
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6	(5)	(102)	(13)	–	(120)
Amortissements		(282)	(1 532)	(73)	–	(1 887)
Charges financières						
Charge d'intérêts						(472)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	10					(36)
Autres produits	7					16
Impôt sur le résultat						(560)
Bénéfice net						1 536

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

POUR LE SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2016	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTERSECTORIELLES	BCE
Produits d'exploitation						
Clients externes		3 407	5 880	1 323	–	10 610
Produits intersectoriels		21	82	197	(300)	–
Total des produits d'exploitation		3 428	5 962	1 520	(300)	10 610
Coûts d'exploitation	5	(1 895)	(3 432)	(1 152)	300	(6 179)
Bénéfice sectoriel⁽¹⁾		1 533	2 530	368	–	4 431
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6	(4)	(91)	(4)	–	(99)
Amortissements		(281)	(1 404)	(72)	–	(1 757)
Charges financières						
Charge d'intérêts						(436)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	10					(41)
Autres produits	7					64
Impôt sur le résultat						(574)
Bénéfice net						1 588

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

Note 5 Coûts d'exploitation

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN	NOTE	TRIMESTRES		SEMESTRES	
		2017	2016	2017	2016
Coûts de la main-d'œuvre					
Salaires et impôts et avantages connexes		(1 070)	(1 024)	(2 072)	(2 029)
Coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (déduction faite des montants inscrits à l'actif)	10	(64)	(56)	(114)	(104)
Autres coûts de la main-d'œuvre ⁽¹⁾		(264)	(253)	(517)	(495)
Moins :					
Main-d'œuvre inscrite à l'actif		268	253	513	479
Total des coûts de la main-d'œuvre		(1 130)	(1 080)	(2 190)	(2 149)
Coût des ventes ⁽²⁾		(1 686)	(1 548)	(3 320)	(3 123)
Autres coûts d'exploitation ⁽³⁾		(502)	(444)	(978)	(907)
Total des coûts d'exploitation		(3 318)	(3 072)	(6 488)	(6 179)

(1) Les autres coûts de la main-d'œuvre incluent les coûts liés aux entrepreneurs et à l'impartition.

(2) Le coût des ventes inclut les coûts des appareils mobiles et d'autres équipements vendus, les coûts liés aux réseaux et au contenu ainsi que les paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications.

(3) Les autres coûts d'exploitation incluent les frais relatifs à la commercialisation, à la publicité et aux commissions de vente, les créances douteuses, les taxes autres que l'impôt sur le résultat, les coûts relatifs aux technologies de l'information, les honoraires ainsi que les loyers.

Note 6 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN		TRIMESTRES		SEMESTRES	
		2017	2016	2017	2016
Coûts liés aux indemnités de départ		(16)	(35)	(47)	(57)
Coûts liés aux acquisitions et autres		(20)	(22)	(73)	(42)
Total des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres		(36)	(57)	(120)	(99)

Coûts liés aux acquisitions et autres

Les coûts liés aux acquisitions et autres se composent des coûts de transaction, dont les frais juridiques et les frais de services de conseil en finance, liés aux acquisitions effectuées ou potentielles, des coûts liés aux indemnités de départ d'employés dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise, des coûts relatifs à l'intégration d'entreprises acquises dans nos activités d'exploitation et des coûts liés aux litiges, lorsque ces coûts sont importants. Les coûts liés aux acquisitions comprennent également une perte liée à la vente de licences de spectre relativement à l'acquisition de MTS en 2017 ainsi que des indemnités de départ d'employés et des coûts relatifs à l'intégration qui se rapportent à la privatisation de Bell Aliant Inc. en 2016.

Note 7 Autres (charges) produits

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN	NOTE	TRIMESTRES		SEMESTRES	
		2017	2016	2017	2016
Montant net des (pertes) profits lié(s) à la valeur de marché sur dérivés utilisés comme couvertures économiques		(4)	37	26	44
Produit sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises					
Exploitation		12	(4)	31	(1)
Perte sur placements		-	-	(2)	-
Pertes sur la mise hors service et la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		(9)	(6)	(26)	(14)
(Pertes) profits sur placements		-	(2)	(12)	14
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	9	(4)	-	(4)	(11)
Autres		4	16	3	32
Total des autres (charges) produits		(1)	41	16	64

Note 8 Bénéfice par action

Le tableau suivant présente les composantes utilisées dans le calcul du bénéfice par action ordinaire de base et dilué pour le bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN	TRIMESTRES		SEMESTRES	
	2017	2016	2017	2016
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – de base	762	778	1 441	1 485
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars)	0,7175	0,6825	1,4350	1,3650
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)				
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base	900,1	869,1	888,0	868,1
Exercice présumé d'options sur actions ⁽¹⁾	0,9	1,2	0,8	1,1
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	901,0	870,3	888,8	869,2

(1) Le calcul de l'exercice présumé d'options sur actions tient compte de l'incidence du coût de rémunération futur moyen non comptabilisé des options ayant un effet dilutif. Il exclut les options dont le prix d'exercice est plus élevé que la valeur de marché moyenne de l'action ordinaire de BCE. Le nombre d'options exclues totalisait 31 722 au deuxième trimestre de 2017 et 5 803 983 au premier semestre de 2017, comparativement à 2 932 719 au deuxième trimestre et au premier semestre de 2016.

Note 9 Dette

Le 12 mai 2017, Bell Canada a remboursé, avant l'échéance, ses débetures, série M-35, à 4,37 %, dont le capital en cours s'établissait à 350 millions \$, et qui venaient à échéance le 13 septembre 2017. Nous avons inscrit une charge liée au remboursement anticipé de la dette de 4 millions \$, qui a été comptabilisée au poste *Autres (charges) produits* dans le compte de résultat au T2 2017.

Au T2 2017, Bell Canada a reclassé ses débetures à moyen terme (MTN), série M-36, à 4,88 %, qui viennent à échéance le 26 avril 2018, d'un montant de 300 millions \$, en les retirant de la dette à long terme pour les inclure dans la dette à court terme.

Le 27 février 2017, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 1997 des débetures MTN, série M-44, à 2,70 %, dont le capital s'établit à 1 milliard \$, et qui viennent à échéance le 27 février 2024. En outre, à la même date, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 1997 des débetures MTN, série M-45, à 4,45 %, dont le capital s'établit à 500 millions \$, et qui viennent à échéance le 27 février 2047.

Au T1 2017, Bell Canada a remboursé un montant de 357 millions \$ US (environ 480 millions \$ CA), ce qui représente la totalité des emprunts impayés en vertu de sa facilité de crédit à terme engagée non garantie. Par conséquent, nous avons fermé cette facilité de crédit, et le swap de devises et de taux d'intérêt variables qui était utilisé pour couvrir le risque de change lié au dollar américain découlant de cette facilité de crédit a été réglé. Se reporter à la note 11, *Actifs et passifs financiers*, pour obtenir plus de détails.

Au T1 2017, Bell Canada a reclassé ses débetures MTN, série M-22, à 4,40 %, qui viennent à échéance le 16 mars 2018, d'un montant de 1 milliard \$, en les retirant de la dette à long terme pour les inclure dans la dette à court terme.

Au T1 2017, à la suite de l'acquisition de MTS, le 17 mars 2017, Bell Canada a repris les billets à moyen terme non garantis en circulation de MTS. Le tableau suivant présente le détail des montants en capital et de la juste valeur attribués aux billets à moyen terme repris au moment de l'acquisition.

	TAUX D'INTÉRÊT	ÉCHÉANCE	MONTANT
Billets à moyen terme	4,59 %	1 ^{er} octobre 2018	200
Billets à moyen terme	5,625 %	16 décembre 2019	200
Billets à moyen terme	4,00 %	27 mai 2024	225
Total de la dette à long terme			625
Ajustement lié à la juste valeur			45
Total de la dette à long terme			670

Les actes de fiducie aux termes desquels les billets à moyen terme de MTS ont été émis exigent que nous réussissions certains tests de nouvelles émissions et nous obligent à faire une offre de rachat des billets à la suite d'un événement donnant lieu à un changement de contrôle, comme il est défini dans les actes de fiducie, et nous imposent certaines autres clauses restrictives. Nous nous conformons à toutes les modalités et restrictions de ces actes de fiducie.

De plus, en raison de l'acquisition de MTS, Bell Canada a repris des effets à payer de 250 millions \$ et des contrats de location-financement de 52 millions \$ de MTS.

Note 10 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Coût des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Nous offrons des prestations de retraite et d'autres avantages à la plupart de nos employés. Ces avantages comprennent des régimes de retraite à prestations définies (PD), des régimes de retraite à cotisations définies (CD) et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (AAPE). Le tableau ci-dessous présente la charge au titre de ces régimes.

COMPOSANTES DU COÛT DES SERVICES RENDUS AU TITRE DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES 30 JUIN	TRIMESTRES		SEMESTRES	
	2017	2016	2017	2016
Régimes de retraite PD	(53)	(52)	(101)	(103)
Régimes de retraite CD	(24)	(22)	(55)	(54)
AAPE	(1)	(1)	(3)	(3)
Profit découlant de la modification des AAPE et des régimes de retraite PD	–	4	16	27
Moins :				
Coût des régimes d'avantages inscrit à l'actif	14	15	29	29
Total du coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, inclus dans les coûts d'exploitation	(64)	(56)	(114)	(104)
Autres coûts comptabilisés dans les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(4)	–	(4)	5
Total du coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(68)	(56)	(118)	(99)

COMPOSANTES DES CHARGES FINANCIÈRES AU TITRE DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES 30 JUIN	TRIMESTRES		SEMESTRES	
	2017	2016	2017	2016
Régimes de retraite PD	(5)	(6)	(9)	(12)
AAPE	(13)	(15)	(27)	(29)
Total des intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(18)	(21)	(36)	(41)

À la date d'acquisition, soit le 17 mars 2017, l'actif net au titre des avantages postérieurs à l'emploi de MTS s'élevait à 53 millions \$ (juste valeur des actifs du régime de 2 735 millions \$ et obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi de 2 682 millions \$).

Le 15 janvier 2016, MTS a conclu la vente de ses filiales en propriété exclusive Allstream Inc., Allstream Fibre U.S. et Delphi Solutions Corp (collectivement, Allstream) à Zayo Group Holdings Inc. Dans le cadre de l'accord de vente, MTS a conservé deux régimes de retraite à prestations définies existants d'Allstream, y compris les obligations au titre des avantages pour les retraités et les autres anciens employés. Après l'obtention de l'approbation réglementaire, les actifs et les passifs des régimes de retraite à prestations définies existants d'Allstream relatifs aux obligations liées aux services antérieures à la conclusion qui se rapportent aux employés actifs d'Allstream seront transférés aux deux nouveaux régimes de retraite de Zayo Canada Inc.

Note 11 Actifs et passifs financiers

Juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués au coût amorti dans les états de la situation financière.

CLASSEMENT	MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DE LA JUSTE VALEUR	30 JUIN 2017		31 DÉCEMBRE 2016	
		VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Obligation au titre des avantages tangibles imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et passifs non courants	141	144	166	169
Obligation au titre du compte de report imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et passifs non courants	130	138	136	145
Débitures, contrats de location-financement et autres dettes	Dettes à court terme et dette à long terme	19 218	21 576	17 879	20 093

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière.

CLASSEMENT	VALEUR COMPTABLE DE L'ACTIF (DU PASSIF)	JUSTE VALEUR			
		PRIX DE MARCHÉ D'ACTIFS IDENTIQUES ENREGISTRÉS DANS DES MARCHÉS ACTIFS (NIVEAU 1)	DONNÉES OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 2) ⁽¹⁾	DONNÉES NON OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 3) ⁽²⁾	
30 juin 2017					
Placements dans des sociétés cotées en Bourse et dans des sociétés fermées disponibles à la vente	Autres actifs non courants	103	1	–	102
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	(99)	–	(99)	–
Passif financier lié à MLSE ⁽³⁾	Dettes fournisseurs et autres passifs	(135)	–	–	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	40	–	95	(55)
31 décembre 2016					
Placements dans des sociétés cotées en Bourse et dans des sociétés fermées disponibles à la vente	Autres actifs non courants	103	1	–	102
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	166	–	166	–
Passif financier lié à MLSE ⁽³⁾	Dettes fournisseurs et autres passifs	(135)	–	–	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	35	–	88	(53)

(1) Données observables sur le marché, telles que les cours de l'action, les taux d'intérêt, la courbe des taux de swaps et les taux de change.

(2) Données non observables sur le marché telles que les flux de trésorerie actualisés et les ratios cours/bénéfice. Une modification raisonnable de nos hypothèses n'entraînerait pas d'augmentation (de diminution) importante des instruments financiers classés dans le niveau 3.

(3) Représente l'obligation de BCE de racheter la participation de 9 % du Fonds Unitaire BCE (Fonds Unitaire) dans Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd. (MLSE) à un prix au moins équivalent au prix minimal convenu, advenant le cas où le Fonds Unitaire exerçait son option de vente. L'obligation de rachat est évaluée à la valeur de marché à chaque période de présentation de l'information financière, et le profit ou la perte est comptabilisé au poste Autres (charges) produits dans les comptes de résultat.

Risque de change

Nous utilisons des contrats de change à terme, des options et des swaps de devises et de taux d'intérêt variables pour gérer le risque de change lié aux transactions prévues et à certains titres d'emprunt libellés en devises. Au cours du T1 2017, nous avons réglé un swap de devises et de taux d'intérêt variables, dont le montant notionnel s'élevait à 357 millions \$ US, utilisé pour couvrir les emprunts en vertu d'une facilité de crédit. Se reporter à la note 9, Dette.

L'incidence d'une dépréciation ou d'une appréciation de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain serait un profit (une perte) de 4 millions \$ comptabilisé en résultat net au 30 juin 2017 et un profit (une perte) de 115 millions \$ comptabilisé dans les autres éléments de bénéfice global au 30 juin 2017, toutes les autres variables restant constantes.

Le tableau suivant présente d'autres détails sur les contrats de change à terme au 30 juin 2017.

TYPE DE COUVERTURE	MONNAIE D'ACHAT	MONTANTS À RECEVOIR	MONNAIE DE VENTE	MONTANTS À PAYER	ÉCHÉANCE	ÉLÉMENT COUVERT
Flux de trésorerie	\$ US	2 463	\$ CA	3 292	2017	Papier commercial
Flux de trésorerie	\$ US	413	\$ CA	536	2017	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	843	\$ CA	1 097	2018	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ CA	47	\$ US	36	2018	Transactions prévues
Économique	\$ US	205	\$ CA	272	2017-2018	Transactions prévues
Économique	\$ CA	145	\$ US	113	2017-2018	Transactions prévues

Risque de taux d'intérêt

L'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % des taux d'intérêt serait une diminution ou une augmentation de 28 millions \$ et de 24 millions \$, respectivement, du bénéfice net au 30 juin 2017, toutes les autres variables restant constantes.

Risque lié aux fluctuations du cours de l'action

Nous utilisons des contrats à terme sur actions sur les actions ordinaires de BCE à titre de couverture économique du risque lié aux flux de trésorerie qui découle du règlement des paiements fondés sur des actions en vertu des régimes. La juste valeur de nos contrats à terme sur actions au 30 juin 2017 était de 11 millions \$.

L'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de 5 % du cours de marché de l'action ordinaire de BCE au 30 juin 2017 serait un profit (une perte) de 37 millions \$ comptabilisé en résultat net, toutes les autres variables restant constantes.

Note 12 Capital social

Émission d'actions ordinaires

Le 17 mars 2017, 27,6 millions d'actions ordinaires de BCE ont été émises pour le paiement de la composante en capital social du prix d'achat de l'acquisition de MTS. Se reporter à la note 3, *Acquisitions et cessions d'entreprises*, pour obtenir plus de détails.

Taux de dividende fixe sur les actions privilégiées de premier rang

Le 31 mars 2017, le taux de dividende annuel fixe payé sur les actions privilégiées de premier rang à dividende cumulatif rachetables, série AO, de BCE a été fixé pour les cinq prochains exercices, passant de 4,55 % à 4,26 %.

Des dividendes sont payés lorsque le conseil d'administration de BCE en déclare.

Note 13 Paiements fondés sur des actions

Les montants suivants liés aux paiements fondés sur des actions sont compris dans les comptes consolidés de résultat à titre de coûts d'exploitation.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN	TRIMESTRES		SEMESTRES	
	2017	2016	2017	2016
Régime d'épargne des employés (REE)	(7)	(7)	(14)	(14)
Unités d'actions restreintes (UAR) et unités d'actions liées au rendement (UALR)	(10)	(14)	(27)	(28)
Autres ⁽¹⁾	(2)	(3)	(5)	(7)
Total des paiements fondés sur des actions	(19)	(24)	(46)	(49)

(1) Ces données comprennent les unités d'actions différées (UAD), un régime d'actions différées et les options sur actions.

Les tableaux suivants présentent un résumé de la variation du nombre d'actions émises en vertu du REE et du nombre d'UAR, d'UALR, d'UAD et d'options sur actions pour la période close le 30 juin 2017.

REE

	NOMBRE D' ACTIONS ÉMISES EN VERTU DU REE
Cotisations dont les droits n'étaient pas acquis au 1 ^{er} janvier 2017	1 073 212
Cotisations ⁽¹⁾	302 277
Dividendes crédités	24 280
Droits acquis	(286 514)
Objet d'une renonciation	(72 306)
Cotisations dont les droits n'étaient pas acquis au 30 juin 2017	1 040 949

(1) La juste valeur moyenne pondérée des actions visées par les cotisations au cours du semestre clos le 30 juin 2017 était de 59 \$.

UAR/UALR

	NOMBRE D'UAR/UALR
En circulation au 1 ^{er} janvier 2017	2 928 698
Attribuées ⁽¹⁾	855 493
Dividendes crédités	65 989
Réglées	(1 088 219)
Objet d'une renonciation	(65 369)
En circulation au 30 juin 2017	2 696 592

(1) La juste valeur moyenne pondérée des UAR/UALR attribuées au cours du semestre clos le 30 juin 2017 était de 58 \$.

UAD

	NOMBRE D'UAD
En circulation au 1 ^{er} janvier 2017	4 131 229
Émises ⁽¹⁾	47 545
Règlement des UAR/UALR	101 066
Dividendes crédités	98 374
Réglées	(99 962)
En circulation au 30 juin 2017	4 278 252

(1) La juste valeur moyenne pondérée des UAD émises au cours du semestre clos le 30 juin 2017 était de 59 \$.

OPTIONS SUR ACTIONS

	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ (\$)
En circulation au 1 ^{er} janvier 2017	10 242 162	52
Attribuées	2 976 722	59
Exercées ⁽¹⁾	(1 913 066)	46
Objet d'une renonciation	(181 888)	57
En circulation au 30 juin 2017	11 123 930	55
Exercibles au 30 juin 2017	2 656 780	45

(1) Le prix d'exercice moyen pondéré par action pour les options exercées au cours du semestre clos le 30 juin 2017 était de 60 \$.

HYPOTHÈSES UTILISÉES DANS LE MODÈLE D'ÉVALUATION DES OPTIONS SUR ACTIONS

La juste valeur des options attribuées a été déterminée au moyen d'une variation du modèle binomial d'évaluation des options qui tient compte des facteurs spécifiques des régimes d'intéressement fondé sur des actions, comme la période d'acquisition des droits. Le tableau suivant présente les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation.

	2017
Juste valeur moyenne pondérée par option attribuée	1,97 \$
Prix moyen pondéré de l'action	58 \$
Prix d'exercice moyen pondéré	59 \$
Rendement de l'action	5,0 %
Volatilité attendue	13 %
Taux d'intérêt sans risque	1,0 %
Durée attendue (en années)	4,0

La volatilité attendue est fondée sur la volatilité historique du cours de l'action de BCE. Le taux d'intérêt sans risque utilisé correspond au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada à la date d'attribution avec une durée égale à la durée attendue des options.

Ce document a été déposé par BCE Inc. auprès des autorités provinciales canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. On peut également le trouver sur le site Web de BCE Inc., à BCE.ca, sur SEDAR, au www.sedar.com, et sur EDGAR, au www.sec.gov, ou se le procurer auprès de :

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Édifice A, 8^e étage
1 carrefour Alexander-Graham-Bell
Verdun (Québec) H3E 3B3

courriel : relations.investisseurs@bce.ca
tél. : 1-800-339-6353
télééc. : 514-786-3970

BCE.ca

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires du présent document, contactez les Relations avec les investisseurs.

For an English copy of this document, please contact Investor Relations.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions (RRD) de BCE Inc., le virement automatique des dividendes, l'élimination des envois multiples ou l'envoi de rapports trimestriels, veuillez communiquer avec :

SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CST

320 Bay Street, 3rd floor
Toronto, Ontario M5H 4A6
tél. : 416-360-7725 ou 1-800-561-0934
télééc. : 416-643-5501 ou 1-888-249-6189
courriel : bce@canstockta.com



bce.ca